



Ville de Cannes

**RECUEIL DES**  
**TARIFS 2025**  
**DES SERVICES PUBLICS**  
**DE LA VILLE DE CANNES**

**MISE A JOUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

**DELIBERATION DU 19 DECEMBRE 2024**

# SOMMAIRE

	PAGES
<b>BUDGET 01 - VILLE</b>	5
<b>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</b>	6
<b>PROTOCOLE</b>	7
<i>Direction du Protocole</i> .....	8
<b>EVENEMENTIEL</b>	13
<i>Fêtes et animations</i> .....	14
<i>Locations gare maritime et esplanade Pantiéro</i> .....	15
<b>CULTURE</b>	18
<i>Médiathèques, Musées, Espaces culturels</i> .....	19
<i>Produits dérivés, catalogues et publications</i> .....	31
<i>Archives</i> .....	38
<i>Conservatoire</i> .....	41
<b>POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME</b>	43
<i>Services administratifs de la Police Municipale</i> .....	44
<b>DGA SANTE, SOLIDARITES, EDUCATION</b>	45
<b>HYGIENE SANTE</b>	46
<i>Fourrière animale</i> .....	47
<b>FAMILLE</b>	48
<i>Petite Enfance</i> .....	49
<i>Education</i> .....	51
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	54
<i>Missions sociales</i> .....	55
<b>SPORTS ET JEUNESSE</b>	56
<i>Services administratifs</i> .....	57
<i>Jeunesse</i> .....	66
<b>DGA - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	67
<b>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>	68
<i>Marchés de Détails et Foires, Commerce &amp; Artisanat</i> .....	69
<b>MER ET LITTORAL</b>	72
<i>Littoral et Maritime</i> .....	73
<b>DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	75
<i>Maîtrise de l'Espace Public</i> .....	76

DGA SERVICES RESSOURCES ET OPTIMISATION	83
<b>AFFAIRES GENERALES</b>	84
<i>Direction moyens ressources</i> .....	85
<i>Mairie Annexe Cannes-la Bocca</i> .....	86
<i>Associations+</i> .....	87
<i>Affaires funéraires</i> .....	93
<b>FINANCES</b>	85
<i>Finances, taxe de séjour</i> .....	96
DGA NUMERIQUE, PREVENTION DE LA POPULATION & PROTECTION DU PATRIMOINE	97
<b>URBANISME</b>	98
<i>Urbanisme prévisionnel</i> .....	99
<b>LOGISTIQUE URBAINE</b>	100
<i>Réglementation et coordination des travaux</i> .....	101
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	103
<i>Immobilier et Foncier</i> .....	104
<b>CANNES STATIONNEMENT</b>	105
<i>Stationnement sur voirie</i> .....	106
<b>SYSTÈME D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS</b>	108
<i>Services administratifs</i> .....	109
DGST - DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	112
<i>Propreté urbaine</i> .....	113
<i>Espaces Verts</i> .....	114
<b>BUDGET 03 - FACULTE DES METIERS</b>	115
<i>Faculté des métiers et école hôtelière de Cannes</i> .....	116
<b>BUDGET 05 - CREMATORIUM</b>	121
<i>Crématorium</i> .....	122
<b>BUDGET 08 - PARKINGS</b>	123
<i>Parkings aménagés de surface</i> .....	124
<i>Parkings en ouvrage</i> .....	125
<b>BUDGET 06 - PORTS COMMUNAUX</b>	146
<i>Port Pierre Canto</i> .....	147
<i>Port du Moure Rouge</i> .....	156
<i>Port Pointe Croisette</i> .....	159



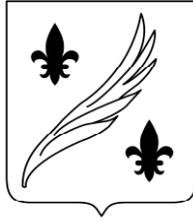
Ville de Cannes

# Préambule

**En toutes circonstances, la Ville de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité pour l'utilisation de son domaine privé et conformément à l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour l'occupation ou l'utilisation de son domaine public dans les cas suivants :**

- **Les manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique.**
- **Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations.**
- **Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel.**
- **Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux.**

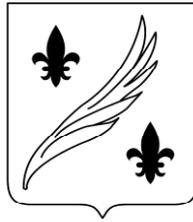
**Dans le cadre de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, la Ville de Cannes se réserve la possibilité de rembourser toute prestation de service qu'elle n'aurait pas été en mesure d'assurer.**



Ville de Cannes

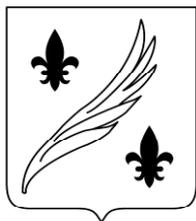
# BUDGET 01

# VILLE



Ville de Cannes

# **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**



Ville de Cannes

# PROTCOLE

**DIRECTION DU PROTOCOLE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière									
Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 30 € par dossier									
MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENT DE PRESTIGE ET DE RECEPTION									
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>Cannes Lions Festival</p> <p>Festival de Cannes</p> <p>Heavent Meetings</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&amp;IT Security Meeting</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>Régates Royales</p> <p>TFWA</p> <p>WAICF</p> <p>Yachting Festival</p> <p>ainsi que les soirées de feu d'artifice</p>	<b>NF</b>	VILLA DOMERGUE						
							Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		21 780,00 €
							Location	jour	10 200,00 €
						Intégralité Villa Domergue (1000 pers)	Location <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	21 780,00 €
							Montage/Démontage	jour	5 100,00 €
							Montage/Démontage <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	6 940,00 €
							Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		9 130,00 €
							Location	jour	5 670,00 €
						Villa Domergue extérieur (800 personnes réparties maximum, 400 personnes maximum sur la grande terrasse)	Location <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	11 380,00 €
							Montage/Démontage	jour	2 350,00 €
							Montage/Démontage <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	3 470,00 €
							Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		11 380,00 €
							Location	jour	6 940,00 €
						Villa Domergue intérieur (80 personnes assises maximum / 200 personnes debout maximum réparties sur l'ensemble des espaces)	Location <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	13 720,00 €
							Montage/Démontage	jour	2 350,00 €
							Montage/Démontage <b>PERIODES HAUTES</b>	jour	4 590,00 €

**DIRECTION DU PROTOCOLE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
(*) sauf en cas de mention particulière							
Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 30 € par dossier							
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>Cannes Lions Festival</p> <p>Festival de Cannes</p> <p>Heavent Meetings</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&amp;IT Security Meeting</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>Régates Royales</p> <p>TFWA</p> <p>WAICF</p> <p>Yachting Festival</p> <p>ainsi que les soirées de feu d'artifice</p>	<p>NF</p>	<b>SITE DE LA CASTRE</b>				
			Intégralité Castre (Place de la Castre + Cour du musée + Jardins méditerranéens + Salle blanche)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			21 220,00 €
				Location	jour		14 340,00 €
				Location	jour	PERIODES HAUTES	21 220,00 €
				Montage/Démontage	jour		5 310,00 €
				Montage/Démontage	jour	PERIODES HAUTES	8 420,00 €
				Caution			13 980,00 €
				Location	jour		4 700,00 €
				Location	jour	PERIODES HAUTES	11 680,00 €
				Montage/Démontage	jour		2 450,00 €
				Montage/Démontage	jour	PERIODES HAUTES	4 680,00 €
			Tarif associations	1/2 journée		1 840,00 €	
			Option de gel des locations des espaces du musée (Cour+Salle blanche+Jardins méditerranéens), garantie de non-événement concomitant	Période basse	jour		4 700,00 €
				PERIODES HAUTES	jour		7 250,00 €
			Cour du Musée des Explorations du Monde (490m²/ jusqu'à 250 pers)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			8 370,00 €
				Location	jour		4 190,00 €
				Location	jour	PERIODES HAUTES	8 370,00 €
				Montage/Démontage	jour		2 150,00 €
			Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)	Période basse	jour		4 700,00 €
				PERIODE HAUTE	jour		7 300,00 €
			Jardins Méditerranéens (480m² / jusqu'à 200 pers)	Caution			4 700,00 €
				Location	jour		2 500,00 €
				Location	jour	PERIODES HAUTES	4 700,00 €
				Montage/Démontage	jour		1 280,00 €
				Montage/Démontage	jour	PERIODES HAUTES	2 450,00 €
			Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)	Période basse	jour		4 700,00 €
				PERIODE HAUTE	jour		7 300,00 €
			Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			8 700,00 €
Période basse	montage / démontage			2 550,00 €			
	exploitation			5 100,00 €			
PERIODE HAUTE	montage / démontage			4 340,00 €			
	exploitation		8 670,00 €				
Tour de la Castre (18 personnes maximum) et intégralité de la cour (250 personnes maximum)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			12 240,00 €			
	Période basse	montage / démontage		3 570,00 €			
		exploitation		7 140,00 €			
	PERIODE HAUTE	montage / démontage		6 120,00 €			
exploitation			12 240,00 €				
Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum) <b>pendant les soirées de Festival Pyrotechnique</b>	majoration			1 020,00 €			

**DIRECTION DU PROTOCOLE**

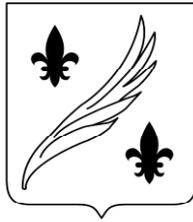
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière									
Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 30 € par dossier									
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>Cannes Lions Festival</p> <p>Festival de Cannes</p> <p>Heavent Meetings</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&amp;IT Security Meeting</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>Régates Royales</p> <p>TFWA</p> <p>WAICF</p> <p>Yachting Festival</p> <p>ainsi que les soirées de feu d'artifice</p>	<p>NF</p>	<b>TOIT TERRASSE DE LA MALMAISON</b>						
			Location du toit terrasse de la Malmaison (212,52 m²)  (tarif indiqué par jour)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			20 000,00 €		
				Période basse	montage / démontage		5 000,00 €		
					exploitation		10 000,00 €		
				PERIODE HAUTE	montage / démontage		6 000,00 €		
					exploitation		20 000,00 €		
			<b>MUSEE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL</b>						
						Intégralité du Musée du Masque de Fer et du Fort Royal (Cellules de Prison + Citernes + 2 Salles blanches + Terrasse) (300m²)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 590,00 €
							Location	jour	7 960,00 €
							Location	jour	14 790,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
							Montage/Démontage	jour	1 280,00 €
							Montage/Démontage	jour	2 450,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
							Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 590,00 €
							Location	jour	2 450,00 €
							Location	jour	4 590,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
							Montage/Démontage	jour	1 280,00 €
							Montage/Démontage	jour	2 450,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
							Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 590,00 €
							Location	jour	2 450,00 €
							Location	jour	4 590,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
							Montage/Démontage	jour	1 330,00 €
							Montage/Démontage	jour	2 450,00 €
							<b>PERIODES HAUTES</b>	jour	
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		25 500,00 €			
				Location	jour	15 300,00 €			
				Location	jour	25 500,00 €			
				<b>PERIODES HAUTES</b>	jour				
				Montage/Démontage	jour	3 060,00 €			
				Montage/Démontage	jour	5 100,00 €			
				<b>PERIODES HAUTES</b>	jour				

**DIRECTION DU PROTOCOLE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
(*) sauf en cas de mention particulière							
Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 30 € par dossier							
Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,  Tarif hors frais de personnel supplémentaire  Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.  Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux  Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.  Sur facture A terme Titres de recettes	Cannes Lions Festival  Festival de Cannes  Heavent Meetings  ILTM  IPEM  IT&IT Security Meeting  MAPIC  MIDEM  Régates Royales  TFWA  WAICF  Yachting Festival  ainsi que les soirées de feu d'artifice	<b>NF</b>	<b>MEDIATHEQUE DE NOAILLES</b>				
			Intégralité des espaces ( Salon Chêne + Grand Salon + Jardin + Sous-sol Technique)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>19 280,00 €</b>	
				Location	jour	<b>7 960,00 €</b>	
				Location	jour	<b>19 380,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>4 590,00 €</b>	
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>4 590,00 €</b>	
				Location	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Location	jour	<b>4 590,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>1 280,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
			Salon Chêne (50 personnes)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>4 590,00 €</b>	
				Location	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Location	jour	<b>4 590,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>1 280,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
			Grand Salon (100 personnes)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>4 590,00 €</b>	
				Location	jour	<b>3 470,00 €</b>	
				Location	jour	<b>5 820,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>1 280,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
			Jardins	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>11 380,00 €</b>	
				Location	jour	<b>4 590,00 €</b>	
				Location	jour	<b>11 380,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>2 450,00 €</b>	
				Montage/Démontage	jour	<b>4 590,00 €</b>	
Montage/Démontage	jour	<b>4 590,00 €</b>					
<b>SUQUET DES ARTISTES</b>							
<b>NF</b>	Intégralité des galeries	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		<b>8 880,00 €</b>			
		Location	jour	<b>4 490,00 €</b>			
		Location	jour	<b>8 880,00 €</b>			
		Montage/Démontage	jour	<b>2 250,00 €</b>			
		Montage/Démontage	jour	<b>4 490,00 €</b>			
		Montage/Démontage	jour	<b>4 490,00 €</b>			

**DIRECTION DU PROTOCOLE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière						
Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 30 € par dossier						
<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>						
<b>MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS TECHNIQUES A TITRE ONEREUX - ASSISTANCE TECHNIQUE</b>						
La redevance est valable par tranche de 4 heures, 12 heures maximum par jour.  Toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires.  Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée.  Titre de recettes	<b>NF</b>		Mise à disposition de régisseur dans le cadre de l'utilisation de l'espace	par tranche de 4 heures	forfait 4 h	<b>150,00 €</b>
				par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	forfait 2 h	<b>75,00 €</b>
				Astreinte technique téléphonique	de 8h à 18h - par tranche de 4 heures	<b>150,00 €</b>
<b>MISE A DISPOSITION DE MATERIEL TECHNIQUE A TITRE ONEREUX</b>						
Titre de recettes	<b>NF</b>		Conteneur 660 L		unité	<b>62,00 €</b>
<b>REFACTURATION DE PRESTATIONS : MENAGE</b>						
Titre de recettes	<b>NF</b>		Prestations de ménage pour remise en état de la totalité de l'espace après évènement		Forfait	<b>300,00 €</b>



Ville de Cannes

# **EVENEMENTIEL**

**DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
<b>ORGANISATION DE SOIREES DANSANTES AU SQUARE VERDUN</b>					
SQUARES DANSANTS POUR LES SENIORS					
Soirées dansantes en plein air de 20h30 à 00h30 organisées au square Verdun, avec une buvette, à destination des séniors Régie de recettes Sur place Au comptant  Aucune demande de remboursement ne sera acceptée, à l'exception de cas de force majeure (orage, précipitations abondantes...)	NF	La buvette sera installée sur place, au square Verdun, pour la durée des 4 soirées de juillet et août	Tarif plein	1	<b>10,00 €</b>
			Tarif réduit pour les adhérents du G.I.P. Cannes Bel Age et d'associations séniors Cannoises	1	<b>8,00 €</b>
<b>PATINOIRE</b>					
PATINOIRE POUR ENFANTS ET ADULTES PENDANT LES FETES DE FINS D'ANNEE					
Régie de recettes Sur place Au comptant	NF	Accès à la patinoire du lundi au dimanche à partir de 10h00	Entrée 10h00 à 13h00 pour les enfants de 4 à 10 ans	1	<b>gratuit</b>
			Entrée 10h00 à 13h00 pour les accompagnants des enfants 4 à 10 ans	1	<b>3,00 €</b>
			Entrée à partir de 13h00	1	<b>3,00 €</b>
<b>ORGANISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE</b>					
CONCERT ORGANISE PAR DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Occupation du domaine public par des particuliers ou des associations pour organiser des concerts à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin à partir de 18 heures	Gratuité	1	<b>gratuit</b>

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
<b>LOCATION ESPLANADE PANTIERO ET GARE MARITIME</b>						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important.</p> <p>L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville.</p>	NF	<b>TERRASSE PANTIERO - 1 221m2</b>		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	680,00 €	340,00 €
			Organismes philanthropiques		180,00 €	90,00 €
			Organisateurs privés		4 460,00 €	2 230,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	400,00 €	200,00 €
			Associations non Cannoises		1 230,00 €	615,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 540,00 €	2 770,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		11 070,00 €	5 535,00 €
		<b>ESPLANADE PANTIERO COTE SUQUET - 1 737m2</b>		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	680,00 €	340,00 €
			Organismes philanthropiques		180,00 €	90,00 €
			Organisateurs privés		4 460,00 €	2 230,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	400,00 €	200,00 €
			Associations non Cannoises		1 230,00 €	615,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 540,00 €	2 770,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		7 800,00 €	3 900,00 €
		<b>ESPLANADE PANTIERO COTE GARE MARITIME - 3 474 m2</b>		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	1 330,00 €	665,00 €
			Organismes philanthropiques		340,00 €	170,00 €
			Organisateurs privés		8 920,00 €	4 460,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	800,00 €	400,00 €
			Associations non Cannoises		2 450,00 €	1 225,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		11 100,00 €	5 550,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		15 510,00 €	7 755,00 €
		<b>ESPLANADE PANTIERO TOTALITE - 5 212 m2</b>		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	2 010,00 €	1 005,00 €
			Organismes philanthropiques		520,00 €	260,00 €
			Organisateurs privés		13 380,00 €	6 690,00 €
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	1 200,00 €	600,00 €		
	Associations non Cannoises		3 680,00 €	1 840,00 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		16 640,00 €	8 320,00 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		23 310,00 €	11 655,00 €		
REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces				10 % sur le prix total		
<b>TARIFS DEGRESSIFS - ESPLANADE et TERRASSE PANTIERO</b>			de 3 à 6 jours	de 7 à 15 jours	> à 15 jours	
Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces			20%	40%	50%	
<b>TERRASSE PANTIERO - Prix au m<sup>2</sup></b>		<b>Location à partir de 500 m<sup>2</sup> minimum</b>		exploitation	montage démontage	
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,55 €	0,28 €		
	Organismes philanthropiques		0,13 €	0,07 €		
	Organisateurs privés		3,67 €	1,84 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,33 €	0,17 €		
	Associations non Cannoises		1,02 €	0,51 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		4,54 €	2,27 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		9,06 €	4,53 €		
<b>ESPLANADE PANTIERO - Prix au m<sup>2</sup></b>		<b>Location à partir de 1000 m<sup>2</sup> minimum</b>		exploitation	montage démontage	
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,38 €	0,19 €		
	Organismes philanthropiques		0,10 €	0,05 €		
	Organisateurs privés		2,56 €	1,28 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,22 €	0,11 €		
	Associations non Cannoises		0,70 €	0,35 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		3,19 €	1,60 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		4,46 €	2,23 €		

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<b>ESPLANADE PANTIERO ET TERRASSE PANTIERO - Prix au m<sup>2</sup> (sans minimum de location)</b>							
		Animation payante			1,96 € / m <sup>2</sup> / jour		
		Activités de services (accréditations, bagageries ...)			6,90 € / m <sup>2</sup> / jour		
		Stands et activités commerciales			19,36 € / m <sup>2</sup> / jour		
		Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation)			4,45 € / m <sup>2</sup> / jour		
		Occupations autres (pour toutes les occupations autres que celles détaillées dans la présente grille tarifaire)			8,82 € / m <sup>2</sup> / jour		
		<b>SALLE LERINS - 640 m<sup>2</sup></b>		<b>exploitation (H.T)</b>	<b>montage démontage (H.T)</b>		
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville,</p>	NF	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	410,00 €	205,00 €	
			Organismes philanthropiques		110,00 €	55,00 €	
			Organisateurs privés		2 660,00 €	1 330,00 €	
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	240,00 €	120,00 €	
			Association non Cannoises		740,00 €	370,00 €	
			Organisateurs privés (hors congrès)		3 330,00 €	1 665,00 €	
			Organisateurs privés (en période de congrès)		6 630,00 €	3 315,00 €	
				<b>SALLE BRITANIA - 200 m<sup>2</sup></b>		<b>exploitation (H.T)</b>	<b>montage démontage (H.T)</b>
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	270,00 €	135,00 €	
			Organismes philanthropiques		70,00 €	35,00 €	
			Organisateurs privés		1 770,00 €	885,00 €	
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	170,00 €	85,00 €	
Associations non Cannoises	490,00 €		245,00 €				
Organisateurs privés (hors congrès)	2 230,00 €		1 115,00 €				
Organisateurs privés (en période de congrès)	4 540,00 €		2 270,00 €				
		<b>SALLE VULCANIA - 54 m<sup>2</sup> / Office traiteur inclus</b>		<b>exploitation (H.T)</b>	<b>montage démontage (H.T)</b>		
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	102,00 €	51,00 €			
	Organismes philanthropiques		26,00 €	13,00 €			
	Organisateurs privés		670,00 €	335,00 €			
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	62,00 €	31,00 €			
	Associations non Cannoises		184,00 €	92,00 €			
	Organisateurs privés (hors congrès)		806,00 €	403,00 €			
	Organisateurs privés (en période de congrès)		1 660,00 €	830,00 €			
		<b>TERRASSE ESTEREL - 156 M<sup>2</sup> Réservation conditionnée à la location des espaces intérieurs</b>		<b>exploitation (H.T)</b>	<b>montage démontage (H.T)</b>		
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	102,00 €	51,00 €			
	Organismes philanthropiques		26,00 €	13,00 €			
	Organisateurs privés		670,00 €	335,00 €			
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	62,00 €	31,00 €			
	Associations non Cannoises		184,00 €	92,00 €			
	Organisateurs privés (hors congrès)		806,00 €	403,00 €			
	Organisateurs privés (en période de congrès)		1 660,00 €	830,00 €			

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important.</p> <p>L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville,</p>	NF	GARE MARITIME TOTALITE - 894 M <sup>2</sup> / Terrasse Estérel incluse - 156 M <sup>2</sup>		exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	782,00 €	391,00 €	
			Organismes philanthropiques		206,00 €	103,00 €	
			Organisateurs privés		5 770,00 €	2 885,00 €	
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	534,00 €	267,00 €	
			Association non Cannoises		1 598,00 €	799,00 €	
			Organisateurs privés (hors congrès)		7 172,00 €	3 586,00 €	
			Organisateurs privés (en période de congrès)		14 490,00 €	7 245,00 €	
		Stockage matériel			10% du tarif montage / démontage		
		REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces			10 % sur le prix total		
		TARIFS DEGRESSIFS - GARE MARITIME		de 5 à 15 jours	de 15 à 30 jours	> à 30 jours	
		Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces		10%	20%	40%	
		ESPACES LERINS / BRITANIA / VULCANIA / TERRASSE ESTEREL - Prix au m <sup>2</sup>					
		Montage / Démontage activité de services et stands et activités commerciales			3,34 € / m <sup>2</sup> / jour		
Activités de services (accréditations, bagageries ...)			3,76 € / m <sup>2</sup> / jour				
Stands et activités commerciales			19,36 € / m <sup>2</sup> / jour				
MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS TECHNIQUES A TITRE ONEREUX ASSISTANCE TECHNIQUE 24/24							
<p>La redevance est valable par tranche de 4 heures, 12 heures maximum par jour.</p> <p>Toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires.</p> <p>Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée.</p> <p>Pour les manifestations organisées par une association Cannoise et ayant un caractère public local marqué, les prestations de ménage pourront être pris en charge par la Ville.</p>	NF	Mise à disposition de régisseurs dans le cadre de l'utilisation des espaces	par tranche de 4 heures	forfait 4h	150,00 €		
				par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	forfait 2h	75,00 €	
		Astreinte technique téléphonique	de 8h à 17h - par tranche de 4 heures			150,00 €	
		Mise à disposition d'un cariste avec chariot élévateur	Forfait 30 min			102,00 €	
		Tous les jours après 18h OU dimanches OU jours fériés			majoration de 100%		
		Forfait ménage	Totalité de la Gare Maritime : remise en état après événement.			450,00 €	
			Lérins			150,00 €	
			Britania			100,00 €	
			Vulcania			50,00 €	
			Office traiteur			50,00 €	
Passage toilettes (forfait par toilettes)			50,00 €				
Nettoyage vitres			250,00 €				
Majoration des tarifs ménage de 100% les dimanches et jours fériés.							
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL TECHNIQUE A TITRE ONEREUX							
titre de recettes	NF	Location de coffret électrique 380 v 32 Amp/ 20 Kw		45,00 €			
		Mise à disposition d'un emplacement dans la baie informatique avec alimentation électrique non secourue pour pose d'équipement actif.		90,00 €			
		Autorisation d'utilisation de câbles Cat6 existant (forfait par série de 15 connections).		600,00 €			
		Continuité de ligne / droit de passage		200,00 €			
		Ligne spécialisée manifestations		765,00 €			
		Conteneur 660 L		62,00 €			
REFACTURATION DE FLUIDES							
titre de recettes	NF	Refacturation des consommations au réel, selon les tarifs appliqués à la Ville (les quantités facturées seront définies sur relevé contradictoire)			au réel		



Ville de Cannes

# CULTURE

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
MISE A DISPOSITION DE SALLES OU D'ESPACES CULTURELS							
GERES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE							
GRATUITE							
<p><b>Gratuité Salle et Frais Techniques</b> : Services municipaux Cannois / Etablissements scolaires cannois primaires / Etablissement scolaires secondaires publics et établissements primaires et secondaires privés sous contrat , Ecole Supérieure Régionale d'Acteurs et Université Côte d'Azur, Ecoles supérieures (ESRA, IUT de Cannes, etc.) / Réunions politiques organisées pendant les dates officielles de campagne électorale (limité à 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats) / Résidence d'Artistes cannois et non cannois (services techniques offerts à la condition que la compagnie en résidence propose un workshop, une médiation ou en vue d'une programmation au sein de la saison de spectacles municipale) / Rectorat de Nice, Education Nationale / Faculté des Métiers / CCAS</p> <p><b>Gratuité</b> : salle, frais techniques payants : Concours National de piano associant les élèves et les professeurs du CRD / associations ou écoles artistiques cannoises (1 fois par an en fin d'année scolaire) / Etablissements publics administratifs / Hôpital Simone Veil de Cannes / Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins / Groupement d'Intérêt Public Cannes / En cas de problème majeur : intempéries, inondation, canicule, panne de climatisation etc...</p>							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (20%)</p>	NF	<b>THEATRE LA LICORNE 483 places</b>		HT	TTC		
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	346,67 €	416,00 €		
			Organismes philanthropiques	91,67 €	110,00 €		
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	118,33 €	142,00 €		
			Organisateurs privés	1 138,33 €	1 366,00 €		
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Etablissements Scolaires	Par jour	335,83 €	403,00 €	
			Communes limitrophes	650,00 €	780,00 €		
			Communes non limitrophes	663,33 €	796,00 €		
			Organismes philanthropiques	247,50 €	297,00 €		
			Organisateurs privés	1 693,33 €	2 032,00 €		
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	650,00 €	780,00 €		
		<b>Hall Licorne ( utilisateurs Cannois uniquement )</b>				HT	TTC
		de 8h à 20h	A titre exceptionnel et lorsque la salle de spectacle n'est pas utilisée le jour même	Par jour	97,50 €	117,00 €	

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf -les gratuits mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	<b>SALLE MIRAMAR - 406 places</b>			<b>HT</b>	<b>TTC</b>
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	346,67 €	416,00 €
			Organismes philanthropiques		91,67 €	110,00 €
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		91,67 €	110,00 €
			Organisateurs privés		2 342,50 €	2 811,00 €
			Utilisateurs non Cannois	Communes limitrophes	457,50 €	549,00 €
			Associations, organismes publics et privés	Communes non limitrophes	650,00 €	780,00 €
				Etablissements Scolaires	335,00 €	402,00 €
				Organismes philanthropiques	197,50 €	237,00 €
				Organisateurs privés	2 892,50 €	3 471,00 €
				Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	650,00 €	780,00 €
		<b>SALLE STANISLAS 330 places</b>			<b>HT</b>	<b>TTC</b>
		Réservations habituelles et occasionnelles	Associations cannoises à but non lucratif, antennes locales d'associations nationales	Par heure, les deux premières heures	12,50 €	15,00 €
				Par heure supplémentaire au delà des 2 heures	9,16 €	11,00 €
			Autres utilisateurs occasionnels à but non lucratif	Droit de perception à la journée	96,67 €	116,00 €
Droit de perception demi journée	89,17 €			107,00 €		

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	<b>THEATRE ALEXANDRE III (164 places)</b>			HT	TTC	
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	265,00 €	318,00 €	
			Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901	4 heures	54,16 €	65,00 €	
			Forfait conférences pour les associations cannoises et des communes limitrophes	4 heures	91,67 €	110,00 €	
			Organismes philanthropiques	Par jour	55,00 €	66,00 €	
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	Par jour	51,67 €	62,00 €	
			Organisateurs privés	Par jour	1 165,83 €	1 399,00 €	
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Associations et organismes publics	Par jour	365,83 €	439,00 €	
			Etablissements Scolaires		345,00 €	414,00 €	
			Organismes philanthropiques		107,50 €	129,00 €	
			Organisateurs privés		1 283,33 €	1 540,00 €	
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		107,50 €	129,00 €	
		<b>ESPACE MIMONT (129 places)</b>				HT	TTC
		Utilisateurs cannois dans la limite des 80 jours Ville et des créneaux disponibles	Associations cannoises utilisant la salle sans aucun accès à la régie technique (dans le cadre des 80 jours ville)	4h	30,83 €	37,00 €	
		<b>LOCATION KIOSQUE A MUSIQUE</b>				TTC	
Location kiosque à musique	Plage horaire de 16 heures	Par jour	1 080,00 €				
<b>SUQUET DES ARTISTES</b>				TTC			
Location de la salle principale		Par jour	1 050,00 €				
Location de l'ensemble du lieu		Par jour	2 050,00 €				
Titre de recette selon convention	NF	Redevance d'occupation Ateliers d'artistes		Par mois et par atelier	11,30 €		

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	<b>CENTRE D'ART LA MALMAISON</b>			<b>TTC</b>
		Privatisation de salles d'exposition en dehors des heures d'ouverture de l'exposition jusqu'à minuit	pour entreprises, dans les salles d'exposition, prévoit la surveillance par des agents ville mais pas le traiteur	Par jour	<b>10 000,00</b>
		Privatisation de salles d'exposition pendant les heures d'ouverture au public (entraînant une fermeture des espaces)	pour entreprises, dans les salles d'exposition, prévoit la surveillance par des agents ville mais pas le traiteur	Par jour	<b>12 000,00</b>
		Privatisation de la salle multimodale pour une demi journée (8h/13h ou 14h/18h)	+ coût du nettoyage au réel	Par demi-journée	<b>500,00</b>
		Privatisation de la salle multimodale en soirée (jusqu'à 22h)	+ coût du nettoyage au réel	Par soir	<b>1 000,00</b>
		Visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec un médiateur		Par visite	<b>2 500,00</b>
		Visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec le commissaire de l'exposition		Par visite	<b>4 000,00</b>
		Visite de la croisette à pied d'un groupe de 10 à 15 personnes non cannois, visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec un médiateur		Par visite	<b>4 000,00</b>
Visite de la croisette à pied d'un groupe de 10 à 15 personnes non cannois, visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec le commissaire de l'exposition		Par visite	<b>6 000,00</b>		

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	<b>MEDIATHEQUES</b>			<b>TTC</b>		
		ASSOCIATIONS					
		Location des jardins de la Médiathèque pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	900m²	Journée	<b>1390 € jusqu'au 5è jour inclus puis 555€ / jour suppl.</b>		
		Location du salon Chêne 18ème de la médiathèque de Noailles pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	50m²	Journée	<b>1 143,00 €</b>		
				1/2 journée	<b>597,00 €</b>		
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	<b>163,00 €</b>		
		<b>SOCIETES PRIVEES - ORGANISATEURS PRIVES - LIBRAIRES</b>			<b>TTC</b>		
		Location des jardins ou des espaces de la médiathèque (période sous réserve d'acceptation en fonction de l'ouverture au public) pour le tournage de long métrage et pour des photographies publicitaires.		Journée	<b>1 418,00 €</b>		
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	<b>163,00 €</b>		
		Redevance d'occupation du domaine public des sites culturels au profit des libraires souhaitant organiser des rencontres avec des auteurs, séances de dédicaces avec vente d'ouvrage		Journée	<b>20,00 €</b>		
		<b>MEDIATHEQUE RANGUIN / MEDIATHEQUE ROMAIN GARY</b>			<b>TTC</b>		
		ASSOCIATIONS					
		Location salle de réunion (Hors frais de personnel supplémentaire)	Mise à disposition gratuite pour les associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général			<b>Gratuit</b>	
			qu'elle que soit la durée d'occupation	Forfait journée	<b>195,00 €</b>		
		<b>ECLAIRAGE SON</b>				<b>TTC</b>	
La redevance est valable par tranche de 2 heures, 12 heures maximum par jour; toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires. Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée Règlement : Sur facture A terme - Titres de recettes	NF	Mise à disposition de techniciens dans le cadre de l'utilisation d'une salle de spectacle	Mise à disposition par tranche de 4 heures	forfait	<b>155,00 €</b>		
			Mise à disposition par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	par tranche de 2 heures	<b>77,50 €</b>		

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>SPECTACLES ORGANISES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE : THEATRE DE LA LICORNE, "P'TITS CANNES A YOU", ...</b>					
<p><b>Gratuités</b> : demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA) / pour certains spectacles selon les conditions définies par l'(es) organisateur(s) / offre promotionnelle "une place achetée une place offerte" selon les conditions définies par les organisateurs / Nombre de places exonérées, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur / Personnalités du protocole, éducateurs, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / les professionnels invités / VIP / les bénéficiaires Culture du Cœur, les accompagnateurs de groupe de personnes handicapées, les accompagnateurs de groupes sociaux, les accompagnateurs de groupes scolaires / les écoles élémentaires de la Ville de Cannes, les centres de loisirs dépendant du service éducation de la Ville de Cannes / Dispositif famille au spectacle : pour une entrée élève à 5 € jusqu'à 4 accompagnateurs de cet élève (parents, frères ou soeurs) bénéficieront d'entrées gratuites, à partir du 5ème accompagnateur le tarif réduit sera appliqué. / <b>Invitations</b> : gagnants de jeux concours et de tombolas : Radios, AFM Téléthon, Lotos, tombolas de structures privées (écoles,...) et publiques... Invitations dans le cadre de partenariats ponctuels avec d'autres structures de la Ville, avec des professionnels de la Culture, avec des structures privées dans le domaine de la culture (soirées VIP en rapport avec la culture), mécènes,... Nombre d'invitations, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur.</p>					
<p><b>Saison du Théâtre de la Licorne</b></p> <p>L'entrée est différenciée en fonction de la catégorie d'usager</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, paiement en ligne par carte bancaire, mandat administratif. Pass culture jeunes (présentation de la contremarque)</p>	NF	<b>Saison du Théâtre de la Licorne</b>			
		Entrées	Tarif plein	Par personne	10,00 €
			Tarif réduit : Etudiants, moins de 26 ans, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille).		5,00 €
			Tarif pour les scolaires du secondaire et des primaires non cannois et les parents accompagnateurs (dans la limite de deux).		5,00 €
			Tarif groupe à partir de 10 personnes, Tarif pour les professionnels de la Culture et les professeurs.		7,00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		5,00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		7,00 €
		<b>Programmations exceptionnelles</b>			
		Entrées	Tarif plein programmation exceptionnelle	Par personne	25,00 €
			Tarif réduit programmation exceptionnelle (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)		20,00 €
		<b>Package -Billets couplés (valable sur une sélection de spectacles prédéfinie par les organisateurs)</b>			
		Entrées	Tarif plein pour 2 spectacles	Par personne	15,00 €
Tarif réduit pour 2 spectacles (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)	6,00 €				
Tarif plein pour 3 spectacles	25,00 €				
Tarif réduit pour 3 spectacles (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)	11,00 €				
<b>P'tits Cannes à You</b>					
Entrées	Ptit's Cannes à You - tarif plein	Par personne	6,00 €		
	Ptit's Cannes à You - tarif réduit (même critères que pour les spectacles)		4,00 €		
<b>EXPOSITIONS SALLE MIRAMAR ET MEDIATHEQUE RANGUIN</b>					
EXPOSITIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE CANNES APRES SELECTION DES ARTISTES					
Tout public	NF	Espace Miramar	Gratuité sauf droit d'accès fixé par la délibération autorisant la tenue de l'exposition		
<b>EXPOSITIONS ITINERANTES</b>					
LOCATION D'EXPOSITIONS ITINERANTES FREDERIC ALTMAN "LA PHOTOGRAPHIE OU LA FUREUR DE VIVRE", GILLES JACOB " PHOTOGRAPHIES DU FIF" ET MARC PIANO "PAYSAGES APPRIVOISES".					
<b>Gratuité</b> : Ville jumelée ou en partenariat avec Cannes					

CULTURE						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS						
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
MUSEES - POLE D'ART CONTEMPORAIN DE CANNES : LA MALMAISON - VILLA DOMERGUE SUQUET DES ARTISTES - MUSEE EPHEMERE DU CINEMA						
DROITS D'ENTREE						
GRATUITE						
<p><b>Gratuité Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, des sites du Pôle d'art contemporain de Cannes et du musée éphémère du cinéma :</b> demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA) / centres aérés, loisirs / étudiants (sur présentation de justificatifs) / moins de 18 ans / enseignants avec leur classe dans le cadre de l'EAC / journalistes / porteurs de la carte ICOM, ICOMOS / guides conférenciers (hors droit de parole) / invités protocole et agents de voyage en repérage / VIP / éducteurs, voyages de presse, journalistes, blogueurs / réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / Les bénéficiaires Culture du Coeur et les gagnants de jeux concours organisés par la Ville.</p> <p><b>Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal et Pôle d'Art Contemporain :</b> chaque 1er dimanche de novembre à mars inclus / lors de la Nuit Européenne des Musées, des journées européennes du patrimoine, des concerts pour la Fête de la musique, du Slow Art Day / lors des manifestations organisées par les services municipaux gratuit jusqu'à 1h avant le début de la manifestation (exemples - liste non exhaustive : Rencontres de Cannes, JEP, Suquet des Arts, conférence, week end en folie) / lors des journées nationales de l'archéologie (en cas de programmation dédiée) / participants aux ateliers de formation d'enseignants cannois, ateliers de pratique artistique pour le personnel en activité de la ville de Cannes / groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs pris en charge par des structures</p> <p><b>Gratuité limitée Musée du Masque de fer et du Fort Royal :</b> porteurs carte membre association Amis Ile Ste Marguerite Iles de Lérins / manifestation historique annuelle autour du Mémorial Huguenot, visiteurs hébergés et avec prestation sur le site du Fort Royal .</p> <p><b>Gratuité limitée sites du pôle d'Art Contemporain de Cannes</b> qui accueillent la manifestation Les Rencontres de Cannes.</p> <p><b>Gratuité limitée Musée des Explorations du monde et du Suquet des Artistes :</b> manifestation le Suquet des Arts</p> <p><b>Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal :</b> entrées et activités proposées lors du Week-End des Musées en Folie et La Quinzaine des Musées.</p> <p><b>Gratuité limitée Ateliers RC Bâtiment V Pignon Ouest Musée Masque de fer et Fort Royal :</b> Chercheurs ou artistes travaillant en partenariat avec les Musées de Cannes.</p> <p><b>Gratuité limitée Musée Ephémère du Cinéma :</b> 1 entrée offerte sur présentation d'un billet de spectacle proposé par la SEMEC en lien avec la programmation en cours du Musée éphémère du cinéma</p>						
Pass expos : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Ce pass permet l'accès en fonction des conditions fixées à plusieurs expositions dans une durée limitée, de manière générale l'été.	NF	Ticket Pass donnant droit à plusieurs entrées	Pass pour plusieurs expositions	Par personne	12,00 €	
Pass Cannes Culture : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré		Pass permettant de bénéficier de tarifs réduits au sein des équipements culturels municipaux et auprès des partenaires du territoire	Pass Cannes Culture pour Cannois et porteur carte APC			10,00 €
			Pass Cannes Culture pour non Cannois			15,00 €
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.		Entrées			Tarif plein Musées en cas d'accès partiel	4,50 €
					Tarif réduit Musées en cas d'accès partiel	2,50 €
					Tarif plein La Malmaison, Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal	6,50 €
					Tarif réduit La Malmaison, Villa Domergue, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Musée des Explorations du monde, pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents du GIP Cannes Sénior le Club.	3,50 €
					Tarif plein Suquet des artistes	4,50 €
					Tarif réduit Suquet des artistes pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents du GIP Cannes Sénior le Club.	2,50 €
					Entrée du Fort Royal, du 1er octobre au 31 mai lorsque le musée est fermé.	3,50 €
					Tarif plein Musées Ephémères	10,00 €
					Tarif réduit Musées Ephémères	5,00 €

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Musées de Cannes et Pôle d'Art Contemporain de Cannes					
Spectacles au sein des musées - entrée libre selon conditions définies par l'organisateur					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.	NF	Spectacle au sein des musées - tarif plein (n'inclut pas l'accès aux collections)			10,00 €
		Spectacle au sein des musées - tarif réduit : étudiants, moins de 26 ans, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille).(n'inclut pas l'accès aux collections)	Par personne		5,00 €
		Visite ou Atelier (1 heure) Gratuité pour 1 accompagnateur	Enfant non cannois	Par séance et par personne	8,00 €
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		6,00 €
		Atelier adolescent* / adultes groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.	Cannois		8,00 €
			Non cannois		10,00 €
		Viste ou ateliers en duo enfants/adultes accompagnants (1h, max 10 personnes par séance)	Cannois	Tarif par enfant, avec un adulte accompagnant gratuit obligatoire	10,00 €
			Non cannois		12,00 €
			Enfant supplémentaire cannois	par enfant supplémentaire, dans la limite de 3 enfants par adulte	5,00 €
			Enfant supplémentaire Non cannois		7,00 €
		Visite et/ou Atelier pour enfants (jusqu'à 10 ans) au Musée du Masque de fer et du Fort Royal à la demi journée	Enfant non cannois, traversée bateau comprise	par séance et par personne	25,00 €
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture, traversée bateau comprise		16,00 €
		Anniversaire 12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 (7-13 ans)	Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois		180,00 €
			Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture		140,00 €
		Anniversaire à la demi-journée (hors Musée du masque de fer) 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte	Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture	Par groupe	80,00 €
			Tarif non cannois		115,00 €
		Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année Visite commentée du Suquet, de ses monuments	Tarif groupe Cannois		115,00 €
			Tarif groupe non Cannois		196,00 €
Tarif Cannois	Par personne		10,00 €		
Tarif non cannois			12,00 €		
Visite guidée commentée individuelle ou en groupe, programmée à la séance sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne		Par personne	2,00 €		
Visite combinée du Suquet des Artistes et du Musée des Explorations du Monde, valable uniquement à la séance pour une visite guidée individuelle programmée.	Tarif plein	Par personne	12,00 €		
	Tarif réduit		7,00 €		

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire.	NF	Ateliers d'art plastique pour adultes, séance de 2 h au Musée des Explorations du monde.	Cannois et porteur carte APC et Pass culture	Par personne et par séance	18,00 €
			Non Cannois		25,00 €
		Médiation hors les murs : Intervention (conférence, visite découverte virtuelle etc...) en dehors du Musée		forfait par intervention	130,00 €
		Visite commentée du Suquet des artistes, du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort Royal, de la Malmaison ou de la Villa Domergue sur rdv	Etablissements scolaires Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur)	Par classe	gratuit
			Etablissements scolaires non Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur)	Par classe	60,00 €
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal, du Suquet des artistes, de la Malmaison, de la Villa Domergue ou hors les murs - adaptée pour groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs	Structures et associations relevant du champ médico-social et caritatif présentes ou agissant sur le territoire cannois	Par groupe	gratuit
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde ou du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal et des sites du Pôle d'Art Contemporain pour les organismes, associations et réseaux avec lesquels la ville de Cannes est partenaire ou membre		-	gratuit
		Visite conférence "privilège" pendant la fermeture au public des sites	Groupe de 30 personnes maximum	Par groupe 1 heure	542,00 €
		Musée du Masque de fer et du Fort Royal Visite immersive de 3 heures « Masque de fer ». Sur réservation	Groupe de 12 personnes maximum	Par groupe 3 heures	1 700,00 €
		Visite guidée privilège du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h	par groupe	70,00 €
			Entrées incluses dans le tarif.		
		Atelier privilège de pratique artistique du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h	par groupe	100,00 €
			Entrées incluses dans le tarif.		
		Offre combinée : Visite privilège musée et atelier privilège de pratique artistique (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 2h	par groupe	150,00 €
			Entrées incluses dans le tarif.		
		Visite-conférence "privilège" : par groupe ; tarif de la prestation, applicable en supplément des droits d'entrée	Groupe (9 personnes max.)	Par groupe	60,00 €
	Groupe (10 - 20 personnes max.)	Par groupe	130,00 €		
	Groupe (21-30 personnes max.)	Par groupe	160,00 €		
Site Fort Royal	Ateliers réservés aux activités artistiques et scientifiques RC Bâtiment V pignon ouest 52m2 de 10h à 16h30	jour	108,00 €		
Droit de parole dans les musées de Cannes, au Centre d'art la Malmaison, à la Villa Domergue et au Suquet des Artistes et pour les guides conférenciers non partenaires des musées de Cannes		Par groupe	38,00 €		
Droit de parole dans les musées et le Fort Royal de Sainte-Marguerite, pour les enseignants et guides conférenciers partenaires des musées de Cannes		Par groupe	gratuit		
Droit de parole le Fort Royal de Sainte-Marguerite (hors musée du Masque de fer et du Fort Royal), pour les intervenants du titulaire de la délégation de service public Fort et Voile		Par groupe	gratuit		

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>MUSEES DROITS D'EDITION</b>					
APPLICATION DE DROITS D'EDITION DUS POUR L'IMPRESSION D'OUVRAGES					
<p>Tarif selon le type de pagination et le nombre de tirages.</p> <p>La réimpression sans modification d'ISBN donne droit à une réduction de 50%.</p> <p>La réimpression de l'ouvrage avec cession des droits à un tiers et modification d'ISBN donne droit à une réduction de 25%.</p> <p>Les droits au niveau mondial multiplient les tarifs par 3, et par 2 au niveau européen.</p> <p>Dans le cadre des expositions qui présentent les œuvres des Musées de Cannes et la publication de leur étude dans un catalogue d'exposition : gratuité d'envoi, de cession d'images et de publication pour le catalogue.</p> <p>Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition. Gratuité pour les chercheurs dans le cadre de leur publication de thèse ou les spécialistes ayant signé un partenariat avec les musées de Cannes.</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	<b>NF</b>	Droits d'édition avec mention des sources	De 1 à 4 000 tirages	Pagination 1/8	<b>56,50 €</b>
				Pagination 1/4	<b>79,50 €</b>
				Pagination 1/2	<b>102,00 €</b>
				Pagination 3/4	<b>124,50 €</b>
				Page	<b>147,00 €</b>
				Double page	<b>170,00 €</b>
				Couverture	<b>339,50 €</b>
				4ème de couverture	<b>226,00 €</b>
				De 4 001 à 10 000 tirages	Pagination 1/8
			Pagination 1/4		<b>102,00 €</b>
			Pagination 1/2		<b>124,50 €</b>
			Pagination 3/4		<b>147,00 €</b>
			Page		<b>170,00 €</b>
			Double page		<b>192,50 €</b>
			Couverture		<b>395,50 €</b>
			4ème de couverture		<b>259,50 €</b>
			Plus de 10 000 tirages		Pagination 1/8
				Pagination 1/4	<b>124,50 €</b>
				Pagination 1/2	<b>147,00 €</b>
				Pagination 3/4	<b>170,00 €</b>
				Page	<b>192,50 €</b>
				Double page	<b>215,00 €</b>
				Couverture	<b>451,50 €</b>
				Couverture	<b>294,50 €</b>
Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.					<b>gratuit</b>
Pour les ouvrages à caractère culturel et / ou touristique destinés à faire la promotion du patrimoine artistique de la Ville de Cannes.					<b>gratuit</b>

**CULTURE**  
**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
APPLICATION DE DROITS DE REPRODUCTION DUS POUR IMPRESSIONS DIVERSES					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes.	NF	Droits d'édition avec mention des sources	De 1 à 100 tirages	< A4 ou équivalent	163,00 €
				< A3 ou équivalent	304,00 €
				< 50 x 70 cm	542,50 €
				< 120 x 180 cm	813,50 €
				120 x 180 cm et plus	1 085,00 €
			De 101 à 500 tirages	< A4 ou équivalent	380,00 €
				< A3 ou équivalent	711,00 €
				< 50 x 70 cm	1 301,50 €
				< 120 x 180 cm	1 899,50 €
				120 x 180 cm et plus	2 495,00 €
			Plus de 501 tirages	< A4 ou équivalent	651,50 €
				< A3 ou équivalent	1 215,00 €
				< 50 x 70 cm	2 169,50 €
				< 120 x 180 cm	3 254,50 €
				120 x 180 cm et plus	4 339,00 €
Autre prestations			sur devis		
APPLICATION DE DROITS D'EDITION SUR INTERNET					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes.  - Par année supplémentaire : + 50 % - Hors réseau local français : majoration de 20 % Les images ne pourront être copiées, stockées, retouchées, modifiées ou être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou commerciales, même partiellement, sans l'accord de la Ville de Cannes	NF	Droits d'édition par photographie et par an avec mention des sources	De 1 à 49 photographies	site culturel	65,00 €
				édition	162,50 €
			De 50 à 99 photographies	site culturel	44,00 €
				édition	109,50 €
			Plus de 100 photographies	site culturel	28,50 €
				édition	71,00 €

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>MEDIATHEQUE DROITS D'INSCRIPTION</b>					
<b>MEDIATHEQUE BIBLIOTHEQUE ANNEXE ET BIBLIOBUS</b>					
<b>GRATUITES</b>					
<p><b>Gratuité adhésions</b> : demandeurs d'emploi, personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs, grands mutilés de guerre, allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA), RMA, RSA, et personnes non imposables, enfants et jeunes jusqu'à 18 ans avec parents non imposables, bénévoles médiathèques, amis médiathèques, élèves cannois de CP et CE1 sur présentation du courrier du Maire accompagnant le trousseau de livres offerts par la municipalité.</p> <p><b>Gratuité limitée</b> : livres et partitions : classes des établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées), Centres de loisirs, Assistantes maternelles exerçant à Cannes dans le cadre de leurs activités professionnelles. Sac à livres : possibilité d'offrir un sac à livre dans le cadre des remises de prix pour les concours organisés par les médiathèques.</p> <p><b>Gratuité Adhésion multimédia (livres inclus) 1 an</b> : en faveur des lauréats des opérations littéraires organisées par ou en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants détenteurs du Cannes pass culture jeunes</p> <p><b>Gratuité</b> : dans le cadre de la tournée du bibliobus jeunesse et lors de manifestations nationales.</p> <p>Résidence d'auteur : appartement localisé dans l'aile ouest de la villa Rothschild. En faveur des associations culturelles, des auteurs et des artistes après appel à projet et délibération d'un jury.</p>					
<p>Le droit d'inscription est différencié en fonction de la catégorie d'utilisateur (enfant, adulte)</p> <p>- Une carte d'accès aux services de la médiathèque est délivrée contre paiement d'une redevance annuelle. Les conditions de gratuité sont fixées dans la grille tarifaire</p> <p>- Tarif différencié entre les administrés adultes cannois et la population extérieure.</p> <p>En cas de perte ou de détérioration de document : les documents perdus ou gravement détériorés devront être remplacés par un document strictement identique.</p> <p>En cas de non disponibilité dans le commerce, l'utilisateur rembourse la valeur marchande notée dans la fiche informatique du document.</p> <p>Les pénalités de retard s'appliquent à toutes les catégories d'utilisateurs (sauf catégorie enfant et jeune) et pour tous types de documents prêtés.</p> <p>Les jours de fermeture et jours fériés ne sont pas comptés.</p> <p>Exonération des pénalités de retard pour les personnes présentant un justificatif médical mentionnant une incapacité à se déplacer.</p> <p>Les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Cannes bénéficient d'une gratuité pour les prêts de partitions et produits multimédia stockés au Conservatoire uniquement.</p> <p>Plafonnement des pénalités par carte d'abonnement : 30 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	<b>NF</b>	Adhésion livres, partitions et multimédia	1 - Adultes Cannois	Par an	13,00 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia	2 - Adultes usagers des autres communes	Par an	20,00 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia	3 - Enfants, adolescents et étudiants Cannois (enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants)	Par an	3,50 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia	4 - Enfants, adolescents et étudiants non Cannois	Par an	5,00 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia pour les adhérents à APC aventura, Cannes Université, Cannes Bel Age et les détenteurs d'un Pass Culture (Cannois et non Cannois)	Adultes	Par an	8,00 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia " Vacancier " valable un mois	Adultes	Un mois	8,00 €
		Adhésion livre " Maison de retraite	Carte Groupe	Par an	33,00 €
		Participation à un cycle d'atelier de plus de 3 séances et nécessitant la présence d'un professionnel de l'action culturelle.	Pour les usagers inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	11,00 €
		Participation à un cycle d'atelier de plus de 3 séances et nécessitant la présence d'un professionnel de l'action culturelle.	Non inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	17,00 €
		Jeux d'animation collectifs		tarif/participant	11,00 €
		Ateliers, animations dans le cadre de l'EAC	pour les groupes d'enfants scolaires et non scolaires cannois et non cannois	Par groupe	gratuit
		Ateliers de pratique artistique ou littéraire animé par un professionnel de l'action culturelle	usagers inscrits aux médiathèques	tarif/participant	11,00 €
		Ateliers de pratique artistique ou littéraire animé par un professionnel de l'action culturelle	Non inscrits aux médiathèques	tarif/participant	17,00 €
		Cartes d'adhésion	Participation de l'abonné à la réalisation d'un nouveau support en cas de perte	Unité	2,50 €
Pénalités de retard	Application d'une pénalité de retard à compter du 29ème jour de prêt	Par jour et par document prêté	0,25 €		
Adhésion livres, partitions et multimédia - portage à domicile pour adultes isolés ciblés par le C.C.A.S.	Adultes	Par an	Gratuit		
<p>Service au public : le prêt entre-bibliothèques (PEB) permet d'obtenir la consultation sur place des ouvrages provenant d'une autre bibliothèque pour une durée d'un mois, des photocopies d'ouvrages d'autres bibliothèques.</p> <p>Paiement des frais d'acheminement par l'utilisateur avec obligation de passer par le PEB pour l'utilisateur.</p> <p>Sur place, d'avance, régie de recettes Numéraire, chèques, CB</p>	<b>NF</b>	Frais de port pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur (aller) et tarifs envoi colis selon poids avec RAR (retour)		Variable
		Frais de reproduction pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur		Variable
		Prêt d'une liseuse ou d'un lecteur DVD	Pour les usagers inscrits à la médiathèque		Gratuit
		Prêt d'une tablette : encaissement si matériel non restitué ou détérioré	Pour les usagers avec adhésion multimédia		270,50 €
		Sac à livres		Par unité	3,15 €
<b>MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE DE LA PLAGE</b>					
<b>PRETS DE DOCUMENTS</b>					
Sur la Plage Macé juin, juillet, août et septembre gratuit	<b>NF</b>	Prêt de documents 48 heures	Plage Zamenhof à Cannes Bibliothèque d'été de la Plage		Gratuit

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
					HT	TTC

\* sauf en cas de mention particulière

**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES**

		VENTE D’AFFICHES ET DE PRODUITS DERIVES						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d’œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes extérieurs à l’occasion d’une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l’artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)</p>	NF	Affiche sérigraphie édition spéciale ouverture du Centre d’Art La Malmaison		Unité	158,33 €	190,00 €		
		Affiches	Impression couleur format A3		1	3,75 €	4,50 €	
			Format 45/45		1	4,58 €	5,50 €	
			Format 50/50		1	4,58 €	5,50 €	
			Format 40/60 (papier de qualité)		1	4,58 €	5,50 €	
			Format 50/70, caractère luxueux		1	7,92 €	9,50 €	
			Format 80/120		1	12,50 €	15,00 €	
			Format 120/176		1	12,50 €	15,00 €	
		Assiette rose rouge			Unité	29,17 €	35,00 €	
		Badges Picasso			Unité	7,92 €	9,50 €	
		Boucles d’oreilles		La fleur qui marche		Unité	30,00 €	36,00 €
		Bougie			Unité	5,83 €	7,00 €	
		Bouteille verre artiste			Unité	16,67 €	20,00 €	
		Bracelets	Rose d’Othoniel noir		Unité	50,00 €	60,00 €	
			Picasso		Unité	7,92 €	9,50 €	
			Picasso (rigide)		Unité	17,08 €	20,50 €	
		Broches	Niki de Saint Phalle		Unité	35,83 €	43,00 €	
			Rose d’Othoniel		Unité	50,00 €	60,00 €	
		Cahiers	de dessin Niki de Saint Phalle		Unité	5,42 €	6,50 €	
			écolier Niki de Saint Phalle		Unité	4,58 €	5,50 €	
			souple		Unité	4,58 €	5,50 €	
			rigide		Unité	7,92 €	9,50 €	
			Henri matisse Icare		Unité	8,33 €	10,00 €	
			à spirale Matisse Arbre		Unité	8,33 €	10,00 €	
			à spirale Matisse cœur		Unité	8,33 €	10,00 €	
		Carnets	à spirale Othoniel rose		Unité	8,33 €	10,00 €	
			carnet de notes musée		Unité	2,92 €	3,50 €	
			Picasso		Unité	6,25 €	7,50 €	
			carnet format 10x15 cm,		Unité	7,92 €	9,50 €	
			carnet format 16x24 cm, Carnet de notes, expos La Malmaison, Espace Miramar, Ville Demerque, Le Suquet des Artistes		Unité	4,58 €	5,50 €	
Cartes postales	à l’unité		Unité	0,83 €	1,00 €			
	musées (Lot de 10)		Par lot	3,75 €	4,50 €			
	expositions temporaires du Pôle d’art contemporain		Unité	0,83 €	1,00 €			
	expositions temporaires du Pôle d’art contemporain (Lot de 10)		Par lot	5,83 €	7,00 €			
	14X20 Niki de Saint Phalle		Unité	1,25 €	1,50 €			
CD reportage expo réalisé par La Malmaison		support CD		Unité	8,75 €	10,50 €		
Collier			Unité	15,83 €	19,00 €			
Crayons	Gris		Unité	0,83 €	1,00 €			
	Couleurs Picasso		Unité	4,58 €	5,50 €			
Coussins	Picasso		Unité	53,33 €	64,00 €			
	Dali		Unité	31,25 €	37,50 €			
Dessous de verre	cartonné		set de 5	7,50 €	9,00 €			
	Monet		set de 6	8,33 €	10,00 €			
	Othoniel		Unité	8,33 €	10,00 €			

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
<b>MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES</b>						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)</p>	NF	Echarpe Niki de Saint Phalle		Unité	7,92 €	9,50 €
		Eventail	Musées	Unité	8,75 €	10,50 €
			Pôle d'art contemporain de Cannes		10,83 €	13,00 €
		Foulards	Foulard Picasso, Gabarron	Unité	30,83 €	37,00 €
			Foulard Chagall-Dali-Picasso 90x90cm		80,00 €	96,00 €
			Musées	Unité	10,00 €	12,00 €
		Gourde		Unité	7,92 €	9,50 €
		La boîte à couleurs des impressionnistes		Unité	16,67 €	20,00 €
		Magnets	Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Pôle d'Art contemporain, Musées Ephémères et Suquet des Artistes	Unité	3,33 €	4,00 €
		Magnet connecté		Unité	5,42 €	6,50 €
		Marque page	Marque page des Musées	Unité	0,83 €	1,00 €
			Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901	Unité	0,83 €	1,00 €
		Miroir de poche Niki de Saint Phalle		Unité	7,92 €	9,50 €
		Mugs	Avec décor Musée	Unité	5,00 €	6,00 €
			Avec visuel expo La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, Musée Ephémère, Suquet des artistes	Unité	8,75 €	10,50 €
			"Artiste"	Unité	10,00 €	12,00 €
			"Artiste" en verre	Unité	8,33 €	10,00 €
			Guéridon Picasso	Unité	10,00 €	12,00 €
			Othoniel	Unité	25,00 €	30,00 €
		Parapluie		Unité	15,83 €	19,00 €
		Pendentif céramique Picasso		Unité	13,33 €	16,00 €
		Pendulette Picasso		Unité	22,08 €	26,50 €
		Plat rose Othoniel		Unité	45,83 €	55,00 €
		Plateau rond 3 jarres		Unité	25,00 €	30,00 €
		Plateau Exposition		Unité	80,00 €	96,00 €
		Porte-clés		Unité	3,75 €	4,50 €
		Porte monnaie Niki de Saint Phalle		Unité	13,33 €	16,00 €
		Post-it Picasso		Unité	2,92 €	3,50 €
		Poster exposition		Unité	12,50 €	15,00 €
		Puzzles	12 pièces	Unité	14,17 €	17,00 €
			24 pièces	Unité	15,83 €	19,00 €
		Shopping		Unité	12,50 €	15,00 €
		Sacs	Tissu - Musées / Pôle d'art contemporain	Unité	4,58 €	5,50 €
			Fleurs du mal Baudelaire	Unité	6,67 €	8,00 €
			Othoniel	Unité	25,00 €	30,00 €
		Set crayons	Set de 12 crayons couleurs, expos de la Malmaison, Espace Miramar, Suquet des artistes, Villa Domergue, Musée Ephémère et Musées de France	set de 12 crayons	3,75 €	4,50 €
		Stylo ou crayon		Unité	2,08 €	2,50 €
		Tee shirt Musée, centre D'art		Unité	10,83 €	13,00 €
		To do list Miro		Unité	5,00 €	6,00 €
		Trousse Dora Maar		Unité	18,33 €	22,00 €

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
					HT	TTC	
* sauf en cas de mention particulière							
<b>MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES</b>							
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire  Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)	NF	Produits Océanie (musées)	Pareo adulte taille unique	Unité	12,50 €	15,00 €	
			Pareo enfant	Unité	10,00 €	12,00 €	
			Baume monoi "Royal" 60 ml	Unité	13,25 €	15,90 €	
			Huile monoi "Royal" 125 ml	Unité	9,08 €	10,90 €	
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 120 ml	Unité	7,42 €	8,90 €	
			Lot monoi "Tevi Tahiti" 4x60ml	par lot	13,25 €	15,90 €	
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 60 ml	Unité	3,75 €	4,50 €	
			Tatouage éphémère	Unité	4,17 €	5,00 €	
Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.  Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.  Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville  Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville  Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire en ligne par carte bancaire  Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)	NF	<b>VENTES DE CATALOGUES ET PUBLICATIONS</b> <b>(édités par les services de la Direction de la Culture)</b>					
		Fascicule quartier Oxford illustrant la visite du quartier	1	1,42 €	1,50 €		
		Fascicule quartier Russe illustrant la visite du quartier	1	2,37 €	2,50 €		
		Fascicule quartier Californie illustrant la visite du quartier	1	3,32 €	3,50 €		
		Brochure des musées 21 x 21 cm	1	4,74 €	5,00 €		
		Brochure du Masque de fer	1				
		Fascicule d'exposition temporaire relié	1				
		Fascicule Cannes, histoire d'espaces publics	1				
		Créations publiques 1	1	7,58 €	8,00 €		
		Histoire des Sports Élégants					
		Instants publics 1					
		Regards publics 1					
		Talents publics 1	1	8,53 €	9,00 €		
		Zoo du Musée					
		Expressions Azuréennes plaquettes					
		Cannes Elles et Eux - T1					
		Cannes Elles et Eux - T2	1	9,48 €	10,00 €		
		Catalogues d'exposition modèle standard	1	11,37 €	12,00 €		
		Chatwin Bruce l'alternative nomade	1	13,46 €	14,20 €		
		Szcesny Luxe Calme Volupté					
		Toucher du bois	1	14,22 €	15,00 €		
		Louis Cane, Sculptures.					
		Olivier Masmonteil	1	14,22 €	15,00 €		
		Créations publiques 2					
		Instants publics 2					
		Regards publics 2					
		Talents publics 2					
		Corps à Corps					
		Lot de 2 catalogues déjà constitué					
		Catalogue des expositions du Suquet des artistes et de la Villa Domergue H28 L23	1				
		En Ethiopie 1980 2000	1			15,36 €	16,20 €
		Dali à Cadaqué	1			16,11 €	17,00 €
		A la découverte de la culture inuit					
		Trésors de Sagesse de La Goutte créative	1	17,06 €	18,00 €		
		Arts traditionnels du Japon : chefs d'œuvre de l'Institut Lussato-Fédier					
		Dali Salvador Dali aux frontières du réel	1				
Ile(s) - catalogue du musée de Corte 2015	1	18,01 €	19,00 €				
La Croisette	1						
Avec les pêcheurs de Cannes	1	18,39 €	19,40 €				
D'un rivage à l'autre							
Musiques du monde							
Voyages immobiliers							

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
<b>MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES</b>						
<p>Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)</p>	NF	<b>CATALOGUES ET PUBLICATIONS - édités par les services de la Direction de la Culture (suite)</b>				
		Ouvrage type "collection Patrimoines" des musées 30x24,5cm	1	18,96 €	20,00 €	
		Pierre et Gilles , le goût du cinéma.	1			
		Catalogue d'exposition d'hiver à La Malmaison H28 L24 cm	1			
		Demeures anciennes et beaux jardins	1			
		Pays de Lérins : ici, demain... s'écrit aujourd'hui	1			
		Etude de toponymie régionale de P. Vouland	1			
		Vignes JC	1	19,34 €	20,40 €	
		Les Peintres de l'autre rive	1	19,91 €	21,00 €	
		Bellini				
		Qajars				
		Fini Léonor Portraits				
		Lhote André Ossip Zadkine				
		Matisse la danse				
		Mimmo Jodia Silenzio	1	21,80 €	23,00 €	
		Miro Joan Ancienne collection galerie Pierre Matisse	1	22,75 €	24,00 €	
		Ozenfant				
		Roy Xavier Instants d'ailleurs				
		Titus Carmel Gérard				
		59 chefs d'œuvre de l'école Russe, le nu en peinture 1900 1970				
		Capron les Capron sculptures céramiques				
		Chu Tehchun Paysages de songes	1	23,22 €	24,50 €	
		Folon				
		Hartung Hans fondation Hartung Bergman				
		Piano Marc le privilège de l'invention				
		Reinhoud				
		Thumm Peter les dernières créations				
		Les Esclaves oubliés de Tromelin de Sylvain Savoia	1	23,70 €	25,00 €	
		Avril Armand Après nous le déluge				
		Clavé Antoni				
		Gerber Théo l'esprit des rêves métamorphose du silence				
		Jacob Gilles photograque				
		Leindorfer Gille				
		Masson André	1	24,64 €	26,00 €	
		Meriel Olivier	1	25,59 €	27,00 €	
		Theunissen Pierre				
		Tomaselli Sixty Shot Dream				
		Vauban le Fort Royal				
		Villers André 60 ans de photographie				
		Pierre Dagonnot Le Masque de fer à l'île Sainte Marguerite				
Kehinde Wiley, Peintre de l'épopée.	1	24,64 €	26,00 €			
Catalogue exposition d'été à la Malmaison H 28 L24 cm						
Bae Bien-U Et les Pins brodaient le ciel						
Ifergan Eric Hope						
Antonio St Sylvestre						
Barni Roberto, Rien n'appartient à rien						
Bauquier Georges	l'unité	25,59 €	27,00 €			
Cesar l'œuvre de bronze						
Combas						
Kijno les grandes œuvres						
Moya						

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)			
					HT	TTC		
* sauf en cas de mention particulière								
<b>MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES</b>								
<p>Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)</p>	NF	<b>CATALOGUES ET PUBLICATIONS - édités par les services de la Direction de la Culture (suite)</b>						
		Alberto Magnelli						
		Alfons Alt						
		Braque, La Magie de l'Estampe						
		César, Expériences graphiques						
		Chagall, Les couleurs de la vie						
		Fautriol La figuration libérée						
		Mansouroff						
		Stanley William Harter ou la métamorphose des lignes				l'unité	26,54 €	28,00 €
		L'expressivité primitive au regard inspiré						
		Picasso Le nu en liberté						
		Picasso Les chemins du sud						
		Picasso La suite Vollard						
		Salvador Dali 2016						
		Max Ernst, l'imagination en jeu						
		C Gabarron						
		Nils Udo sur l'eau				l'unité	27,49 €	29,00 €
		Arman Les Inédits						
		Altman Frédéric : la photographie ou la fureur de vivre						
		Bellay				l'unité	28,44 €	30,00 €
		Pavlos Papier en Fête						
		Rousse Georges Méditerranéo						
		Julien Chatelain				l'unité	29,38 €	31,00 €
		Domergue un rêve d'artiste au Paradis				l'unité	30,33 €	32,00 €
		Histoire de Cannes				1	33,18 €	35,00 €
		Les Russes Hors Frontières				l'unité	34,12 €	36,00 €
		Barthélémy Togo				l'unité	46,45 €	49,00 €
		Demeures anciennes + "Cannes, elles et eux, 2 tomes" + "La Croisette"				lot de 4	47,39 €	50,00 €
		<b>VENTES DE CATALOGUES ET PUBLICATIONS (éditeurs extérieurs)</b>						
		Ingres				1	7,11 €	7,50 €
		Voyage au temps des impressionnistes avec Monet				1		
		André Derain				1	7,39 €	7,80 €
		Camille Corot				1		
		Claude Monet, l'adieu au paysage				1	7,58 €	8,00 €
		Le musée du corps				1	8,06 €	8,50 €
		Claude Monet, Georges Clemenceau, une histoire, deux caractères				1	8,44 €	8,90 €
		Paul Durand ruel-marchand des impressionnistes				1		
		Pierre Bonnard, le feu des solitudes charnelles				1	8,53 €	9,00 €
		Henri Matisse, mes docs arts				1		
		Pablo Picasso, mes docs art				1	9,00 €	9,50 €
		Gertrude Stein et Pablo Picasso l'invention du langage				1		
		Je miaule l'art à tout petits pas				1	9,38 €	9,90 €
		Pierre Auguste Renoir, mon père				1		
		Pierre Bonnard, Guillaume Morel				1	9,43 €	9,95 €
		Connaissez-vous ? André Derain				1		
Connaissez-vous ? Camille Corot				1	9,48 €	10,00 €		
Livre : mon petit Picasso				1				
Picasso, le minotaure adulé				1	9,86 €	10,40 €		
Claude Monet, biographie				1	10,43 €	11,00 €		
La promenade au musée				1				
L'art contemporain histoire et géographie				1	10,43 €	11,00 €		

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
					HT	TTC

\* sauf en cas de mention particulière

**MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES**

CATALOGUES ET PUBLICATIONS - éditeurs extérieurs (suite)						
<p>Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)</p>	NF	Je chante l'art à tout petits pas	1	11,28 €	11,90 €	
		Je sens l'art à tout petits pas	1			
		J'entends l'art à tout petits pas	1			
		Eloge de la critique- de Diderot à Roland Barthes	1	11,37 €	12,00 €	
		Impressionnisme, Ralph Skea	1			
		L'art contemporain en France	1			
		Les couleurs de Monsieur Renoir	1			
		Livre : céréales : une moisson	1			
		Livre : l'art et la lettre	1			
		Livre : mon petit Matisse	1			
		Monet l'œil et l'eau	1			
		Relier Hopper	1			
		Je m'amuse avec Cézanne	1			12,32 €
		Mon petit Cézanne	1	12,80 €	13,50 €	
		Désir pour désir	1	14,12 €	14,90 €	
		Les constellations de Varengeville	1			
		Les enquêtes de Renoir et Monet : nature mort	1			
		Les peintres de la Méditerranée	1	14,17 €	14,95 €	
		L'ouvert Vicky Colombet	1	14,22 €	15,00 €	
		Tout sur l'impressionnisme	1			
		Hopper ombre et lumière du mythe américain	1			
		André Derain En 15 questions	1	14,98 €	15,80 €	
		Le Monde, Olivier Cœna, Gérard Traquandi	1	15,12 €	15,95 €	
		Le Monde, Olivier Cœna, Gérard Traquandi	1	15,17 €	16,00 €	
		Ambroise Vollard un marchand d'art et ses trésors	1	15,36 €	16,20 €	
		Cézanne, puissant et solitaire	1			
		Ingres "Ce révolutionnaire-là"	1			
		Monet un œil mais bon Dieu quel œil	1	15,45 €	16,30 €	
		Corot la mémoire du paysage	1			
		Karine Rougier, nous qui désirons sans fin	1			
		La culture nous sauvera	1	17,06 €	18,00 €	
		Le musée national	1			
		Le parfum des fleurs la nuit	1			
		Livre la peinture au fil du temps	1	17,54 €	18,50 €	
		Bleu bacon	1	18,48 €	19,50 €	
		Quand tu écouteras cette chanson	1			
		Décoder l'art contemporain	1	18,86 €	19,90 €	
		La nuit s'ajoute à la nuit	1			
		La petite histoire de l'art	1			
		Livre : pourquoi c'est connu ?	1	18,96 €	20,00 €	
Christine Safa	1					
Correspondance 1925-1946 Pierre Bonnard Henri Matisse	1					
Allez-y voir écrits sur la peinture	1	19,91 €	21,00 €			
Raymond Mason la liberté de l'esprit	1					
Contes des sages Maoris	1	20,38 €	21,50 €			
Le syndrome de l'orangerie	1	20,85 €	22,00 €			
Rose Valland le Front de l'art, défense des collections françaises 1939 - 1945	1					
Le voleur d'art : une histoire d'amour et de crimes	1	21,80 €	23,00 €			
Dictoinnaire amoureux de l'Art Moderne et Contemporain	1	22,75 €	24,00 €			
Le masque de fer : un secret d'Etat révélé	1	23,51 €	24,80 €			

**CULTURE**  
**PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS**

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
<b>MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES</b>						
<p>Les tarifs des catalogues-sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)</p>	NF	<b>CATALOGUES ET PUBLICATIONS - éditeurs extérieurs (suite)</b>				
		Art contemporain, Elisabeth Couturier	1	23,60 €	24,90 €	
		En avant les histoires de l'art !	1	23,60 €	24,90 €	
		Fabuleuses créatures	1	23,60 €	24,90 €	
		Le grand livre de l'art contemporain	1			
		Eloge du pic saint loup	1			
		Etincelles, entretien avec Robert Combas	1	23,70 €	25,00 €	
		Henri Matisse, la dissolution du trait de la couleur	1			
		Livre : Henri Matisse, la dissolution du trait et de la couleur	1			
		Philippe Hortalà 1987-1992	1			
		Au bord de l'eau, vincent Bioulès	1	24,64 €	26,00 €	
		L'art contemporain une infographie	1			
		Comment regard l'art au XX siècle, l'art contemporain	1	25,59 €	27,00 €	
		Henri Matisse, Louis Aragon	1			
		Henri Matisse, une palette d'objets	1	26,54 €	28,00 €	
		Livre Henti Matisse une palette d'objet	1			
		Naissance de l'art contemporain, une histoire mondiale	1			
		Pablo Picasso, écrits	1			
		Picabia pique à Ingres	1	27,49 €	29,00 €	
		Salut, Marion Bataillard	1			
		L'art contemporain par les femmes	1	28,39 €	29,95 €	
		Catalogue expo Dessus, dessous - Suquet des Artistes	1	28,44 €	30,00 €	
		Vincent Bioulès chemin de Rome à Montauban	1	30,33 €	32,00 €	
		Auguste Chabaud en provence	1			
		Cinéma Martial Raysse	1	33,18 €	35,00 €	
		Matisse, les fleurs du mal illustrées	1			
<p>D'avance par virement Sur facture Régie de recettes</p>	NF	<b>FRAIS D'ENVOI</b>				
		(Tarifs nets)	Frais de port pour la vente en ligne des catalogues en France	1 catalogue	unité	12,01 €
				2 catalogues	au lot	13,18 €
				3 catalogues	au lot	14,38 €
				4 catalogues	au lot	15,53 €
Frais de port par correspondance	Envoi en France ou à l'étranger, selon les tarifs postaux en vigueur dans le cadre du marché négocié avec la Ville	au poids	variable			

**CULTURE  
ARCHIVES**

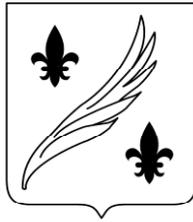
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>GRATUITES</b>					
<p><b>Gratuité</b> pour les reproductions de documents d'archives, pour les documents numérisés et copies numériques ainsi que la diffusion d'images : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Eductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes.</p> <p><b>Gratuité</b> pour les ateliers adultes et enfants hors scolaires, visites des quartiers, expositions : demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA)</p>					
<b>REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, en ligne, par carte bancaire  Tarif différencié en fonction du type de support  Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	<b>NF</b>	Acte d'état civil ou des registres paroissiaux	Acte état civil datation imprécise	1	<b>10,50 €</b>
			Acte état civil date connue	1	<b>5,00 €</b>
			Acte registres paroissiaux, date connue	1	<b>10,50 €</b>
			Acte registres paroissiaux, date inconnue	1	<b>16,00 €</b>
Association Amis des archives		Annuel, en contrepartie de l'aide de l'association pour l'enrichissement des fonds communaux	Forfait :100 documents numérisés par an, droits de reproduction des documents numérisés pour leurs catalogues et leurs conférences uniquement et 30 photocopies par an	Forfait	<b>107,00 €</b>
<b>DOCUMENTS NUMERISES ET COPIES NUMERIQUES</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, en ligne pour les CD uniquement Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	<b>NF</b>	CD-ROM des archives	Copie CD-ROM Complet (par CD) et diaporama réalisé par les archives	1	<b>21,50 €</b>
		CD-ROM	Transfert sur CD (par CD)	1	<b>11,00 €</b>
		Numérisation	Par image	1	<b>5,00 €</b>
		Fichier vidéo	Tarif à la minute	1	<b>3,00 €</b>
<b>DIFFUSION D'IMAGE</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	<b>NF</b>	Droits de diffusion	Utilisation à usage privé - 5 images en résolution 250 DPI	1	<b>26,50 €</b>
			Large diffusion avec mention source	1	<b>52,00 €</b>
			Publication sans but lucratif à visée scientifique ou universitaire, mémoire ou master d'étudiant	1	<b>Gratuit</b>

<b>CULTURE ARCHIVES</b>					
<b>ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT</b>	<b>CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE</b>	<b>DETAILS PRESTATIONS</b>	<b>PRECISIONS</b>	<b>UNITE</b>	<b>Tarifs au 01/01/2025 (*)</b>
* sauf en cas de mention particulière					
<b>ATELIERS ADULTES ET ENFANTS HORS SCOLAIRES</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	<b>NF</b>	Ateliers	Individuel	1	<b>6,50 €</b>
		Ateliers d'histoire régionale - personnes inscrites auprès des associations Cannes Université et Cannes séniors	Individuel	1	<b>Gratuit</b>
		Dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale	Individuel	1	<b>Gratuit</b>
		Atelier participatif	Individuel	1	<b>Gratuit</b>
		Groupe enfants non scolaire cannois (centres de loisirs, centres aérés)	Groupe	1	<b>Gratuit</b>
<b>ATELIERS SCOLAIRES</b>					
Sur place - A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	<b>NF</b>	Atelier dans ou hors les murs pour scolaires cannois		1	<b>Gratuit</b>
		Atelier dans une école non cannoise	avec déplacement	Forfait	<b>61,00 €</b>
		Atelier dans les murs pour scolaires non cannois		Forfait	<b>31,50 €</b>
<b>VISITES DES QUARTIERS</b>					
Tarif fixé Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire dans les locaux Gratuité pour les scolaires et les handicapés encadrés par les services hospitaliers	<b>NF</b>	Circuit promenade	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	<b>6,50 €</b>
			Non cannois - individuel	1	<b>8,50 €</b>
			Cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	<b>86,50 €</b>
			Non cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	<b>119,50 €</b>
			Individuel - Moins de 18 ans	1	<b>Gratuit</b>
			dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale	1	<b>Gratuit</b>
<b>CONFERENCES</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	<b>NF</b>	Conférence donnée par un intervenant extérieur et organisée par le service (dans nos locaux)		1	<b>Gratuit</b>

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>EXPOSITIONS</b>					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, paiement en ligne uniquement pour les catalogues	NF	Visite guidée de l'exposition temporaire	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	3,50 €
			Non cannois - individuel	1	5,50 €
			Individuel - Moins de 18 ans	1	Gratuit
			Dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale	1	Gratuit
			Groupe cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	42,00 €
			Groupe non cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	74,50 €
<b>LOCATION DE SALLE</b>					
Sur place, à terme, régie de recettes paiement en numéraire, par virement, chèque ou CB.	NF	Location salle Calmette association cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	42,00 €
		Location salle Calmette association non cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	77,50 €

CULTURE CONSERVATOIRE							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - COTISATIONS ANNUELLES</b>							
<p>Un règlement des cotisations supérieures à 21 € est possible sans frais par prélèvement en 3 mensualités consécutives. Le 1er tiers est prélevé au maximum le mois suivant la demande de paiement.</p>		Toute inscription à un cursus du conservatoire, quel qu'il soit, comprend les forfaits de photocopies remises aux élèves par les professeurs dans le cadre de leur scolarité.	Inclus avec une inscription au conservatoire	Par an	21,00 €		
		<p><b>A) Ateliers, cours collectifs, cursus diplômant en classe à aménagement horaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eveil musical de 2 ans au CP</li> <li>- Ateliers ou ensembles instrumentaux, et théâtraux pour les adultes*</li> <li>- Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) ou "arts numériques multimédias"</li> <li>- Formation musicale enfants ou adultes et chorale enfants sans instrument hors choeurs spécialisés, disciplines d'érudition (en dehors du cursus), à l'exception du Cursus de Création - Erudition, pour tout élève non Cannois étudiant 2 disciplines sur les 3 possibles</li> <li>- Formation Musicale : cours au Lycée Carnot</li> <li>- Classe option musique au BAC uniquement pour les élèves en classe de Terminale</li> <li>- Cours collectif ou individuel dispensé aux musiciens de l'Espérance de Cannes en fonction des places disponibles</li> <li>- Classes à aménagement horaires. Exception : gratuité pour les élèves du collège Les Mûriers et Gérard Philipe</li> </ul>					
<p><b>Distinction tarifs cannois et non cannois</b> Sont considérés comme Cannois les usagers domiciliés à Cannes ou, pour les enfants mineurs non domiciliés à Cannes, les élèves scolarisés dans un établissement scolaire cannois dont l'un des parents exerce une activité professionnelle à Cannes ou les usagers justifiant d'un hébergement à Cannes.</p> <p><b>Modalités d'établissement des demandes de paiement</b> La facturation est établie avec les documents justificatifs en possession de l'administration au moment de la constitution du dossier administratif de la famille. Sauf pour les mêmes cas évoqués à la rubrique "remboursement d'une partie de la cotisation annuelle", elle ne pourra être modifiée a posteriori même en cas de modification de la situation de l'élève ou de ses responsables légaux</p> <p><b>Élèves en foyer ou famille d'accueil :</b> gratuité de la scolarité pour A), B), C), D) et E)</p> <p><b>Tarifs réduits :</b> Réduction de 50% à partir du 3ème enfant d'un même foyer inscrit au Conservatoire sauf pour les locations d'instrument</p> <p><b>Cursus création-érudition :</b> deux ou trois disciplines peuvent être choisies. Les élèves non cannois qui prennent deux disciplines sont facturés au tarif A.</p> <p><b>Inscription en cours d'année :</b> La totalité du trimestre*** en cours et le suivant, s'il y a lieu, sont dus. Pour les inscriptions effectuées à partir du 2ème trimestre, le montant de la cotisation est calculé au prorata des trimestres restant à effectuer.</p> <p><b>*** Trimestre =</b> période de 12 semaines calendaires consécutives hors vacances scolaires <b>Du 1er au 30 juin de l'année scolaire en cours,</b> possibilité de bénéficier d'une "approche instrumentale ou vocale" gratuite dans la limite des places disponibles</p> <p><b>*Gratuit</b> en tant que 1ère discipline collective dans le cadre d'un cursus diplômant ou élèves ou artistes et interprètes amateurs bénévoles intervenant en renfort dans les pratiques collectives, à la demande de la Ville à l'exception de la M.A.O. et des arts numériques.</p> <p><b>** Gratuit</b> si l'élève est inscrit dans le cadre d'un cursus et en classe de Terminale</p> <p><b>Inscription pour une période limitée :</b> les personnes en situation transitoire dans la région (échanges erasmus, formation professionnelle, stage, etc.) ou souhaitant perfectionner leur pratique artistique de manière ponctuelle, peuvent être inscrites en cours d'année pour une durée limitée.</p> <p>Elles sont facturées au prorata des trimestres d'inscription (tout trimestre commencé est dû).</p> <p><b>Remboursements d'une partie de la cotisation annuelle</b> Une partie de la cotisation annuelle peut être remboursée pour les motifs suivants : - En cas d'abandon pour cas de force majeure dûment justifié (liste non exhaustive) : déménagement hors département, longue maladie, décès familial, etc. Le remboursement s'effectue au prorata des trimestres non effectués (tout trimestre commencé est dû). - En cas d'absence d'un enseignant non remplacé au-delà d'une période continue de 4 semaines : - Lorsque le cours suivi n'est relié à aucun cursus ou s'il n'y a plus qu'un seul cours suivi dans le cadre d'un cursus. Le remboursement s'effectue dans ces cas au vu du nombre de cours non assurés.</p>	NF	*Exceptions		Par an	Gratuit		
		Par personne QF= 0-500	Cannois		Par an	135,00 €	
			Non cannois			165,00 €	
		Par personne QF= 501-1500	Cannois		Par an	138,00 €	
			Non cannois			168,00 €	
		Par personne QF= + 1501	Cannois		Par an	141,00 €	
			Non cannois			171,00 €	
		Classes à aménagements horaires	Collège les Mûriers et Gérard Philipe		Par an	Gratuit	
		Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	Cannois		Par an	Gratuit	
			Non Cannois		Par an	Gratuit	
		<p><b>B) Cursus diplômant :</b> Enseignement toutes disciplines y compris piano de complément (2), enseignement vocal, disciplines d'érudition, et Théâtre (initiation et art dramatique) (2) Exception : élèves inscrits en chant actuel ou lyrique à partir du 2ème cycle</p>					
		Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire", cursus adapté, enseignement par la méthode suzuki	Cannois QF= 0-500		Par an	165,00 €	
Non cannois QF= 0-500			378,00 €				
Cannois QF= 501-1500			168,00 €				
Non cannois QF= 501-1500			384,00 €				
Cannois QF= + 1500			171,00 €				
Non cannois QF= + 1500			393,00 €				
<p><b>C) Cursus non diplômants :</b> discipline individuelle + pratique collective et/ou FM (cf. règlement intérieur) et cursus partiel (élèves en cursus diplômant ne suivant pas tous les cours obligatoires de ce cursus)</p>							
	Cannois QF= 0-500		Par an	282,00 €			
	Non cannois QF= 0-500			525,00 €			
	Cannois QF= 501-1500			285,00 €			
	Non cannois QF= 501-1500			534,00 €			
	Cannois QF= + 1500			288,00 €			
	Non cannois QF= + 1500			543,00 €			
<p><b>D) Cours individuel non diplômant pour adultes d'un niveau avancé (équivalent ou supérieur au cycle 2).</b> En fonction des places disponibles, inclusion dans les classes non reconductible automatiquement d'année en année.</p>							
	Cannois QF= 0-500		Par an	627,00 €			
	Non cannois QF= 0-500			831,00 €			
	Cannois QF= 501-1500			678,00 €			
	Non cannois QF= 501-1500			885,00 €			
	Cannois QF= + 1500			732,00 €			
	Non cannois QF= + 1500			933,00 €			
<p><b>E) Projets d'Education Artistique et Culturelle.</b> Gratuité si le projet se déroule dans un établissement scolaire</p>							
	Cannois et non cannois		Par an	21,00 €			

CULTURE CONSERVATOIRE					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - PRÊT ET LOCATION DES INSTRUMENTS ET PARTITIONS</b>					
<p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p><b>Location des instruments</b> Dans la limite du parc instrumental disponible, location d'une durée de 3 années renouvelable, avec gratuité pour la 1ère année d'étude de l'instrument. Location en cours d'année scolaire : facturation au prorata des trimestres de début de location. Possibilité de paiement par prélèvement en trois fois.</p> <p>Convention de location résiliée automatiquement en cas de démission.</p> <p><b>Exceptions</b> : mise à disposition gratuite des instruments aux élèves des "projets EAC" pendant toute la durée de leur participation aux projets. A compter du 2ème instrument loué, réduction d'un tiers du tarif pour chaque instrument supplémentaire * Tarif dégressif (moins 50%) à partir du 3è jour de location. **Exceptions : gratuité pour les particuliers et personnes morales dont l'activité présente un intérêt public local et les enseignants et les élèves du Conservatoire. *** Gratuité durant toute la durée de la convention (3 ans) pour les élèves en foyer ou en famille d'accueil</p>	NF	Prêt d'instrument dans le cadre des actions d'EAC prises en charge par le Conservatoire	1 an renouvelable	1	<b>Gratuit</b>
		<b>A. Location d'instrument à l'année</b> aux usagers du Conservatoire	3 ans renouvelables avec pénalités financières allant jusqu'au remboursement intégral de l'instrument à sa valeur neuve en cas de non respect des obligations prévues dans la convention.	1	<b>120,00 €</b>
			Gratuité la 1ère année scolaire d'utilisation.		<b>Gratuit</b>
		<b>B. Location ponctuelle d'instrument</b> ou de matériel aux particuliers ou organismes extérieurs** : valeur de remplacement <b>inférieure ou égale à 2.000€ *</b>	Journée	1	<b>20,00 €</b>
		<b>C. Location ponctuelle d'instrument</b> ou de matériel d'une valeur de remplacement <b>supérieure à 2.000€</b> aux particuliers ou personnes morales**: Supplément au tarif B dû en fonction de la valeur de remplacement de l'instrument ou du matériel loué (par tranche de 1.000€ ) *	Journée	1	<b>10,00 €</b>
<p><b>Prêt de partition</b> : Durée maximale du prêt 28 jours, avec pénalités de 0,20€ par jour de retard.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p>	NF	Abonnement Location partition aux usagers non-inscrits au Conservatoire	Adultes Cannois	Par an	<b>3,00 €</b>
			Adultes Non Cannois		<b>5,00 €</b>
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants-Cannois		<b>1,50 €</b>
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants Non Cannois		<b>2,00 €</b>
		Pénalités de retard	jour	1	<b>0,20 €</b>
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - MISE A DISPOSITION DES SALLES</b>					
<p>Tarif dégressif en fonction de la durée d'utilisation de la salle.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toutes demandes de réservations de salles en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Tarif dégressif sur la totalité de la demande de paiement en fonction du nombre de salles louées : -10% sur 2 salles. -20% sur 3 à 5 salles -30% au-delà de 5 salles</p>	NF	Mise à disposition Uniquement aux heures d'ouverture du Conservatoire	Horaires fixés par le Conservatoire	1 heure	<b>17,00 €</b>
				Demie-journée (4 à 5 heures)	<b>52,00 €</b>
				Journée (6 à 8 heures)	<b>92,00 €</b>
		Exception	Périodicité et durée fixées par convention	2 jours	<b>159,00 €</b>
				3 jours	<b>212,00 €</b>
				4 jours	<b>266,00 €</b>
				5 jours	<b>318,00 €</b>

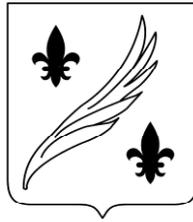


Ville de Cannes

# **POLICE MUNICIPALE**

**POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME  
SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA POLICE MUNICIPALE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE POLICE MUNICIPALE</b>					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE QUI GENERE UN SURCROIT DE TRAVAIL					
Tarifs horaires de mise à disposition d'agents en fonction de leurs grades, et des périodes (nuit et jour, jours fériés, dimanches).  Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèques.	NF	Tarifs jour du lundi au samedi	Chef de Service de Police	Heure	<b>41,50 €</b>
			De Gardien-Brigadier à Brigadier Chef Principal	Heure	<b>31,50 €</b>
			ASVP, Gardiens de square	Heure	<b>22,50 €</b>
		Tarifs nuit (21h00 - 6h00) Dimanches jours fériés	Chef de Service de Police	Heure	<b>54,50 €</b>
			De Gardien-Brigadier à Brigadier Chef Principal	Heure	<b>50,00 €</b>
			ASVP, Gardiens de square	Heure	<b>30,00 €</b>
<b>MISE A DISPOSITION DE MATERIEL ROULANT</b>					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
Tarifs horaires de mise à disposition de matériel roulant en fonction de la catégorie de véhicule  Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque.	NF	Mise à disposition de matériel roulant	Véhicules : fourgons de police	Heure	<b>50,00 €</b>
			Véhicules : véhicules légers	Heure	<b>38,50 €</b>
<b>TRANSPORT DE PERSONNES PAR LA POLICE MUNICIPALE</b>					
PERSONNES TROUVEES EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE SUR LA VOIE PUBLIQUE					
Transport par la Police Municipale de personnes trouvées dans un état d'ivresse manifeste dans les lieux publics (article L.3341-1 alinéa 1 du Code de la Santé Publique).	NF	Transport au Centre Hospitalier pour obtention du certificat de non hospitalisation, puis transport vers le Commissariat Central de Cannes, aux fins de prise en charge par la Police Nationale.	Facturation sur la base du rapport de "Mise à disposition" rédigé par les agents à la suite de l'intervention	Forfait par intervention	<b>138,50 €</b>



Ville de Cannes

# **DGA SANTE FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**



Ville de Cannes

# **HYGIENE SANTE**

## HYGIENE SANTE FOURRIERE ANIMALE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>FRAIS DE FOURRIERE POUR ANIMAUX</b>					
FRAIS DE CAPTURE TRANSPORT ET FOURRIERE					
Tarif différencié en fonction de la nature de la prestation et du type d'animal  Sur place A terme Régie de recettes tenue par le titulaire du marché de captures d'animaux, gestion de fourrière animale  Numéraire, chèque.	<b>NF</b>	Capture et transport		1	<b>95,75 €</b>
		Garde et recherche du propriétaire	Pour chiens	Jour	<b>28,80 €</b>
			Pour chats	Jour	<b>16,65 €</b>
			Pour autres animaux domestiques	Jour	<b>16,65 €</b>
		Tatouages		1	<b>62,00 €</b>
		Puce électronique		1	<b>84,65 €</b>
Réduction des tarifs de 50 % pour les personnes de plus de 70 ans non imposables, sur présentation d'un justificatif de non-imposition.					



Ville de Cannes

# FAMILLE

FAMILLE PETITE ENFANCE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>ETABLISSEMENTS MULTI-ACCUEIL</b>						
ACCUEIL REGULIER OU OCCASIONNEL EN REPONSE AUX DEMANDES DES FAMILLES - GARDE DE 0 A 4 ANS OU DE 0 A 6 ANS						
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 7 000 € soit 84 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne, virement bancaire.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p> <p>Etablissements multi accueil les Elfes, Canta Grilou, Arc en Ciel, les Mûriers, Lei Cardelino, les P'tits Mousses, la Pastourelle, les Genêts.</p>	<b>NF</b>	Structures petite enfance relevant du décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans				
		ACCUEIL REGULIER ET OCCASIONNEL				
		ACCUEIL COLLECTIF			1 enfant	<b>0,0619%</b>
					2 enfants	<b>0,0516%</b>
					3 enfants	<b>0,0413%</b>
de 4 à 7 enfants	<b>0,0310%</b>					
			à partir du 8ème enfant	<b>0,0206%</b>		

**FAMILLE  
PETITE ENFANCE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>CRECHE FAMILIALE LES PIVOINES</b>					
<b>FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE</b>					
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 7 000 € soit 84 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel.</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne, virement bancaire.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p>	<b>NF</b>	ACCUEIL FAMILIAL  Taux d'effort appliqué aux revenus mensuels sur une base horaire		<p>1 enfant</p> <p>2 enfants</p> <p>de 3 à 5 enfants</p> <p>à partir du 6ème enfant</p>	<p><b>0,0516%</b></p> <p><b>0,0413%</b></p> <p><b>0,0310%</b></p> <p><b>0,0206%</b></p>

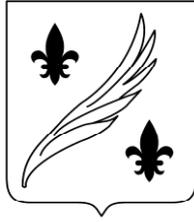
**EDUCATION**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2025
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>					
<b>REPAS DES ENFANTS ET DES ADULTES SERVIS DANS LES ECOLES</b>					
<p>Tarifs appliqués à la restauration scolaire des écoles publiques cannoises</p> <p>Différenciation des tarifs selon les usagers</p> <p>Le tarif propre à chaque catégorie d'usager peut faire l'objet d'une prise en charge par un organisme tiers (ex : services sociaux)</p> <p>Paiement à terme échu, sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / prélèvement automatique</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p> <p><b>(*) tarif applicable aux repas pris ou en cas d'absence non justifiée (tolérée) dans la limite de 5 repas par enfant et par année scolaire.</b></p>	NF	Enfant cannois	maternelle ou élémentaire	1 repas (*)	<b>3,60 €</b>
		Enfant non cannois <u>avec convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle		<b>3,80 €</b>
			élémentaire	<b>3,90 €</b>	
		Enfant non cannois <u>sans convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	<b>9,33 €</b>
			élémentaire		<b>9,75 €</b>
		Participation financière à la gestion des paniers-repas en cas de PAI alimentaire	maternelle ou élémentaire	par jour de présence en cantine	<b>1,00 €</b>
		Plateau enfant <b>repas analergène</b> dans le cadre d'un PAI (programme d'accueil individualisé)	maternelle ou élémentaire ; Cannois ou non Cannois <u>avec convention de réciprocité</u>	1 repas	<b>15,50 €</b>
			maternelle ou élémentaire ; non Cannois <u>sans convention de réciprocité</u>		<b>21,10 €</b>
		Repas adulte	Agent de la Direction de l'éducation en service continu ou agent municipal en charge du contrôle des prestations	1 repas	<b>gratuit</b>
			Personnel de l'Éducation Nationale		<b>6,15 €</b>
			Partenaires extérieurs de la Mairie de Cannes, sur autorisation de la Direction de l'éducation		<b>gratuit</b>
			Autres adultes		<b>7,72 €</b>
		Repas enfant et adulte, hors profil, occasionnel ou exceptionnel et <b>absences non justifiées au-delà du 5è repas par enfant et par année scolaire.</b>	maternelle	1 repas	<b>9,33 €</b>
			élémentaire		<b>9,75 €</b>
			adulte		<b>10,00 €</b>

**EDUCATION**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2025
<b>ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES</b>					
<b>ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES PAR ENFANT</b>					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ;</li> <li>- calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier.</li> </ul> <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,90% pour une journée avec repas ;</li> <li>• 0,70% pour une demi-journée avec repas ;</li> <li>• 0,50% pour une demi-journée sans repas.</li> </ul> <p>Paiement d'avance, sur réservation préalable et sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / CESU / Chèque vacance</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Centres de loisirs maternels sans hébergement	Cannois ou non Cannois de moins de 7 ans scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires municipales	1 jour	<b>Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 2,02 € et 13,50 €</b>
				1/2 journée sans repas	<b>Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,13 € et 7,50 €</b>
				1/2 journée avec repas	<b>Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,57 € et 10,50 €</b>
<b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>					
<b>ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, AVANT ET APRES LA CLASSE</b>					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ;</li> <li>- calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier.</li> </ul> <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1 500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF de 0,40% pour une journée (8 heures).</p> <p>Forfait mensuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matin : équivalent à 1,5 journée</li> <li>- soir : équivalent à 3,5 journées</li> <li>- matin et soir : équivalent à 5 journées</li> </ul> <p>Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture</p> <p>Espèce/chèque/CB/CESU</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Accueils périscolaires	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises en maternelle ou en élémentaire	1 journée (8 heures)	<b>Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 0,90 € et 6 €</b>

EDUCATION					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2025
PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'AIDE AUX LECONS EN COMPLEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE					
Tarifs mensuels de la fréquentation de l'aide aux leçons dispensée 4 soirs/semaine scolaire dans les écoles municipales cannoises qui mettent en place ce dispositif  Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture  Espèce/chèque/CB/CESU  En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)	NF	Aide aux leçons	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises élémentaires	1 mois	9,20 €
				1/2 mois appliqué uniquement sur les mois où l'activité n'est pas organisée le mois complet soit septembre et juin	4,60 €
UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES					
La Mairie de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de ses espaces scolaires en dehors du temps scolaire, dans le cadre d'actions organisées par elle-même, de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires ou pour des activités à destination des enfants.  Les offices des cantines scolaires sont exclus de toute mise à disposition (utilisation uniquement par le prestataire de la restauration scolaire)  Les sanitaires ne sont pas tarifés, qu'il s'agisse des toilettes extérieurs ou intérieurs  Paiement à terme après émission d'un titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une salle de classe	tarif par salle	heure	7,50 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	74,30 €
		Mise à disposition d'une salle polyvalente	tarif par salle	heure	10,60 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	106,00 €
		Mise à disposition d'une salle de restauration (hors cuisine)	tarif par salle	heure	16,00 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation / jour	138,00 €
		Mise à disposition d'une cour	tarif par cour	heure	22,00 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation / jour	160,00 €
		Mise à disposition du gymnase de l'école Eugène Vial	tarif horaire	heure	10,60 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation / jour	106,00 €
Emission d'un titre de recettes sur facture ou état récapitulatif des frais engagés (pièces et main d'œuvre)	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes après une mise à disposition d'espaces scolaires hors temps scolaires			Frais réels



Ville de Cannes

# MISSIONS SOCIALES

<b>MISSIONS SOCIALES</b> <b>DIRECTION MISSIONS SOCIALES</b>					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>ESPACE FRAYERE</b> <b>MAISON DU PROJET - CHEMIN DES GENEVRIERS - RESIDENCE SAINTE JEANNE</b>					
GERES PAR LA DIRECTION DES MISSIONS SOCIALES					
Gratuité Sur place Au comptant	<b>NF</b>	Espace Frayère Bureau et espaces communs représentant 52,9m <sup>2</sup> environ et gratuité des fluides	Mise à disposition : Services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale, Collectivités, services publics et associations à caractère social ou ayant un caractère d'intérêt cannois ou local important, Faculté des métiers.	1	<b>Gratuité</b>



Ville de Cannes

# SPORTS

**SPORTS**  
**SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière								
<b>CANNES GARDEN TENNIS CLUB</b>								
<b>COURTS DE TENNIS - SALLES DE REUNION</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>		
<p>L'heure de réservation du court est différenciée en fonction de la nature du court (terre battue, Terrain synthétique, couvert et non couvert)</p> <p>Eclairage extérieur - intérieur hors abonnements.</p> <p>Il est proposé des abonnements annuels, cannois et non cannois, des forfaits de 10 heures de réservation de courts (terrains durs hors courts couverts, terrains durs hors courts couverts comités d'entreprises, terre battue et terre battue comités d'entreprises).</p> <p>Un tarif spécifique est appliqué aux professeurs de tennis qui réservent un court pour donner des leçons particulières et pour organiser des stages et aux associations sportives cannoises d'entraînement de jeunes joueurs de tennis de haut niveau..</p> <p>Six catégories de tarifs sont distinguées : a) Cannois (tarif plein - tarif réduit) b) Non cannois (tarif plein - tarif réduit) c) Invités d) Ligue e) Groupes scolaires f) Comités d'entreprises (minimum de 10 forfaits ou abonnements, à retirer sur place en une seule fois) Sur place - Au comptant - A terme - Régie de recettes - Numéraire, chèques, cartes bancaires de paiement - Caisse enregistreuse</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de courts de tennis, dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local, organisées par ses partenaires.</p> <p>Taux de TVA en vigueur (20%)</p>	<b>NF</b>	Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terrain dur)		1 heure	6,67 €	8,00 €		
		Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terre battue)		1 heure	8,67 €	10,40 €		
		Stages moniteur diplômé d'Etat Terrain Dur	1 court	1 heure	7,83 €	9,40 €		
		Terrain dur	1 court	1 heure	15,08 €	18,10 €		
		Entraînement Jeunes Joueurs de haut niveau	1 court	1 heure	3,50 €	4,20 €		
		Terrain dur Invité	1 court	1 heure	8,08 €	9,70 €		
		Terrain dur couvert	1 court couvert	1 heure	19,08 €	22,90 €		
		Terrain dur couvert Invité	1 court couvert	1 heure	10,08 €	12,10 €		
		Eclairage		Extérieur (Hors abonnés)	1 heure	3,92 €	4,70 €	
				Intérieur (Hors abonnés)	1 heure	4,92 €	5,90 €	
		Terre battue	1 court	1 heure	20,00 €	24,00 €		
		Terre battue Invité	1 court	1 heure	10,50 €	12,60 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts	10 heures	71,00 €	85,20 €		
		Terre battue	Forfait	10 heures	94,08 €	112,90 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts Comités d'entreprises	10 heures	65,00 €	78,00 €		
		Terre battue	Forfait Comités d'entreprises	10 heures	85,67 €	102,80 €		
		<b>(*) Tarifs applicables aux nouveaux abonnés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024 valables pour les abonnements 2024 / 2025</b>						
		Abonnement annuel	Adultes cannois	1 an	246,67 €	296,00 €		
		Abonnement annuel	Adultes non cannois	1 an	352,50 €	423,00 €		
		Abonnement annuel	Couples cannois	1 an	352,50 €	423,00 €		
Abonnement annuel	Couples non cannois	1 an	480,00 €	576,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes - 25 ans cannois	1 an	168,33 €	202,00 €				
Abonnement annuel	Etudiants	1 an	168,33 €	202,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes -25 ans non cannois	1 an	231,67 €	278,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives cannois -18 ans	1 an	100,00 €	120,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives non cannois -18 ans	1 an	135,83 €	163,00 €				
Sur facture pour la location de la salle de réunion par les associations cannoises et autres organismes.	<b>NF</b>	Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes	Assemblées Générales	Forfait 4 h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>		
		Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes		Forfait 1/2 Journée	56,58 €	67,90 €		
				Forfait Journée	100,83 €	121,00 €		
Sur facture pour la location de la salle Fitness par les associations cannoises.		Salle de Musculation Fitness		Heure	4,00 €	4,80 €		
<b>DANS LE CADRE DES CAMPAGNES ELECTORALES OFFICIELLES</b>								
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation des salles dans le cadre de réunions politiques organisées pendant les périodes officielles de campagnes électorales dans la limite de 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats.								

SPORTS						
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
<b>BOUTIQUE CANNES CAPITALE DU SPORT EN PLEIN AIR</b>						
<b>VENTE DE PRODUITS DERIVES "CANNES SPORTS"</b>					<b>H.T.</b>	<b>T.T.C. (tva 20%)</b>
<p>Ces articles seront mis en vente à la Direction Sports Jeunesse.</p> <p>Cette boutique pourra également être installée ponctuellement sur divers événements où la Ville est partenaire.</p> <p>10% de la quantité des produits dérivés pourront être utilisés dans le cadre de la promotion du programme Cannes, capitale du sport en plein air.</p> <p>Taux de TVA en vigueur (20%)</p>	<b>NF</b>	Tee-shirt technique Femme	Bleu et Blanc	Unité	14,17 €	17,00 €
		Tee-shirt technique Homme	Bleu et Blanc	Unité	18,33 €	22,00 €
		Polo Femme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Polo Homme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Débardeur technique Femme	Bleu	Unité	14,17 €	17,00 €
		Débardeur technique Femme	Blanc et bleu	Unité	20,83 €	25,00 €
		Veste sans Manche	Bleu marine	Unité	33,33 €	40,00 €
		Sweat-shirt avec capuche	Bleu marine	Unité	29,17 €	35,00 €
		Veste zippée avec capuche	Bleu marine	Unité	29,17 €	35,00 €
		Casquette	Blanche et bleue	Unité	8,33 €	10,00 €
		Sac sportif	Bleu	Unité	15,00 €	18,00 €
		Totebag	Plusieurs coloris	Unité	2,50 €	3,00 €
		Gobelet réutilisable	Plusieurs coloris	Unité	2,50 €	3,00 €
		lot composé de : 1 tote bag + 1 gobelet			lot	4,17 €
Flocage supplémentaire			Unité	4,17 €	5,00 €	

**SPORTS**  
**SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
<b>PISCINES</b>						
<b>DROITS D'ENTREE DES PISCINES</b>						
<p><b>1. PUBLIC (Piscine Montfleury)</b> Paiement sur place ou au constaté ; pour les forfaits : validité de 18 mois maximum à compter de la date de l'achat.</p> <p><u>Tarification différenciée :</u> 1) tarifs résidents cannois sur présentation justificatif de domicile, pièce et photo d'identité 2) tarifs résidents extérieurs</p> <p><u>Entrées vendues sous trois formes :</u> a) à l'unité b) forfait de 10 ou 20 entrées (valide 18 mois sauf CE) c) forfait de 10 ou 20 heures (valide 18 mois sauf CE).</p> <p><u>Forfait CE :</u> validité : 1ère utilisation 18 mois maximum à compter de la date de vente par la Ville. Dernière utilisation 18 mois maximum après la première utilisation.</p> <p><u>Tarifs réduits :</u> -Enfants âgés de 4 à 17 ans révolus, -Etudiants, -Séniors de plus de 60 ans, -Familles nombreuses, -Personnes handicapées, -Chomeurs, -Personnes bénéficiant du RSA Socle, -Comités d'entreprises 10 forfaits minimum, à récupérer sur place en une seule fois -Groupes de plus de 10 personnes.</p> <p><u>Gratuité accordée :</u> - sur présentation, si nécessaire, d'un justificatif. - La Ville se réserve aussi le droit d'offrir ponctuellement des entrées gratuites dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires.</p> <p>Fourniture carte-badge par lot, au prix unitaire</p> <p><b>2. ANIMATIONS :</b> Paiement sur place ou au constaté, tarif applicable par personne</p> <p><u>Renouvellement carte-badge :</u> en cas de perte ou de vol</p>	<b>NF</b>	1 Entrée tarif plein	Cannois		<b>4,50 €</b>	
			Non cannois		<b>6,10 €</b>	
			Forfait 10 entrées tarif plein	Cannois		<b>36,00 €</b>
				Non cannois		<b>51,40 €</b>
			Forfait 20 entrées tarif plein	Cannois		<b>63,40 €</b>
				Non cannois		<b>90,00 €</b>
			Forfait 10 heures tarif plein	Cannois		<b>27,90 €</b>
				Non cannois		<b>39,30 €</b>
			Forfait 20 heures tarif plein	Cannois		<b>48,60 €</b>
				Non cannois		<b>69,50 €</b>
			1 Entrée tarif réduit	Cannois		<b>3,40 €</b>
				Non cannois		<b>4,50 €</b>
			Forfait 10 entrées tarif réduit	Cannois		<b>26,80 €</b>
				Non cannois		<b>37,00 €</b>
			Forfait 20 entrées tarif réduit	Cannois		<b>46,40 €</b>
				Non cannois		<b>64,70 €</b>
			Forfait 10 heures tarif réduit	Cannois		<b>20,90 €</b>
				Non cannois		<b>29,10 €</b>
			Forfait 20 heures tarif réduit	Cannois		<b>34,70 €</b>
				Non cannois		<b>48,70 €</b>
	enfants âgés de moins de 4 ans				<b>Gratuit</b>	
	Accompagnateur de personne handicapée (si présence indispensable)				<b>Gratuit</b>	
	1 carte	Clubs			<b>2,50 €</b>	
	1 carte	Tout public			<b>5,20 €</b>	

**SPORTS**  
**SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<p><u>Cours natation</u> : 1/2 heure, maximum 2 personnes par cours.</p> <p><u>Cours natation semi-collectif</u> : 1/2 heure, 3 à 4 personnes par cours.</p> <p><u>Cours en groupe</u> : aquaphobie, natation pré et post natale, perfectionnement natation, animations diverses.</p> <p>Ecole de natation : en groupe.</p> <p><u>Cours vendus sous trois formes</u> :</p> <p>a) à l'unité b) forfait de 5 cours (valide 6 mois) c) forfait de 10 cours (valide 1 an)</p> <p><b>3. ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS</b> : Paiement sur facture</p> <p>Sont tarifés la location de : - lignes d'eau, - bassins, - halls d'accueil, vestiaires, plages - salle de réunion, - espaces publicitaires extérieurs - espaces publicitaires intérieurs.</p> <p><b>Modalités d'encaissement</b> : Location lignes d'eau + bassins : défini par conventionnement avec l'organisme, paiement sur facture ou paiement sur place par l'adhérent (droits d'entrées) ; Autres espaces : paiement sur facture.</p> <p>Arrhes : 30% à verser lors de la réservation par des clubs ou des organismes extérieurs à la commune.</p> <p>La gratuité d'utilisation des bassins est appliquée : - aux associations sportives cannoises à l'exception des cours d'aquagym et autres activités à caractère commercial, - aux organisateurs de manifestations reconnues par la Ville d'intérêt général.</p>	NF	1 cours	Cannois		19,10 €
			Non cannois		26,20 €
		1 cours semi-collectif	Cannois		13,90 €
			Non cannois		18,20 €
		1 cours en groupe	Cannois		9,30 €
			Non cannois		13,90 €
		5 cours particuliers	Cannois		83,50 €
			Non cannois		112,40 €
		5 cours semi-collectifs	Cannois		59,30 €
			Non cannois		79,50 €
		5 cours en groupe	Cannois		39,80 €
			Non cannois		59,30 €
		cours semi-collectifs au trimestre	Cannois		107,90 €
			Non cannois		147,60 €
		cours en groupe au trimestre	Cannois		74,50 €
			Non cannois		108,80 €
		Ecole Municipale de Natation (1 séance hebdomadaire hors jours fériés et vacances scolaires)	Cannois	Année scolaire (de septembre à juin)	130,00 €
			Non cannois		208,00 €
		Encadrement d'activités physiques et sportives	1 intervenant	1 heure	33,40 €
		Ligne de nage 25 m	Montfleury	1 heure	19,80 €
			Les Oliviers	1 heure	18,40 €
		Petit bassin	Montfleury (bassin entier)	1 heure	34,40 €
			Montfleury (demi bassin)	1 heure	23,90 €
		Manifestation événementielle	Montfleury	Forfait journalier jusqu'à 22h	1 797,50 €
1/2 journée	953,90 €				
par heure au delà de 22h	244,20 €				
Halls d'accueil, vestiaires, plages	Autres Public	par m2/par jour	23,40 €		
Espaces publicitaires extérieurs	Toutes piscines	ml/jour	38,90 €		
Espaces publicitaires intérieurs	Toutes piscines	ml/jour	30,40 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
<b>ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ADAPTES</b>							
ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP							
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques.</p>	NF	Inscription à une discipline sportive à l'année	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	octobre à juin	<b>64,10 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	octobre à juin	<b>128,00 €</b>		
		Inscription à une discipline sportive durant un trimestre	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	<b>23,10 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	<b>46,00 €</b>		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	<b>48,40 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	<b>96,80 €</b>		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	<b>26,80 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	<b>53,20 €</b>		
		<b>ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS</b>					
		ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS					
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques</p> <p>Au bureau du Régisseur pour la 1ère inscription Sur place D'avance Régie de recettes - Numéraire - chèques</p>	NF	Activités sportives (1 séance hebdomadaire hors vacances scolaires)	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	<b>39,10 €</b>		
				Année scolaire (octobre à juin)	<b>102,80 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	<b>54,40 €</b>		
				Année scolaire (octobre à juin)	<b>147,70 €</b>		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	<b>53,20 €</b>		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	<b>69,20 €</b>		
<b>UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX</b>							
PAR LES COLLEGES LYCEES ET ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SPECIALE							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, tennis, piste d'athlétisme).</p> <p>Pour les Collèges, compte tenu de la réciprocité Ville-Conseil Départemental, la gratuité est accordée hors nouvel équipement non subventionné par le Conseil Départemental.</p> <p>Sur facture établie en fin d'année scolaire conformément à la programmation validée par les chefs d'établissements avant le début de l'année scolaire. Titre de recettes.</p>	NF	Stade		1 heure	<b>25,50 €</b>		
		Gymnase, salle de gym		1 heure	<b>18,30 €</b>		
		Piscine	Bassin entier	1 heure	<b>95,00 €</b>		
			Ligne d'eau 25m	heure / ligne	<b>23,80 €</b>		
		Tennis		heure /court	<b>11,10 €</b>		
		Piste Athlétisme		heure/piste	<b>6,00 €</b>		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)		
<b>UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX</b>							
PAR DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS PRIVES D'EVENEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hormis pour l'utilisation du Dojo des Coteaux.</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p> <p>* Le forfait journalier s'entend hors frais relatif à la sécurité, et à la maintenance électrique (montée des pylônes, installation de coffrets électriques).</p>	<b>NF</b>	<b>GYMNASES - DOJOS A USAGE SPORTIF OU CULTUREL</b>					
		Gymnases En dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Mûriers	8h00 - 22h00 / Heure	27,90 €		
			Mûriers	après 22h00 / Heure	33,80 €		
			Grande Salle Ranguin	8h00 - 22h00 / Heure	27,90 €		
			Salle de Boxe Ranguin	après 22h00 / Heure	27,90 €		
			Ranchito	8h00 - 22h00 / Heure	25,30 €		
				après 22h00 / Heure	33,80 €		
			Jacqueline de Romilly	8h00 - 22h00 / Heure	25,30 €		
				après 22h00 / Heure	33,80 €		
			Côteaux	8h00 - 22h00 / Heure	27,90 €		
				après 22h00 / Heure	33,80 €		
			Carnot	8h00 - 22h00 / Heure	27,90 €		
				après 22h00 / Heure	33,80 €		
			Evènementiel	Tous gymnases	8h00 - 22h00 / Heure	63,90 €	
				Tous gymnases	après 22h00 / Heure	76,20 €	
		Dojo Tribune Est Coubertin	Dojo Tribune Est	8h00 - 22h00 / Heure	25,30 €		
		Local Rez De Chaussée Tribune Est Coubertin	Associations Sportives Cannoises	Mensuel	179,40 €		
		Dojo des Côteaux, en dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Associations non Cannoises et autres	8h00 - 22h00 / Heure	25,30 €		
			Associations non Cannoises et autres	1/2 journée	96,40 €		
			Associations non Cannoises et autres	1 journée	192,30 €		
			Associations Cannoises	8h00 - 22h00 / Heure	7,70 €		
		<b>COMPLEXE COUBERTIN</b>					
		<b>STADE COUBERTIN</b>					
		Matches de prestige, nationaux, internationaux.	Terrain	Forfait* journalier amplitude de 8h à 24h	12 333,10 €		
		Evènementiel sportif et non sportif	Stade	Par jour	15 282,30 €		
				3 < jours < 7	14 042,50 €		
				jours = ou > 7	11 469,80 €		
		Location Espaces Montage/Démontage		Par jour	7 671,10 €		
Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	401,90 €				
Réunions, Formations, Expositions et autres	Salle n°101 Tribune Est	par heure	18,20 €				
Location	Salon VIP	par heure	50,70 €				
Location	Buvette Tribune Ouest	Par jour	121,40 €				
<b>STADE GIOANNI</b>							
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	171,40 €				

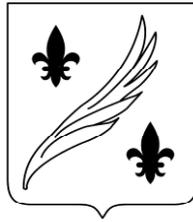
**SPORTS**  
**SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hors Salle multi-activités des Hespérides.</p>	NF	<b>STADE MARCEL DOMERGUE</b>			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	98,10 €
		<b>STADE MURIERS 3</b>			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	58,00 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	16,90 €
			Plateau Scolaire	par heure	25,80 €
		<b>COMPLEXE CHEVALIER</b>			
		<b>STADE CHEVALIER 1</b>			
		Matches de prestige nationaux, internationaux	Terrain	Forfait match	
				Diurne	1 032,40 €
				Nocturne	1 298,30 €
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	171,40 €
		<b>STADE CHEVALIER 2</b>			
		Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	171,40 €
				Configuration stage entraînement sportif	par heure
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	l'heure avec éclairage	33,80 €
				Piste cyclable	par heure
		organisation de courses cyclistes par les instances fédérales	Piste cyclable	l'heure avec éclairage	53,20 €
				par heure	17,40 €
				l'heure avec éclairage	28,50 €
		<b>STADE CHEVALIER 3</b>			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	100,40 €
		<b>COMPLEXE MAURICE CHEVALIER</b>			
		Accès au Complexe Chevalier pour les coaches privés des sportifs de haut niveau défendant les couleurs d'un club cannois.	Complexe	par heure	8,70 €
		<b>COMPLEXE SAINT CASSIEN</b>			
		<b>STADES SAINT CASSIEN 1 - SAINT CASSIEN 4</b>			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	58,00 €
		<b>STADE SAINT CASSIEN 2</b>			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	50,50 €
		<b>STADE SAINT CASSIEN 3</b>			
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	171,30 €		
<b>STADE RANGUIN</b>					
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	50,70 €		
<b>STADE HESPERIDES</b>					
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	171,30 €		
Mise à disposition d'espaces à vocation commerciale.	Jumping International	Forfait Manifestation	4 049,20 €		
Salle Multi-activités des Hespérides	Associations sportives Cannoises	Associations sportives ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette/Siagne, Pégomas, Théoule/Mer, Vallauris, Auribeau/Siagne)	par heure	4,00 €	
			par heure	5,60 €	
		Autres associations sportives	par heure	7,60 €	
		Configuration événementiel ou activités non sportives	par heure	38,60 €	

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général"</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p>	NF	<b>TOUS STADES</b>			
		Hors matchs de prestige	Eclairage	par heure	<b>21,30 €</b>
		<b>AUTRES EQUIPEMENTS</b>			
		BEACH VOLLEY	Terrain	par heure	<b>31,90 €</b>
		BEACH VOLLEY	Eclairage	par heure	<b>4,90 €</b>
		BOULODROMES	Configuration non événementiel	1 heure / 1jeu	<b>11,20 €</b>
			Configuration événementiel	1 heure / 1jeu	<b>24,40 €</b>
		BOULODROME TRONCY	Configuration événementiel	Par jour	<b>2 938,50 €</b>
		Salle REINE ASTRID	Associations non cannoises et autres	1 heure	<b>23,80 €</b>
			Associations cannoises	forfait 4 h Assemblées Générales	<b>Gratuit</b>
Fronton Michel Ughetto	Terrain en configuration scolaire, associative et événementielle	par heure	<b>26,50 €</b>		
<b>UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX</b>					
PAR TOUS TYPES DE PUBLICS					
Emission d'un titre de recettes sur présentation d'une facture ou d'un état récapitulatif des frais engagés (Pièces et main d'œuvre).	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes			<b>Frais Réels</b>
Sur facture pour la location à but commercial d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs organisés par les associations et autres organismes		Espaces commerciaux sur tous les équipements sportifs de la Commune	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m <sup>2</sup> / jour	<b>15,90 €</b>
Sur facture pour l'occupation du domaine sportif (hors espaces déjà tarifés) dans le cadre d'événements		Commercialisation d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs ou autres	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m <sup>2</sup> / jour	<b>4,20 €</b>

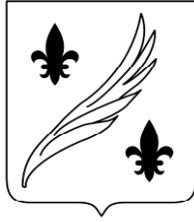
SPORTS						
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)	
<b>PALAIS DES VICTOIRES</b>						
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU PALAIS DES VICTOIRES						
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement.</p> <p>La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général".</p> <p>L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>Sur facture A terme Titre de recettes.</p>	<b>NF</b>	<b>NIVEAU 0</b>				
		Parvis (500kg/m²) Expositions	600 m²	Par m² / par jour	<b>15,60 €</b>	
		Salle (440m2) Gérard GARRIGUE	Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	<b>20,00 €</b>	
				Par jour	<b>120,00 €</b>	
		Salle (459m2) Michel FIHUE	Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	<b>20,00 €</b>	
				Par jour	<b>120,00 €</b>	
		Parking extérieur non gardé	127 places dont 5 PMR (*)	Place/jour		
		<b>NIVEAU 1</b>				
		Grande salle Utilisation Gymnase pour Associations Cannoises, non Cannoises et entreprises		Compétition officielle ou amicale	Par heure	<b>177,40 €</b>
				Entraînement ou Stages	Par heure	<b>18,20 €</b>
		Grande salle Utilisation évènementiel sportif et non sportif		Location Espaces Exploitation	Par jour	<b>1 200,00 €</b>
				Location Espaces Montage/Démontage	Par jour	<b>600,00 €</b>
		Espace buvette 1er niveau 1/grande salle	277 m²	Par jour	<b>122,50 €</b>	
		Espace buvette 1er niveau 2/grande salle	277 m²	Par jour	<b>122,50 €</b>	
		Espace VIP / Bords du Terrain Grande salle	160 m²	Par Jour	<b>200,00 €</b>	
		<b>NIVEAU 2</b>				
		Salle de conférence (dont hall d'accueil)	102 m²	Par jour	<b>380,20 €</b>	
			102 m²	1/2 jour amplitude 8h	<b>229,20 €</b>	
			Associations Cannoises (inclus mobilier, matériel) 102 m²	Assemblées Générales Forfait 4H	<b>Gratuit</b>	
			102 m²	Heure	<b>38,90 €</b>	
Club house + Terrasse 2e Niveau	388 m²	Par jour	<b>600,00 €</b>			
	388 m²	1/2 journée amplitude 8h	<b>400,00 €</b>			
	388 m²	Heure	<b>80,00 €</b>			

FAMILLE JEUNESSE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>LOCATION DE SITE OUVERT</b>						
<p>Les organisateurs de vide-grenier versent un droit journalier en fonction de l'ensemble de la superficie occupée.</p> <p>Une distinction est faite concernant le vide-grenier à vocation caritative :</p> <p>1- le bénéficiaire est une association caritative 2- l'objet du vide-grenier est une opération caritative</p> <p>Gratuité pour les manifestations exclusivement organisées par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique. Les événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important, une gratuité par an maximum, hors activités prévues par la Direction Jeunesse, selon des plages horaires définies par la direction Jeunesse en l'absence de gardien.</p> <p>Au comptant, à terme Émission de titres de recettes</p>	<b>NF</b>	<b>PARC DE LA MJC FERME GIAUME</b>				
		Vide-grenier et autres manifestations	m <sup>2</sup> /jour	<b>3,60 €</b>		
		Vide-grenier et autres manifestations organisés par des associations cannoises	m <sup>2</sup> /jour	<b>1,80 €</b>		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important			<b>Gratuit</b>	
		<b>PARC DE LA MJC PICAUD</b>				
		Vide-grenier et autres manifestations	m <sup>2</sup> /jour	<b>3,60 €</b>		
		Vide-grenier et autres manifestations organisés par des associations cannoises	m <sup>2</sup> /jour	<b>1,80 €</b>		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important			<b>Gratuit</b>	
Mise à disposition à titre gratuit de créneaux d'utilisation du studio de musique de Ranguin	<b>NF</b>	Utilisation du studio de musique de Ranguin par les associations retenues dans le cadre des appels à projets lancés par la Ville		m <sup>2</sup> /an	<b>Gratuit</b>	
<b>PRESTATIONS</b>						
<b>INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE</b>						
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial établi par la CAFAM avec un QF minimum de 225€ et un QF maximum de 1500 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire et chèques Chèques vacances</p> <p>Remboursement éventuel des sommes acquittées pour des prestations dont l'utilisateur n'a pu bénéficier sur courrier motivé accompagné d'un certificat médical et d'un relevé d'identité bancaire ou postale.</p> <p>(cf. dispositions du cahier des charges et convention)</p>	<b>NF</b>	<b>PRESTATIONS ASSUREES PAR CANNES JEUNESSE - ODEL - VELS</b>				
		<p>QF x taux d'effort propre à chaque activité x nombre de jours et par enfant</p> <p>Barème modulé en fonction des revenus des familles. Délibération du 5 mai 2003</p>				
		<b>Pour les familles NON ALLOCATAIRES :</b>				
		Calcul suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge. Entrée à partir de 12h30				
		<b>Pour les familles ALLOCATAIRES :</b>				
		Un quotient familial minimum "plancher" arrêté à 225 €				
		1/2 journée avec repas			<b>0,70%</b>	
		journée sans repas			<b>0,70%</b>	
journée avec repas			<b>0,90%</b>			
journée mini-séjour (< ou égal à 4 nuits)			<b>1,80%</b>			
séjour (5 nuits et +)			<b>2,70%</b>			



Ville de Cannes

# **DGA DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**



Ville de Cannes

# **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL  
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>MARCHES DE DETAIL</b>					
DROITS D'OCCUPATION DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Marchés organisés par la ville de Cannes, récurrents ; Paiement mensuel, ou à la journée auprès de nos placiers soumis à la régie.	NF	<b>1°- Activités ALIMENTAIRES</b> durant les horaires de marché			
		Producteur (dont pêcheur local et producteur de fleurs )	Paiement Journalier	m <sup>2</sup> / jour	<b>0,90 €</b>
		Revendeurs détaillants - camelots - passager - marché divers non journalier	Droit journalier	m <sup>2</sup> / jour	<b>1,70 €</b>
		Revendeur	Paiement par mois Tout mois commencé est dû	m <sup>2</sup> / mois	<b>11,55 €</b>
		<b>2° Activités NON ALIMENTAIRES</b> durant les horaires de marché			
		Revendeurs détaillants	Droit journalier	m <sup>2</sup> / jour	<b>1,70 €</b>
		Brocanteurs	Place au Forfait journée 15 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	<b>23,00 €</b>
			Droit journalier métrage supplémentaire	m <sup>2</sup> / jour	<b>2,20 €</b>
		Artistes	Forfait journée 8 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	<b>12,00 €</b>
			Droit journalier métrage supplémentaire	m <sup>2</sup> / jour	<b>1,55 €</b>
		<b>3° autres activités ALIMENTAIRES ou NON ALIMENTAIRES</b>			
		Nocturne, ponctuel, éphémère, sapin, fêtes, Noël etc.)	Hors horaires de marché de moins de 3 jours Droit journalier	m <sup>2</sup> / jour	<b>2,20 €</b>
			Hors horaires de marché de plus de 3 jours Droit journalier	m <sup>2</sup> / jour	<b>0,95 €</b>
<b>REGIE AVANT PRISE DE POSSESSION</b>					
DROITS D'OCCUPATION SUR LES HALLES DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Sur nos espaces, pour tous les événements et manifestations : Caution à déposer à la régie avant l'installation - Elle sera rendue si l'état des lieux de sortie réalisé par les services après la manifestation est favorable, sauf en cas de souillure, de dégradation, ou de vol de matériel mis à disposition par la Ville sur l'espace utilisé.	NF	Caution si le site est abimé (trou, dégradation, matériel cassé)		Forfait	<b>1 845,00 €</b>
Forfait de 24h (de 0h à 24h)	NF	Evénements sur la halle Forville	Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie < 500 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	<b>2,40 €</b>
			Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie > 500 m <sup>2</sup> et hors période de Congrès	Forfait/jour	<b>2 893,00 €</b>
			Mise à disposition du carreau pour tout événement commercial hors horaires marché en période de Congrès	Forfait/jour	<b>5 784,00 €</b>
Animations payées par titre de recettes ou à régler auprès de la régie	NF	Pour tous les marchés: Forville, Saint Jin Jin, place Roubaud, et Gambetta pendant les horaires de marchés	Animations	m <sup>2</sup> / jour	<b>2,24 €</b>

**DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL  
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>					
Paiement auprès de la régie	NF	Vide-greniers pilotés par le service référent	Droit journalier	m²/jour	<b>3,40 €</b>
		Vide-greniers à vocation caritative pilotés par le service référent	Droit journalier	m²/jour	<b>1,65 €</b>
		Droit journalier : intérêt général pour les cannois		Forfait/jour	<b>gratuit</b>
		Nocturnes Cannoises	stand de 4ml	Forfait/jour	<b>30,00 €</b>
			stand de 5ml	Forfait/jour	<b>35,00 €</b>
			stand de 6ml	Forfait/jour	<b>40,00 €</b>
<b>SPECTACLES AMBULANTS</b>					
<b>DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES CIRQUES ET SPECTACLES AMBULANTS (TOUS SITES)</b>					
Paiement auprès de la régie,	NF	Spectacles ambulants	Petits spectacles de plein air (type guignol, marionnettes et clowns) <b>de 3 jours maximum</b>	Jour	<b>61,61 €</b>
			Pour tout type d'événement nécessitant du montage et démontage <b>de plus de 3 jours sur site</b>	Forfait/jour	<b>135,46 €</b>
<b>MARCHE DE NOEL</b>					
Régie Avant prise de possession	NF	Occupation des chalets dans le cadre du marché de Noël - Droits de place	Chalet de 6 m², 16 Ampères	Forfait	<b>2 415,00 €</b>
			Chalet de 6 m², 32 Ampères	Forfait	<b>2 645,00 €</b>
			Chalet de 8 m², 16 Ampères	Forfait	<b>2 855,00 €</b>
			Chalet de 8 m², 32 Ampères monophasé	Forfait	<b>3 087,00 €</b>
			Chalet de 8 m², 32 Ampères triphasé	Forfait	<b>3 306,00 €</b>
			Chalet de 12 m², 16 Ampères	Forfait	<b>4 020,00 €</b>
			Chalet de 12 m², 32 Ampères monophasé	Forfait	<b>4 254,00 €</b>
			Chalet de 12 m², 32 Ampères triphasé	Forfait	<b>4 519,00 €</b>
			Chalet hexagonal double façade de 13 m², 16 Ampères	Forfait	<b>4 369,00 €</b>
			Chalet hexagonal double façade de 13 m², 32 Ampères monophasé	Forfait	<b>4 836,00 €</b>
			Chalet hexagonal double façade de 13 m², 32 Ampères triphasé	Forfait	<b>5 304,00 €</b>
			Chalet rond de 2,5 m de diamètre, 16 ampères	Forfait	<b>1 922,00 €</b>
			Chalet invité 8 m²	Forfait semaine	<b>640,00 €</b>
			Caution pour les dégradations par chalet	Forfait	<b>1 000,00 €</b>

**DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**  
**MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>BOUTIQUES EPHEMERES</b>					
Régie Avant prise de possession	NF	Mise à disposition d'une boutique éphémère (maximum 3 mois). Le tarif inclut la mise à disposition du local ainsi que la fourniture de l'eau et de l'électricité	Location pour 1 semaine	Forfait	213,00 €
			Location pour 1 semaine festive incluant les dates suivantes : 1er janvier, 14 février, Festival de Cannes, Fêtes de Mères, des Pères, 14 juillet, 15 août et Noël	Forfait	319,00 €
			Location pour 2 semaines	Forfait	362,00 €
			Location pour 3 semaines	Forfait	511,00 €
			Location mensuelle	Forfait	626,00 €
<b>PARKINGS</b>					
<b>DROITS D'OCCUPATION SUR LE PARKING COUBERTIN</b>					
Paiement auprès de la régie,	NF	Occupation du domaine public par les caravanes des forains, eau incluse	Moins de 6 m	Forfait	165,65 €
			De 6 à 10 m	Forfait	265,80 €
			De 10 à 15 m	Forfait	349,80 €
			Plus de 15 m	Forfait	399,40 €
		Stationnement de camions (limité aux places disponibles et réglementées)	Tous camions. Les camions ateliers pendant les fêtes foraines	Forfait	242,90 €
<b>FETES FORAINES ÉTÉ ET PARCS D'ATTRACTION</b>					
<b>DROITS D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES</b>					
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 50 m <sup>2</sup>	Par jour	18,40 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m <sup>2</sup>	Par jour	22,40 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m <sup>2</sup>	Par jour	25,50 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 300 m <sup>2</sup>	Par jour	32,60 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 301 et 500 m <sup>2</sup>	Par jour	71,40 €
			Espace dont la superficie est supérieure à 501 m <sup>2</sup>	Par jour	86,70 €
<b>FETES FORAINES HIVER ET PARCS D'ATTRACTION</b>					
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 11 et 25 m <sup>2</sup>	Par jour	73,40 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m <sup>2</sup>	Par jour	93,80 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m <sup>2</sup>	Par jour	103,00 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m <sup>2</sup>	Par jour	117,30 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m <sup>2</sup>	Par jour	140,80 €
			Espace dont la superficie est supérieure à 251 m <sup>2</sup>	Par jour	163,20 €
<b>CARROUSELS</b>					
Sur titre de recettes	NF	Redevance fixe d'occupation du domaine public par des Carrouseils. (Pour les redevances variables, se référer aux conventions)	Place commandant Maria	par an	2 400,00 €
			Allées de la Liberté	par an	4 200,00 €



Ville de Cannes

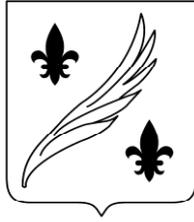
# MER & LITTORAL

**DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL  
LITTORAL ET MARITIME**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
<b>PLAGE ZAMENOFF</b>							
REDEVANCE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS PROPOSES, PARASOLS CHAISES LONGUES, SUR LA PLAGE PUBLIQUE EXPLOITEE EN REGIE							
La redevance est due par utilisation de chaque matériel, à la journée ou à la demi-journée. La demi-journée s'entend d'une période 8h30-13h30 ou 13h30-18h30.  Gratuité pour les enfants de 0 à 9 ans, tarif plein à partir de 10 ans.  Prestation assujettie à TVA Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire.	<b>NF</b>	Plages	Location de parasols	1/2 Journée	<b>4,50 €</b>		
				Journée	<b>8,00 €</b>		
			Location de chaises longues	1/2 Journée	<b>6,50 €</b>		
				Journée	<b>9,00 €</b>		
			Location enfants de 0 à 9 ans			<b>Gratuit</b>	
			A partir de 10 ans			<b>Plein tarif</b>	
<b>MARITIME</b>							
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR RETRAITS D EPAVES							
Titre de recettes	<b>NF</b>	Sinistre maritime - Frais administratifs	Frais administratifs de gestion lors d'un échouage ou d'un naufrage maritime nécessitant l'intervention du prestataire ayant contracté avec la Ville de Cannes dans le cadre d'un marché public	Forfait	<b>553,25 €</b>		
INTERVENTIONS DE NETTOYAGE DU PLAN D EAU CONSECUTIVEMENT AU TIR D UN FEU D ARTIFICE							
Titre de recettes	<b>NF</b>	Ecrémage et nettoyage sous-marins.	Prestation complète de nettoyage 1 heure d'écramage le soir et 2 heures de plongées le lendemain.	Forfait	<b>1 290,00 €</b>		
		Nettoyage sous-marins	Heure supplémentaire de plongée sous-marine de nettoyage des déchets consécutifs au tir de feu d'artifice	Heure	<b>324,20 €</b>		
MISE A DISPOSITION D'UNE EMBARCATION AVEC PILOTE							
Titre de recettes	<b>NF</b>	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de transport exceptionnel ou prestation de sécurisation du plan d'eau lors de manifestations nautiques privées.	Heure de navigation	<b>166,10 €</b>		
Titre de recettes	<b>NF</b>	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de rapatriement de personnes depuis les îles après départ de la navette maritime	Heure de navigation	<b>110,70 €</b>		

**DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL  
LITTORAL ET MARITIME**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>KIOSQUES</b>					
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public maritime  Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.	<b>NF</b>	Boulevard Gazagnaire	N°1	redevance mensuelle	641,00 €
			N°2		830,60 €
			N°3		802,80 €
		Croisette	N°6		1 246,60 €
			N°6 bis		1 246,60 €
			N°7		1 246,60 €
			N°8		1 246,60 €
			N°9		1 246,60 €
			N°9 bis		1 246,60 €
		Pantiéro	N°10		1 195,00 €
			N°11		1 195,00 €
		Boulevard du Midi	N°12		619,70 €
			N°13		619,70 €
			N°14		619,70 €
			N°15		619,70 €
			N°16		619,70 €
			N°17		560,40 €
			N°18		560,40 €
			N°19		560,40 €
			N°20		619,70 €
			N°21		560,40 €
			N°23		619,70 €
		Ile Sainte Marguerite	N°25		668,30 €
			N°26		708,50 €
		Boulevard du Midi	N°26 bis		443,30 €
			N°27		443,30 €
			N°28		443,30 €
			N°29		443,30 €
			N°30		443,30 €
			N°31		443,30 €
			N°32		443,30 €
			N°33		443,30 €
			N°33 bis		560,40 €
			N°34		722,20 €
			N°35		396,70 €
			N°37		560,40 €
		N°38	560,40 €		



Ville de Cannes

# MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
<b>DROITS DE PETITE VOIRIE</b>					
DROITS ANNUELS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES COMMERCES EN SAILLIE PAR RAPPORT AUX FACADES (ETALAGES, ENSEIGNES...)					
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p><b>Secteur 1</b> : partie Sud de la voie rapide + boulevard Carnot + front de mer (dont le boulevard du midi) ; <b>Secteur 2</b> : le reste.</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m², toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	<b>NF</b>	Frais de gestion annuel		Forfait/an	<b>15,00 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m	Secteur 1	m linéaire/an	<b>10,00 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m		m linéaire/an	<b>18,85 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m		m linéaire/an	<b>41,15 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m		m linéaire/an	<b>68,10 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus		m linéaire/an	<b>168,50 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m	Secteur 2	m linéaire/an	<b>7,00 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m		m linéaire/an	<b>12,15 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m		m linéaire/an	<b>25,80 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m		m linéaire/an	<b>41,80 €</b>
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus	m linéaire/an	<b>103,50 €</b>	
		Emplacements Vente fleurs cimetières TOUSSAINT	Droit journalier	m²/jour	<b>5,95 €</b>
		Etalages spéciaux devant magasin temporaires	Droit journalier	m²/jour	<b>16,10 €</b>
		Etalage - Vendeur	Secteur 1 et 2	Vendeur/an	<b>413,60 €</b>
		Voirie - Divers	Auvents, bannes marquées, stores, tentes, garages mobiles 2 roues	m linéaire/an	<b>5,75 €</b>
			Ecussons, motifs en reliefs et autres objets ou supports en saillie	m²/an	<b>22,60 €</b>
			Trottoir annonce	m²/an	<b>4,95 €</b>
			Présentoirs annonces immobilières	l'unité/an	<b>141,85 €</b>
			Présentoir à journaux (part fixe et part variable)	Part fixe / an / emplacement	<b>106,50 €</b>
				Part du chiffre d'affaire annuel HT	<b>1%</b>
Tubes verre néons et diodes électro lumineuses (leds) et rampes lumineuses	m linéaire/an		<b>5,75 €</b>		
Lampes, globes lumineux, spot réflecteur	L'unité/an		<b>8,65 €</b>		
Lampes, dispositif de chauffage	L'unité/an	<b>30,80 €</b>			
Brise vent	m linéaire/an	<b>8,55 €</b>			

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m<sup>2</sup>, toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	NF	Voirie - Divers	Poteaux ordinaires avec plaque indicatrice	L'unité/an	<b>54,00 €</b>
			Appareils automatiques, bascules, guides de la ville ou similaires	l'unité/an	<b>117,85 €</b>
			Poteaux avec enseigne lumineuse-Télescopes et guides parlants	L'unité/an	<b>238,25 €</b>
			Appareils de distribution de carburant sur la voie publique	L'unité/an	<b>60,15 €</b>
			Distributeurs de billets	L'unité/an	<b>116,95 €</b>
			Distributeurs de préservatifs	L'unité/an	<b>85,25 €</b>
			Distributeurs de boissons et/ou confiseries Autres distributeurs automatiques (boissons, confiseries ou autres).	L'unité/mois	<b>106,70 €</b>
			Appareils de préparation de boissons fraîches	L'unité/mois	<b>85,25 €</b>
			Autres appareils de vente de boissons ou produits glacés (granitas,....).	L'unité/mois	<b>142,00 €</b>
			Appareils automatiques de vente de crèmes glacées	Machine / mois	<b>195,15 €</b>
			Banque froide	m <sup>2</sup> /mois	<b>59,15 €</b>
			Rôtissoires	Standard unité/mois	<b>142,00 €</b>
			Autres appareils de cuisson (crêpes, gauffres, beignets...)	L'unité/mois	<b>99,30 €</b>
		Enseignes perpendiculaires (sur consoles ou mobiles), par face	0,25 m <sup>2</sup> /an	<b>9,00 €</b>	
		Enseignes inférieures ou égales à 12m <sup>2</sup> cumulés, hors TLPE	m <sup>2</sup> /an	<b>9,00 €</b>	
<b>Occupation de la piste du parking Pierre de Coubertin à usage exclusif de leçons de conduite et/ou de la présentation à l'examen du permis de conduire catégorie A</b>					
Utilisation de la piste parking P. de Coubertin	NF	Frais de gestion annuel		forfait/an	<b>15,00 €</b>
D.D.T.M		Utilisation de la piste par la DDTM		forfait/trimestre	<b>1 134,15 €</b>
Association "moto écoles Coubertin"		Utilisation de la piste par les auto-écoles	Redevance mensuelle par auto-école utilisatrice - exonération du paiement si le site n'est pas disponible au-delà de 3 semaines consécutives		<b>90,80 €</b>
<b>Occupation du domaine public par une personne privée exerçant une mission de service public</b>					
Personne privée exerçant une mission de service public	NF	Frais de gestion annuel		Forfait/ an	<b>15,00 €</b>
		Occupation domaine public	Redevance mensuelle par personne privée exerçant une mission de service public. Calcul au m <sup>2</sup> selon surface utilisée.	m <sup>2</sup> /mois	<b>31,00 €</b>
<b>COFFRES RELAIS DE LA POSTE SUR LE DOMAINE PUBLIC</b>					
Coffres relais de la poste	NF	Frais de gestion annuel		Forfait/ an	<b>15,00 €</b>
		Voirie	coffres relais poste	Unité/an	<b>139,70 €</b>

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier						
<b>TERRASSES CAFES HOTELS RESTAURANTS</b>						
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES TERRASSES						
<p>Le droit est calculé à partir de la superficie occupée par la terrasse (m²), du type d'occupation, en fonction de la période d'occupation et de 3 secteurs géographiques différents.</p> <p>Sur facture, d'avance (mensuel) notamment en cas d'adhésion au système de prélèvement automatique ou avant le 15 septembre (annuel) sur demande du redevable Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.</p> <p><b>1er secteur :</b> en façade : square Mistral, rue Dolfus, quai Saint-Pierre (du n°1 au n°4), la Pantiero, boulevard de la Croisette, Pont Alexandre III en profondeur : Pont Alexandre III - partie sud voie ferrée, Pont des Gabres, rue d'Antibes, rue Félix Faure, rue Saint-Antoine, rue de la boucherie.</p> <p><b>2ème secteur :</b> Pont Alexandre III - partie nord voie ferrée, rond point des Gabres, rond point Jay Gould, Palm Beach (boulevard Croisette - boulevard Gazagnaire), à partir du rond point des Gabres jusque derrière rue d'Antibes (au-delà du trottoir Nord de la rue d'Antibes) jusqu'au bas de la rue du Pré, remonte jusqu'à la limite Sud voie rapide (boulevard Tuby) - place du 18 Juin - tout le boulevard Carnot (côté droit et gauche) jusqu'au square Carnot, Boulevard Jean Hibert ; rue Georges Clémenceau ; rue de la rampe ; quai Saint-Pierre (à partir du n°4).</p> <p><b>3ème secteur :</b> le reste de la commune y compris la Bocca. Il est précisé que tout titulaire d'une autorisation d'occupation du domaine public qui ne respecterait pas les termes de l'arrêté, se verrait retirer l'autorisation après le 2° avertissement. En outre, il sera fait application de l'article R644-2 du code pénal relatif aux entraves à la libre circulation sur la voie publique : application d'une amende prévue pour les contraventions de la 4° classe et confiscation des biens .</p>	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>	
		Terrasses de type 1 Terrasses sans aménagements particuliers	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>10,00 €</b>	
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>11,80 €</b>	
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>6,15 €</b>	
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>8,00 €</b>	
			Secteur 3 année	m²/ mois	<b>5,60 €</b>	
			Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>15,10 €</b>	
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>16,75 €</b>	
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>10,90 €</b>	
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>12,65 €</b>	
			Secteur 3 année	m²/ mois	<b>8,25 €</b>	
		Terrasses de type 2 Terrasses aménagées démontables	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>20,40 €</b>	
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>21,60 €</b>	
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>17,45 €</b>	
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>18,50 €</b>	
			Secteur 3 année	m²/ mois	<b>8,85 €</b>	
			Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>25,05 €</b>	
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>26,15 €</b>	
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	<b>17,85 €</b>	
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	<b>19,20 €</b>	
Secteur 3 année	m²/ mois		<b>9,25 €</b>			
Terrasses de type 3 Terrasses aménagées temporaires	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m² / mois	<b>30,15 €</b>			
	Secteur 1 2° & 3° trimestre	m² / mois	<b>31,25 €</b>			
	Secteur 2 1° & 4° trimestre	m² / mois	<b>20,40 €</b>			
	Secteur 2 2° & 3° trimestre	m² / mois	<b>21,50 €</b>			
	Secteur 3 année	m² / mois	<b>11,15 €</b>			
	Terrasses de type 4 Terrasses aménagées non démontables	Frontales	m² / mois	<b>21,15 €</b>		
		Latérales	m² / mois	<b>25,80 €</b>		
		sur stationnement neutralisé	m² / mois	<b>40,85 €</b>		
	Terrasses de type 5 Etablissements vitrés, vérandas construites et couvertes	Tous secteurs confondus				

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
Annexe de terrasse Place de l'étang	NF	Annexe de terrasse Place de l'étang	Forfait	Unité/mois	<b>634,50 €</b>
Tous secteurs confondus	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Barrières	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	<b>251,65 €</b>
		Barrières mutualisées	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	<b>125,80 €</b>
		Fourniture de jardinières	Sans occupation de stationnement	Unité/an	<b>350,35 €</b>
		Fourniture de jardinières	Avec neutralisation d'une place de stationnement payant	Unité/an	<b>467,05 €</b>
<b>STATIONNEMENT DES TAXIS</b>					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DROIT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES TAXIS SUR LA COMMUNE					
Redevance forfaitaire annuelle + 2° redevance forfaitaire à chaque transfert ou nouvelle autorisation Sur facture, d'avance au cours du 1er trimestre Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Droit de stationnement annuel	Taxis	Licence/an	<b>304,90 €</b>
		Permis de circulation - transfert de licences	Taxis	1	<b>38,80 €</b>
<b>CAMIONS SNACK</b>					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC DES CAMIONS SPECIALISES DANS LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES					
Par emplacement, mensuel Sur facture, d'avance trimestriel ou mensuel Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, prélèvement. Le recouvrement des droits est effectué semestriellement, trimestriellement ou mensuellement d'avance.	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Camion snack	Droit de stationnement	Mensuel	<b>431,95 €</b>
Redevance forfaitaire Sur facture d'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire	NF	Camion snack	Droit de stationnement	Unité / jour sur Cannes	<b>94,55 €</b>
				Unité / jour sur La Bocca	<b>59,15 €</b>

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

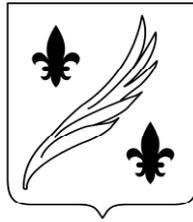
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
<b>EVENEMENTS DIVERS</b>					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS DIVERS					
<p>Redevance calculée en fonction d'un tarif au m<sup>2</sup> et de la superficie occupée.</p> <p>Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace utilisé a été souillé.</p> <p>La ville se réserve la possibilité d'accorder l'occupation ou l'utilisation du domaine public à titre gracieux aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (selon l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).</p> <p>Sur facture, d'avance à la délivrance de l'autorisation par le régisseur de recettes des Taxes et Droits Communaux Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement</p> <p>L'occupation du domaine public par des personnes privées pour des prises de vue à caractère culturel, ou mettant en valeur la ville de Cannes en favorisant son image de marque, sa renommée et sa publicité est exonérée de redevance.</p>	<b>NF</b>	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Occupation du domaine public	m <sup>2</sup> /jour	<b>4,20 €</b>	
		Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1	m <sup>2</sup> /jour	<b>11,80 €</b>	
		Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	<b>1 892,00 €</b>	
		Caution de nettoyage pour événements spécifiques.		<b>583,70 €</b>	
		Occupation du domaine par organisateur privé pour événements divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique;</li> <li>• Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations.</li> <li>• Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc)</li> <li>• Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom)</li> <li>• Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire.</li> </ul>		<b>Gratuit</b>
<p>Redevance calculée en fonction d'un tarif au m<sup>2</sup> ou à la journée en fonction soit de la superficie occupée et de la période . Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé.</p>	<b>NF</b>	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Occupation du Domaine Public espace Gambetta hors horaires de marché	Occupation du domaine public < 500 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	<b>2,40 €</b>
		Occupation du domaine public ≥ 500 m <sup>2</sup>	forfait/jour	<b>1 710,55 €</b>	
		Occupation du domaine public en période de congrès ou de manifestations	forfait/jour	<b>3 383,45 €</b>	

**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier							
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS A CARACTERE PUBLICITAIRE OU PROMOTIONNEL							
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour tous secteur confondus. Un forfait pour nettoyage sera demandé par la Ville de Cannes si l'espace a été souillé. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>		
		Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Totem avec emprise au sol jusqu'à 5m <sup>2</sup> et hauteur maximale de 2,50m	Unité / jour	<b>391,10 €</b>		
			Totem avec emprise au sol supérieure à 5m <sup>2</sup> et hauteur supérieure à 2,50m	Unité / jour	<b>782,15 €</b>		
			Montage totem	1/2 journée	<b>195,65 €</b>		
			Démontage totem	1/2 journée	<b>195,65 €</b>		
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour, en fonction de la superficie occupée et de 3 secteurs géographiques. Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé. Secteur 1: les secteurs des deux zones de publicité élargie au Règlement Local de Publicité ainsi que l'ensemble du Boulevard de la Croisette et la place F.Roosevelt. Secteur 2: Centre Croisette / Pointe Croisette (au sud de la voie ferrée entre le boulevard Jean Hibert et l'avenue Maréchal Juin) Secteur 3: Le reste du territoire de la Ville de Cannes. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel durant les manifestations organisées par le Palais des festivals	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>1 167,35 €</b>		
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m <sup>2</sup> < 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>1 751,05 €</b>		
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>2 334,70 €</b>		
		Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>595,15 €</b>		
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m <sup>2</sup> < 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>892,70 €</b>		
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>1 178,80 €</b>		
			Secteur 2 Occupation du Domaine public < 5 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>446,35 €</b>		
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m <sup>2</sup> < 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>663,75 €</b>		
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public > 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>892,70 €</b>		
			Secteur 3 Occupation du Domaine public < 5 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>297,60 €</b>		
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m <sup>2</sup> < 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>446,35 €</b>		
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m <sup>2</sup>	Forfait / jour	<b>595,15 €</b>		
			Caution de nettoyage pour événements spécifiques.				<b>583,70 €</b>
			Nettoyage de l'espace attribué, si souillé			Forfait	<b>1 899,75 €</b>

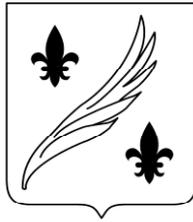
**MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
<b>AUTRES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES</b>					
<b>La Mairie de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pour toute manifestation dont elle est co-organisatrice</b>					
Par convention Sur facture Par titre de recettes	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	<b>15,00 €</b>
		Pour occupation supérieure à 400 m <sup>2</sup> (sauf vide grenier Coubertin)	Forfait	Par jour	<b>1 510,75 €</b>
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	<b>755,25 €</b>
		Pour occupation supérieure à 400 m <sup>2</sup> pour tournage de films	Forfait	Par jour	<b>755,25 €</b>
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	<b>377,75 €</b>
		Pour occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup> pour tournage de films	Prix au m <sup>2</sup>	Par jour	<b>2,05 €</b>
			Prix au m <sup>2</sup> à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	<b>1,00 €</b>
		Pour toute occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup> (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m <sup>2</sup> + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement)	Par jour	<b>4,20 €</b>
		Pour toute occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup> (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m <sup>2</sup> + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement) à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	<b>2,15 €</b>
		Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 1	Jusqu'à 2 intersections		
Au-delà de 2 intersections				<b>1 167,40 €</b>	
Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 2	Jusqu'à 2 intersections				<b>469,30 €</b>
	Au-delà de 2 intersections				<b>938,50 €</b>
Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 3	Jusqu'à 2 intersections				<b>354,85 €</b>
	Au-delà de 2 intersections				<b>698,20 €</b>
<b>FERMETURES TARDIVES / DEBITS DE BOISSONS</b>					
Demandes de fermetures tardives / débits de boissons	NF	Frais de gestion par dossier / annuel	Forfait		<b>30,00 €</b>



Ville de Cannes

# **DGA SERVICES RESSOURCES ET OPTIMISATION**



Ville de Cannes

# **AFFAIRES GENERALES**

**ADMINISTRATION GENERALE  
DIRECTION MOYENS RESSOURCES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>PHOTOCOPIES</b>					
DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC DANS TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX					
Vente de photocopie et délivrées dans l'ensemble des services municipaux par page et les frais d'envoi seront en sus Sur place Sous régie de recettes / facturation Numéraire, chèques	<b>NF</b>	n&b format A4		1	<b>0,20 €</b>
		n&b format A3		1	<b>0,35 €</b>
		Couleur format A4		1	<b>2,15 €</b>
		Couleur format A3		1	<b>3,20 €</b>
		DVD délivrés par l'Administration Générale		2	<b>3,05 €</b>
<b>LOCATION TOILETTES PUBLIQUES POUR MANIFESTATION</b>					
TOILETTES PUBLIQUES GERES PAR LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE					
A terme Titre de recettes	<b>NF</b>	Mise à disposition toilettes publiques :  - Croisette - Forville - Bijou Plage - Plage Macé - Plage Zamenhof - Mariott  Sans agent  Nettoyage des toilettes à prévoir par l'organisateur  Etat des lieux entrant et sortant	Associations	Tarification à l'heure hors ouverture au public	<b>16,70 €</b>
				Journée (24H)	<b>171,10 €</b>
				Soirée (de 18H à 2H)	<b>115,80 €</b>
			Personnes publiques	Tarification à l'heure hors ouverture au public	<b>31,10 €</b>
				Journée (24H)	<b>298,35 €</b>
				Soirée (de 18H à 2H)	<b>181,60 €</b>
			Personnes de droit privé, sociétés d'événementiel etc...	Tarification à l'heure hors ouverture au public	<b>51,00 €</b>
				Journée (24H)	<b>493,70 €</b>
				Soirée (de 18H à 2H)	<b>255,00 €</b>

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**Mairie Annexe Cannes-la-Bocca**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>MAIRIE ANNEXE DE LA BOCCA</b>						
Sur place A terme  Régie de recettes - Quittancier  Paiement : numéraire, chèques bancaires	<b>NF</b>	<b>ECRIVAINS PUBLICS</b>				
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	<b>Gratuit</b>	
			Usagers non Cannois	Par RDV	<b>8,00 €</b>	
		<b>ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE</b>				
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	<b>Gratuit</b>	
			Usagers non Cannois	Par RDV	<b>8,00 €</b>	
		<b>ESPACES PUBLICS NUMERIQUES</b>				
		Espaces publics numériques	Usagers Cannois	Heure	<b>Gratuit</b>	
			Usagers non Cannois	30 mins	<b>3,00 €</b>	
			Usagers non Cannois	Heure	<b>6,00 €</b>	
		Scan	Tous usagers	1	<b>0,50 €</b>	
		<b>ATELIERS INFORMATIQUES</b>				
		Ateliers informatiques	Usagers Cannois	La séance	<b>5,00 €</b>	
			Usagers non Cannois	La séance	<b>7,00 €</b>	

**ADMINISTRATION GENERALE  
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.						
<b>DIVERSES PRESTATIONS</b>						
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ à l'exception de la salle des fêtes. Tarif qui s'ajoute à celui de la location de la salle	Heure	<b>38,80 €</b>	
				Forfait demi-journée 4 heures	<b>83,60 €</b>	
		Exposition / Vernissage Maison des Associations Hall et salle 1901	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Exposition et vernissage / Salle ouverte en dehors des réservations pour réunions	Gratuit	
		Kermesse / Braderie / Vide greniers Cour extérieure de la Maison des Associations des Broussailles ou 9 rue Louis Braille à Cannes	Gratuité pour une occupation par an pour les associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	une occupation gratuite par an	Gratuit	
		Technicien Son	Le 1 <sup>er</sup> forfait	Par 4 heures obligatoires	<b>142,00 €</b>	
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	<b>71,00 €</b>	
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit	
		Technicien lumière	Le 1 <sup>er</sup> forfait	Par 4 heures obligatoires	<b>142,00 €</b>	
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	<b>71,00 €</b>	
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit	
		Syndicats Professionnels	Syndicats professionnels représentant les agents municipaux de la Ville de Cannes		Gratuit	
		Annulation du fait de la Ville lors de circonstances exceptionnelles ou en cas de problèmes majeurs : intempéries, inondation, panne de climatisation notamment, qui ne permettent pas l'occupation initialement prévue.			Gratuit	
		Domiciliation du siège social ou d'une antenne d'une association à la Maison des Associations, 1 avenue des Broussailles ou 2 rue de la Verrerie			Forfait annuel	<b>20,40 €</b>
		Remplacement du moyen d'accès aux salles, en cas de perte ou détérioration			Forfait	<b>100,00 €</b>
		Toutes les salles gérées par le service Associations+, à l'exception de la salle des fêtes		Anciens combattants		Gratuit
Manifestations et activités d'intérêt général						
CCAS						
Consulats étrangers						
Personnes Publiques, à l'exception des GIP						
Services municipaux						
Association cannoise ou ayant une antenne déclarée à Cannes, dont l'objet social est d'œuvrer pour les personnes handicapées dans la limite de 4 heures d'occupation par semaine et 12 heures par mois						
Etudiants cannois, associations étudiantes cannoises, projets scolaires, universitaires, dans la limite de 3 occupations gratuites par an, par association ou par projet scolaire						
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Parti Politique	Selon grille tarifaire des salles associatives sauf pendant les périodes définies de campagnes électorales où seront accordées 3 réunions gratuites par élection et par candidat ou par liste de candidats		Gratuit	
		Conseils - Permanences Associations+ en vue de la création d'une association ou de l'accompagnement dans la promotion des activités des associations	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes ou associations qui occupent ponctuellement ou régulièrement les salles gérées par le service Associations+	Par conseil-permanence	<b>5,10 €</b>	
			Associations en cours de création		<b>7,10 €</b>	
			Autres associations		<b>9,20 €</b>	

**ADMINISTRATION GENERALE  
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.						
<b>LOCATION D'ESPACES MUNICIPAUX</b>						
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Location de salles à un particulier cannois ou non cannois		50 % du tarif appliqué aux autres personnes de droit privé		
		<b>Site des Broussailles</b>				
		Salles de réunion : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Salle multisports, Annexes A et B	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		Heure	<b>5,30 €</b>
			Associations non cannoises		Heure	<b>8,10 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages		Heure	<b>65,70 €</b>
		Salle événementielle	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		Forfait 2 heures	<b>34,50 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>18,40 €</b>
			Associations non cannoises		Forfait 2 heures	<b>59,15 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>31,50 €</b>
		Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages		Forfait 2 heures	<b>192,20 €</b>	
				Heure supplémentaire	<b>99,00 €</b>	
		<b>Le dimanche</b> : occupation de la salle événementielle à la Maison des Associations des Broussailles. Gardiennage compris	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		Demi-journée soit 4 heures	<b>81,60 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>25,50 €</b>
			Associations non cannoises		Demi-journée soit 4 heures	<b>140,00 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>43,75 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages		Demi-journée soit 4 heures	<b>438,60 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>112,20 €</b>
		Privatisation de la cour de la Maison des Associations 1 avenue des Broussailles à laquelle peut s'ajouter le gardiennage conformément aux diverses prestations	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		Demi-journée soit 4 heures	<b>37,10 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>11,10 €</b>
			Associations non cannoises		Demi-journée soit 4 heures	<b>56,40 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>16,90 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages		Demi-journée soit 4 heures	<b>383,70 €</b>
					Heure supplémentaire	<b>116,70 €</b>
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles, <i>uniquement hors horaires d'ouverture des services administratifs et lorsque non location de la salle Événementielle simultanément</i>	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		Heure	<b>21,70 €</b>
Associations non cannoises			<b>33,00 €</b>			
Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages			<b>66,30 €</b>			

006-210600292-20241219-0000241823-DE  
 Acte Certifié exécutoire  
 Envoi Préfecture : 24/12/2024  
 Retour Préfecture : 24/12/2024

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	<b>Salle Gilbert Fort</b>			
		Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	<b>34,50 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>18,40 €</b>
			Associations non cannoises	Forfait 2 heures	<b>59,15 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>31,50 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Forfait 2 heures	<b>192,20 €</b>
			Heure supplémentaire	<b>99,00 €</b>	
			Piano à accorder	L'accord est à la charge de l'association	
		<b>Le dimanche</b> : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	<b>81,60 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>25,50 €</b>
			Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	<b>140,00 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>43,75 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	<b>438,60 €</b>
			Heure supplémentaire	<b>112,20 €</b>	
		<b>Petite salle Gilbert Fort</b>			
		Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	<b>5,30 €</b>
			Associations non cannoises	Heure	<b>8,10 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	<b>65,70 €</b>
		<b>Le dimanche</b> : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	<b>40,80 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>12,20 €</b>
			Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	<b>62,00 €</b>
				Heure supplémentaire	<b>18,60 €</b>
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	<b>96,90 €</b>
			Heure supplémentaire	<b>25,50 €</b>	
<b>Salle Montfleury</b>					
Salle Montfleury	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	<b>18,00 €</b>		
	Associations non cannoises	Heure	<b>31,00 €</b>		
	Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	<b>99,00 €</b>		
<b>Le dimanche</b> : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	<b>81,60 €</b>		
		Heure supplémentaire	<b>25,50 €</b>		
	Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	<b>140,00 €</b>		
		Heure supplémentaire	<b>43,75 €</b>		
	Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	<b>438,60 €</b>		
	Heure supplémentaire	<b>112,20 €</b>			

**ADMINISTRATION GENERALE  
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.						
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	<b>Salle du Pin de la Danse</b>				
		Salle du Pin de la Danse	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,10 €	
			Associations non cannoises	Heure	7,80 €	
		<b>Antenne Associations+</b>				
		Salle de réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €	
			Associations non cannoises	Heure	7,60 €	
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	65,70 €	
		Salle polyvalente	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,40 €	
			Associations non cannoises	Heure	12,70 €	
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	99,00 €	
	Salle d'activités Zen	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €		
		Associations non cannoises	Heure	7,60 €		
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	65,70 €		
	Bureaux n° 1, 2, 3, 4, 5, 7	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,85 €		
		Associations non cannoises	Heure	5,40 €		
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	38,60 €		
	Hall Antenne Associations+	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,90 €		
	Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	<b>Mairie Annexe de La Bocca</b>			
			Salle de Sport	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,40 €
				Associations non cannoises	Heure	12,70 €
Autres personnes de droit privé, entreprises privées, tournages				Heure	68,95 €	
Bureaux n° 1, 3, 4			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,85 €	
			Associations non cannoises	Heure	5,40 €	
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	38,60 €	
<b>Accueil Municipal du Riou</b>						
Bureau des permanences			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,85 €	
			Associations non cannoises	Heure	5,40 €	

**ADMINISTRATION GENERALE  
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	<b>Mairie Annexe de Ranguin</b>					
		Salle de Réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	<b>6,90 €</b>		
			Associations non cannoises	Heure	<b>10,50 €</b>		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	<b>65,70 €</b>		
		Bureau des permanences Autres bureaux	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	<b>1,85 €</b>		
			Associations non cannoises	Heure	<b>5,40 €</b>		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	<b>38,60 €</b>		
		<b>SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRAGE, SALLES DES MARIAGES ET SALON MARIANNE</b>					
		Tarifs à la journée ou demi-journée Sur facture, à terme	NF	Salle du Conseil Municipal de la Ferrage	Forfait demi-journée	4 heures	<b>122,50 €</b>
					Heures supplémentaires	Heure	<b>30,20 €</b>
Salle des Mariages, La Bocca	Demi-journée 8h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h30			1/2 j	<b>60,50 €</b>		
	8h00 - 17h30			1 j	<b>164,90 €</b>		
Salle des Mariages, Hôtel de Ville	Demi-journée 8h00 - 13h00 ou 13h00 - 18h00			1/2 j	<b>60,50 €</b>		
	8h00 - 18h00			1 j	<b>164,90 €</b>		
Salon Marianne, Hôtel de Ville	Forfait demi-journée			4 heures	<b>115,70 €</b>		
	Heures supplémentaires			Heure	<b>34,80 €</b>		

**ADMINISTRATION GENERALE  
ASSOCIATIONS+**

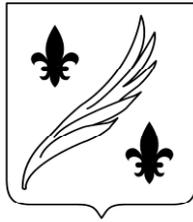
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025			
					HT	TTC		
<b>SALLE DES FETES</b>								
<b>Occupation a minima de 4h. Toute heure entamée est due.</b>								
Sur facture  Régie de recettes par CB, virement, chèque  Conformément au règlement intérieur de la salle des fêtes	<b>NF</b>	<b>LOCATION DU HALL (120 m²)</b>						
		Pour les <b>Cannois</b> et pour une réservation dans les délais tels que prévus au règlement intérieur	du lundi au vendredi de 8h à 20h (par tranche de 4h)		100,00 €	120,00 €		
			du lundi au mercredi de 20h à 2h du matin (6h)		100,00 €	120,00 €		
			jeudis et vendredis de 20h à 2h du matin (6h)		200,00 €	240,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 20h (12h)		500,00 €	600,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 20h (par tranche de 4h)		300,00 €	360,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 20h à 2h du matin (6h)		700,00 €	840,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 02h du matin (forfait jour)		1 000,00 €	1 200,00 €		
		<b>LOCATION DE L'INTEGRALITE DE L'EQUIPEMENT - HALL + SALLE (450 m²)</b>						
		Pour les <b>Cannois</b> et pour une réservation dans les délais tels que prévus au règlement intérieur	du lundi au vendredi de 8h à 20h (par tranche de 4h)		280,00 €	336,00 €		
			du lundi au mercredi de 20h à 2h du matin (6h)		280,00 €	336,00 €		
			jeudis et vendredis de 20h à 2h du matin (6h)		560,00 €	672,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 20h (12h)		595,83 €	715,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 20h (par tranche de 4h)		375,00 €	450,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 20h à 2h du matin (6h)		833,33 €	1 000,00 €		
			samedis, dimanches et jours fériés de 08h à 02h du matin (forfait jour)		1 250,00 €	1 500,00 €		
		Heures supplémentaires	Application pour toutes heures au-delà du forfait peu importe la qualité du locataire	Heure supplémentaire	40,00 €	48,00 €		
		Heures supplémentaires majorées	Application en cas de dépassement de l'horaire prévu - Non respect des horaires initialement accordés	Heure supplémentaire	100,00 €	120,00 €		
		<b>PRESTATIONS COMMUNES A TOUS LES ESPACES DE LA SALLE DES FETES</b>						
		Mise à disposition d'un équipement sono pour le hall (pour la salle polyvalente l'équipement est inclus dans le montant de la location)	Réservation préalable et obligatoire en amont de l'utilisation de la salle	Forfait	100,00 €	120,00 €		
		Mise à disposition d'un video projecteur pour le hall (pour la salle polyvalente l'équipement est inclus dans le montant de la location)	Réservation préalable et obligatoire en amont de l'utilisation de la salle	Forfait	60,00 €	72,00 €		
		Location d'un praticable	Réservation préalable	Forfait	200,00 €	240,00 €		
		Location tables rectangles 6/8 personnes	Réservation préalable	u/jour	4,00 €	4,80 €		
		Location chaises pliables	Réservation préalable	u/jour	0,40 €	0,48 €		
		Location mange debout (diamètre 81 cm)	Réservation préalable	u/jour	2,00 €	2,40 €		
		Ménage	Réservation préalable	Forfait	100,00 €	120,00 €		
		Caution locaux/mobilier	Obligatoire quelle que soit la location. A fournir 1 mois avant la date de la location.		1 000,00 €			
		Caution ménage (sauf si réservation du forfait ménage)			500,00 €			
		Caution mégots			250,00 €			
		Location pour les habitants <b>non cannois</b>		Majoration de 30% appliquée sur le tarif cannois				
		Pour toute réservation dans un délai inférieur à 1 mois avant la date de location		Majoration de 7 % appliquée sur le tarif initial				
		Pour les <b>associations</b>	Location du lundi au jeudi	Déduction de 50% appliquée sur le tarif cannois				

**ADMINISTRATION GENERALE  
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>CIMETIERES</b>					
<b>DELIVRANCE DE CONCESSION DANS LES CIMETIERES VENTE DE CAVEAUX VACATIONS FUNERAIRES</b>					
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Tarif applicable pour la primo accession et le renouvellement de concession. Pendant le délai de 2 ans suivant l'échéance, les tarifs de renouvellement sont ceux en vigueur à la date d'échéance de la concession. Passé ce délai, les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date du renouvellement. Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	<b>CIMETIERE GRAND JAS</b>				
	<b>NF</b>	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	269 €
			30 ans	1	538 €
		Concession terre pour caveau 2 places et + selon emplacement	15 ans	1	918 €
			30 ans	1	1 530 €
			50 ans	1	2 413 €
		caveau 2 places	15 ans	1	2 550 €
			30 ans	1	3 570 €
			50 ans	1	4 731 €
		Caveau 4 places	15 ans	1	3 264 €
			30 ans	1	4 896 €
			50 ans	1	7 320 €
		Caveau 6 places	30 ans	1	5 610 €
			50 ans	1	7 548 €
		Chapelle 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements	50 ans	1	8 380 €
		COLUMBARIUM CAVURNE	15 ans	1	761 €
			30 ans	1	1 248 €
	COLUMBARIUM CARRE 16	15 ans	1	761 €	
		30 ans	1	1 248 €	
	COLUMARIUM HORS CARRE 16	10 ans	1	382 €	
		20 ans	1	626 €	
	<b>CIMETIERE ABADIE</b>				
	<b>NF</b>	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	269 €
			30 ans	1	538 €
		Concession terre pour caveau 4 places	15 ans	1	408 €
			30 ans	1	612 €
		Concession terre pour caveau 6 places	50 ans	1	989 €
			30 ans	1	918 €
Concession terre pour caveau 8 places		50 ans	1	1 487 €	
		50 ans	1	1 990 €	
Caveau 2 places		15 ans	1	2 244 €	
		30 ans	1	3 060 €	
Caveau 4 places		15 ans	1	2 856 €	
		30 ans	1	4 284 €	
		50 ans	1	5 610 €	
Caveau 6 places		30 ans	1	4 896 €	
		50 ans	1	7 140 €	
Columbarium		10 ans	1	382 €	
	20 ans	1	626 €		

**ADMINISTRATION GENERALE  
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Tarif applicable pour la primo accession et le renouvellement de concession. Pendant le délai de 2 ans suivant l'échéance, les tarifs de renouvellement sont ceux en vigueur à la date d'échéance de la concession. Passé ce délai, les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date du renouvellement. Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	<b>CIMETIERE ABADIE ANNEXE</b>					
	NF	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	269 €	
			30 ans	1	538 €	
		Caveau préfabriqué 2 places	15 ans	1	2 061 €	
			30 ans	1	2 563 €	
		Caveau préfabriqué 4 places	15 ans	1	2 550 €	
			30 ans	1	3 570 €	
			50 ans	1	4 731 €	
		Caveau préfabriqué 6 places	30 ans	1	4 284 €	
			50 ans	1	7 213 €	
		Enfeu 1 place	15 ans	1	942 €	
			30 ans	1	1 745 €	
		Enfeu 2 places	15 ans	1	1 182 €	
			30 ans	1	1 993 €	
		Columbarium	10 ans	1	382 €	
	20 ans		1	626 €		
	<b>AUTRES PRESTATIONS</b>					
	NF	Vacations funéraires			1	20 €
		Séjour reposoir		A compter du 7e jour	jour	6 €

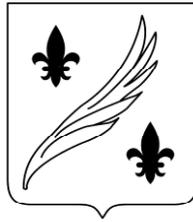


Ville de Cannes

# **FINANCES, ACHATS**

**DIRECTION DES FINANCES  
FINANCES ET BUDGET**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>TAXE DE SEJOUR</b>					
PERCEPTION AU REGIME DU REEL					
<p>Taxe perçue sur les personnes qui séjournent dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles seraient passibles de la taxe d'habitation.</p> <p>Les natures d'hébergement visées par cette taxe sont mentionnées aux 1°2°3°4°5°6°7°8°9°10° de l'article R2333-44 du CGCT.</p> <p>La taxe est perçue, toute l'année du 1er janvier au 31 décembre inclus. Elle est calculée par personne et par nuit sur la base du tarif applicable à la catégorie d'hergements.</p> <p>Les hébergeurs professionnels sont collecteurs de la taxe pour le compte de la commune et la reversent trimestriellement.</p> <p>La déclaration trimestrielle et le paiement doivent être transmis à la commune avant la fin du mois suivant le trimestre écoulé.</p> <p>Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à application d'un intérêt de retard égal à 0,20% par mois de retard. En cas d'absence de déclaration ou de déclaration insuffisante, la commune se réserve le droit d'appliquer les peines d'amendes prévues par la loi.</p>	<b>F</b>	Palaces		Par nuitée et par personne	<b>4,00 €</b>
		Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*		Par nuitée et par personne	<b>3,00 €</b>
		Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*		Par nuitée et par personne	<b>2,20 €</b>
		Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*		Par nuitée et par personne	<b>1,40 €</b>
		Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*		Par nuitée et par personne	<b>0,90 €</b>
		Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2* et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives		Par nuitée et par personne	<b>0,80 €</b>
		Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village de vacances non classés ou en attente de classement		Par nuitée et par personne	<b>5% du prix de la location par personne et par nuit, dans la limite du tarif maximum voté par la collectivité (soit 4,00 €)</b>
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.		Par nuitée et par personne	<b>0,60 €</b>
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 ou 2* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes		Par nuitée et par personne	<b>0,20 €</b>
		Les encaissements sont réalisés dans le cadre d'une régie de recettes acceptant les règlements par chèque, virement ou prélèvement automatique.		Ports de plaisance	Tarif forfaitaire. Pour les contrats d'amarrage annuel un abattement de 50% est appliqué



Ville de Cannes

**DGA NUMERIQUE,  
PREVENTION DE LA  
POPULATION &  
PROTECTION DU  
PATRIMOINE**



Ville de Cannes

# URBANISME

URBANISME URBANISME PREVISIONNEL						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>PLANS</b>						
<b>DUPLICATION ET CESSION</b>						
Tarif fonction du type de document Frais d'envoi facturés en sus Paiement à la commande Régie de recettes	<b>NF</b>	Plan Local d'Urbanisme et dossier de Z,A,C	CD	1	<b>12,80 €</b>	
		Duplication de plans divers	Plan > A3 et <1m² Recto et non en R/V	1	<b>8,50 €</b>	
			Plan > 1m²	1	<b>16,00 €</b>	
		<b>(frais d'envoi en sus)</b>				
		Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	<b>19,00 €</b>	
		Duplication de dossier complet non dématérialisé avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet DP, PA et PD	1	<b>5,30 €</b>	
			Forfait dossier complet PC	1	<b>9,60 €</b>	
		Photocopies	Plan > 1m²	1	<b>14,90 €</b>	



Ville de Cannes

# LOGISTIQUE URBAINE

**ESPACES PUBLICS  
REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>						
INSTALLATION DES PALISSADES, ECHAFAUDAGES, BENNES ET VEHICULES DE CHANTIER ET AUTRES MATERIELS SUR OU EN SURPLOMB DU DOMAINE PUBLIC						
<p>Sur facture.</p> <p>D'avance à la délivrance de l'autorisation, sur la base du tarif voté au jour de la délivrance de l'autorisation.</p> <p>Regie de recettes. Numéraire, chèque, carte bancaire.</p> <p>Le recensement des matériaux, matériels et véhicules de chantiers installés ou stationnés sur la voie publique est effectué par les services municipaux.</p>	<b>NF</b>	Droits fixes	pour toute demande	Droit fixe	<b>12,95 €</b>	
		Occupation de la voirie publique par échelles et tréteaux	Par jour et par unité	L'unité	<b>5,95 €</b>	
		Occupation de la voie publique, avec palissades, échafaudage	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	<b>0,85 €</b>	
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	<b>1,95 €</b>	
		Occupation de la voie publique par échafaudage aux étages (n'ayant pas d'assise au sol)	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	<b>0,50 €</b>	
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	<b>0,90 €</b>	
		Occupation ponctuelle voie publique, big bag, stockage sans palissade, matériaux, matériels et délaissé de voirie	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	<b>0,90 €</b>	
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	<b>2,00 €</b>	
		Occupation de la voie publique pour alimentation provisoire de chantier : par accrochage sur des poteaux d'éclairage public ou sur des supports provisoires auto lestés, ou par des gaines protégées au sol.	moins de 50 mètres	Le ml par jour	<b>0,30 €</b>	
			plus de 50 mètres	Le ml par jour	<b>0,25 €</b>	
		Fermeture de rue	Forfait 2 heures			<b>151,80 €</b>
			Forfait 4 heures			<b>294,80 €</b>
			Forfait 6 heures			<b>446,60 €</b>
			Forfait 8 heures			<b>589,40 €</b>
		Fermeture de voie, chaussée	Forfait 2 heures			<b>46,80 €</b>
			Forfait 4 heures			<b>93,45 €</b>
			Forfait 6 heures			<b>140,20 €</b>
			Forfait 8 heures			<b>186,80 €</b>
		Occupation sur la plate forme piétonne par véhicule	Forfait 4 heures			<b>17,70 €</b>
			Forfait 8 heures			<b>35,45 €</b>
Travaux d'accès difficile ou travaux acrobatique et zone de sécurité	Forfait 4 heures			<b>12,10 €</b>		
	Forfait 8 heures			<b>24,10 €</b>		
Tarifification régularisation		Le m2 par jour	<b>7,45 €</b>			

**ESPACES PUBLICS  
REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>STATIONNEMENT-MISE EN PLACE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE</b>					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur.  Toute unité commencée est due.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire		Droit fixe ( pour toute demande)	<b>12,95 €</b>
				Par place en zone non payante et par jour. Les 15 premiers jours	<b>17,45 €</b>
				Au-delà du 15ème jour par place et en zone non payante	<b>36,25 €</b>
				Aire de livraison 1 jour maximum zone non payante	<b>35,10 €</b>
				Par place en zone payante et par jour. Les 15 premiers jours	<b>22,30 €</b>
				Au-delà du 15ème jour par place et en zone payante	<b>49,10 €</b>
				Aire de livraison (1 jour maximum) zone payante	<b>44,30 €</b>
				Mise en place de panneaux de signalisation provisoire saison haute (du 1er mars au 31 octobre) pour le boulevard de la Croisette et ses rues perpendiculaires.	par place zone non payante
	place zone payante	<b>36,80 €</b>			
<b>Stationnement 2 roues</b>				le ml par jour	<b>2,95 €</b>
<b>Place transport de fonds tarif annuel</b>				par place annuel	<b>1 500,00 €</b>
<b>DANS LE CADRE DE TOURNAGE DE FILMS</b>					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur.  Toute unité commencée est due.  En cas d'utilisation d'une aire de livraison, si celle-ci se situe dans une rue avec stationnement payant alors le tarif appliqué sera celui en zone payante.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire y compris barriérage.  Sur engagement de la société de production quant à sa durée de présence sur le territoire communal, le tarif applicable dès la première journée de réservation est celui de la tranche correspondant à cet engagement (Exemple : pour un engagement de présence de 25 jours, le tarif applicable dès le premier jour réservé est celui de la tranche "de 20 à 29 jours")  En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les sommes acquittées restent dues à la Ville. Toutefois, dans l'hypothèse où l'occupation effective serait plus courte que celle à laquelle la société de production s'était engagée, il sera procédé à une facturation complémentaire sur la base de la tranche tarifaire correspondant à la durée effective d'occupation.  En cas d'occupation de plus de 40 jours, la société de production prendra à sa charge l'installation de panneaux de signalisation provisoire y compris le barriérage.  En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les frais d'installation de panneaux y compris le barriérage, restent à la charge exclusive de la société de production.		Par place et par jour. De 1 à 9 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	<b>21,70 €</b>
				Par place et par jour. De 10 à 19 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	<b>16,30 €</b>
				Par place et par jour. De 20 à 29 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	<b>10,80 €</b>
				Par place et par jour. De 30 à 39 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	<b>5,40 €</b>
				Par place et par jour. Au-delà de 40 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	<b>gratuit</b>



Ville de Cannes

# **PATRIMOINE IMMOBILIER**

**AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE, DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE  
FONCIER - IMMOBILIER**

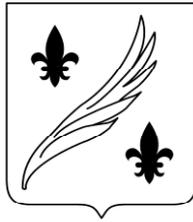
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
--	---	---------------------	------------	-------	-------------------------

Les redevances d'occupation suivantes :

- kiosques alimentaires hors domaine public maritime (DPM),
- manèges et autres jeux pour enfants hors domaine public maritime (DPM),
- infrastructures sportives du stade Coubertin (y compris la Tribune Est),
- entrées-charretières des stations-service,
- rampes d'accès, tréfonds et des autres emprises pérennes sur le domaine public,

dont les conditions financières, fixées par convention et inhérentes à l'évolution de la grille tarifaire, sont revalorisées **de 4 %** au titre de l'année 2025.

Sur titre de recettes



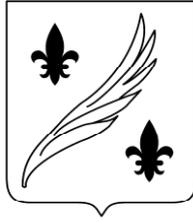
Ville de Cannes

# **CANNES STATIONNEMENT**

**DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT  
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2025			
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>								
PAR HORODATEUR OU PARKING								
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		zone verte	Gratuit 30 minutes, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €			
				30 min	0,60 €			
				45 min	0,90 €			
				1h00	1,40 €			
				1h15	1,90 €			
				1h30	2,40 €			
				1h45	2,90 €			
				2h00	3,40 €			
				2h15	10,40 €			
				2h30	20,00 €			
			bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron			gratuit		
			Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	zone jaune	Gratuit 1 heure, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
							30 min	0,60 €
45 min	0,90 €							
1h00	1,40 €							
1h15	1,90 €							
1h30	2,40 €							
1h45	2,90 €							
2h00	3,40 €							
2h15	10,40 €							
2h30	20,00 €							
bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron						gratuit		
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		Stationnement des Professions de Santé				Gratuit 1 heure, <u>une fois par stationnement</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
							30 min	0,60 €
			45 min	0,90 €				
			1h00	1,40 €				
			1h15	1,90 €				
			1h30	2,40 €				
			1h45	2,90 €				
			2h00	3,40 €				
			2h15	10,40 €				
			2h30	20,00 €				

DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2025
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Ecopark Actifs employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,90 €
		Ecopark Résident validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,90 €
		Stationnement sur voirie Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire	Disque Vert modalité d'obtention définie par arrêté	Obtention avec redevance de 5€/an	2h gratuites sur tout le stationnement sur voirie
PARKING Grand parking de la Plage (ex parking Liegeard)					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire  Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en voirie	A destination de tous les usagers en composant son n°d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone	Stationnement gratuit limité à 24h (de 0 heure à 23 heures 59)	
			Location de zone sur réservation en fonction des événements et de la saison touristique	m²/jour	0,75 €
			stationnement des camions de moins de 3,5t dans le cadre de l'organisation de la logistique événementielle de la SEMEC lors des opérations de montage et de démontage selon convention,	unité par jour et par camion de moins de 3,5 t	8,50 €
PARKING Jacqueline de Romilly					Tarifs 01/01/2025
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire  Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	commerçant ou résident des voies définies par arrêté	mois	68,20 €
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à l'école Jacqueline de Romilly et ceux délivrés à ses ayants droit. sous conditions et dans la limite des 40 places disponibles.			Gratuit
		Télécommande	en cas de perte	télécommande	75,00 €
PARKING Saint Louis (périmètre restreint autour du parking)					Tarifs au 01/01/2025
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire  Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	abonnement voiture avec placement libre	mois	98,00 €
			abonnement voiture avec emplacement réservé	mois	118,00 €
			moto	mois	30,00 €
		Moyen d'accès	en cas de perte	antenne longue distance	20,00 €



Ville de Cannes

**DIRECTION DES SYSTEMES  
D'INFORMATION &  
TELECOMMUNICATIONS**

**SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS  
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT**

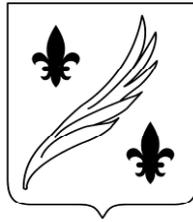
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES INFRASTRUCTURES DES OPERATEURS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS					
Par convention. Par titres de recettes	NF	Redevance annuelle domaine public routier communal	Armoire et borne	en € par mètre <sup>2</sup>	Tarif de base (20€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024
			Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (30€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024
			Artères - Aérien	en € par kilomètre	Tarif de base (40€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024
		Redevance annuelle domaine public non routier communal	Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024
			Artères - Aérien	En € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024
		Autres installations	En € par m <sup>2</sup>	Tarif de base (650€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2025 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2024	

## SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
MISE A DISPOSITION DE FIBRES OPTIQUES INACTIVEES ET DE FOURREAUX					
<p>Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. En outre lors de la première échéance une redevance de mise en service d'un montant égal au coût de connexion, fourniture du câble de raccordement compris, augmenté de 15% pour frais de gestion du dossier, TVA en sus, est due. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : <math>P_n</math> (prix actualisé) = <math>P_o</math> (prix initial) x (TPn / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.</p>	NF	Mise à disposition de fibres optiques inactivées		Forfait /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (2€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n divisée par la valeur index au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante :</p> $P_n \text{ (prix actualisé)} = P_o \text{ (prix initial)} \times (TP_n / Tpo)$
<p>Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. Le câble faisant l'objet de la location ne devra pas excéder un diamètre de 1,5 cm. Tout dépassement sera considéré comme un nouveau câble qui donnera lieu à une nouvelle location.</p> <p>La location fera l'objet d'une convention entre l'opérateur et la Ville de Cannes et la durée sera annuelle, reconductible tacitement sans pouvoir excéder une durée de 5 ans.</p> <p>En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : <math>P_n</math> (prix actualisé) = <math>P_o</math> (prix initial) x (TPn / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.</p>	NF	Occupation du domaine public dans les fourreaux du réseau MAN de la Ville de Cannes		Forfait ht /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (3€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n divisée par la valeur index au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante :</p> $P_n \text{ (prix actualisé)} = P_o \text{ (prix initial)} \times (TP_n / Tpo)$
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INSTALLATIONS EMETTRICES DE RADIOFREQUENCES					
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de répéteurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire cannois.</p> <p>Redevance payable d'avance par titre de recettes.</p>	NF	REDEVANCE SUR LES REPETEURS			
		<p>Tarif forfaitaire annuel par répéteur quelle que soit la technologie.</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'un répéteur en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	Par unité et par an	<b>2 358,19 €</b>	
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes relais et d'équipements techniques associés.</p> <p>Tarif annuel payable 60 jours après réception de l'avis de paiement.</p>	NF	REDEVANCE SUR LES ANTENNES-RELAIS			
		<p>Convention signée avant le 01/05/2012</p> <p>Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie</p>	Installation d'un relais 2G	Par unité et par an	<b>8 843,24 €</b>
			Installation d'un relais 3G ou 3G+		<b>17 686,47 €</b>
			Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G		<b>26 529,71 €</b>
<p>Convention signée après le 01/05/2012</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p>	Installation d'un relais toutes technologies confondues	Par unité et par an	<b>14 738,73 €</b>		

## SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de de relais mobiles provisoires de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	<b>NF</b>	REDEVANCE POUR LES RELAIS MOBILES PROVISOIRES			
		<p>Tarif forfaitaire annuel par relais mobile provisoire quelque soit la technologie.</p> <p>Convention d'une durée d'un an renouvelable deux fois.</p> <p>En cas de durée de vie du relais mobile provisoire inférieure à un an, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an	<b>5 866,16 €</b>	
		REDEVANCE POUR LES MICROCELLULES			
		<p>Tarif forfaitaire annuel par microcellule quelle que soit la technologie,</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une microcellule en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an	<b>4 106,32 €</b>	
		REDEVANCE POUR LES BORNES WIFI			
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes WIFI sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par borne WIFI quelle que soit la technologie</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une borne WIFI en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an	<b>1 173,24 €</b>	
REDEVANCE POUR LES ANTENNES BASSE CONSOMMATION TYPE LORA					
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes basse consommation type Lora sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par antenne basse consommation type Lora.</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une antenne en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an	<b>1 161,62 €</b>	



Ville de Cannes

# **DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES**

**DIRECTION DE LA PROPETE URBAINE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>REPRESSION DES DEPOTS D'IMMONDICES</b>					
DEPOSES HORS DE LIEUX EXPRESSEMENT RESERVES A CET USAGE					
Les frais d'enlèvement sont calculés sur la base du nombre de sacs ou de mètres cubes d'ordures déposées Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Répression des dépôts clandestins d'immondices	Sac ou autre immondices au sol sur chaussée	m3	<b>235,00 €</b>
		Répression de jet de sacs ou détritrus sur la voie publique		Nombre de sacs ou nombre de détritrus	<b>70,00 €</b>
<b>PRESTATION DE SERVICE</b>					
REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC A LA SUITE D'INCIVISME ET LORSQUE QUE L'AUTEUR A ÉTÉ IDENTIFIÉ OU REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN TOURNAGE					
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Lavage d'une parcelle	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une laveuse	1H	<b>155,00 €</b>
		Décapage	Mise à disposition d'un agent et d'une décapeuse	1H	<b>133,00 €</b>
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes		Balayage mécanique	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice avec hydrobalayage	1H	<b>155,00 €</b>
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et des équipements Sur facture A terme Titres de recettes		Balayage manuel	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	1H	<b>90,00 €</b>
		Enlèvement de Tag	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	A l'unité	<b>110,00 €</b>
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes		Curage d'un fossé de bord de voie ou d'un avaloir	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice	1H	<b>155,00 €</b>

**DIRECTION DES ESPACES VERTS**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
<b>REPRESSION DEBROUSSAILLAGE ET VEGETATION DEBORDANTE</b> DEBROUSSAILLAGE NON REALISE CHEZ UN PARTICULIER CONCERNE PAR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT					
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture A terme Titres de recettes	<b>NF</b>	Frais de dossier et de procédure d'intervention pour mise en œuvre d'un débroussaillage d'office	En supplément du prix de l'intervention de débroussaillage d'office	1	<b>350,00 €</b>
		Frais de dossier et de procédure d'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	En supplément de l'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	1	<b>350,00 €</b>



Ville de Cannes

# **BUDGET 03**

# **FACULTE DES METIERS**

006-210600292-20241219-0000241823-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 24/12/2024
Retour Préfecture : 24/12/2024

**FACULTE DES METIERS  
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
<b>1 - STAGES</b>					
<b>1.1- STAGES DE FORMATION INDIVIDUELLE CONTINUE EN INSERTION DANS UNE CLASSE EXISTANTE OU DANS UN GROUPE DEDIE</b>					
Coût forfaitaire par stagiaire Sur titre de recettes Paiement en une fois à terme	<b>NF</b>	Frais de traitement de dossiers de formation continue	En cas d'acceptation de la formation par le stagiaire, ces frais seront déduits du coût de formation annuel. En cas de refus, ces frais seront dûs.	Forfait par stagiaire	<b>60,00 €</b>
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Paiement en une fois d'avance ou trimestriellement ou en 10 fois mensuellement		Formations diplômantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement.	Autofinancement	Heure	<b>13,00 €</b>
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les Opérateurs de compétences et les dispositifs de financement		Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Contrat en alternance financés par les différents opérateurs de compétences selon les branches professionnelles	Tarif horaire fixé par les branches professionnelles, selon les qualifications préparées et les dispositifs de prise en charge des Opérateurs de Compétences : contrat de professionnalisation, Transition pro A, plan de développement des compétences.	Heure	variable en fonction de la prise en charge des organismes financeurs
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les organismes et dispositifs de financement		Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Parcours individualisé, sur proposition et validation du devis de l'OF	Tarif horaire pour les dispositifs de prise en charge proposés par les différents organismes financeurs, soit : - Le Pôle emploi : Action Individuelle de Formation - La Caisse des dépôts et Consignations : Compte Professionnel de Formation - L'armée, l'hôpital, les entreprises privées : reconversions professionnelles	Heure	<b>12,50 €</b>
Formations en réponse à des marchés proposés par différents opérateurs et par l'intermédiaire de mandataires ou non. Coûts horaires par stagiaire fixés selon les modalités du marché et révisables à chaque reconduction. Coût/stagiaire modulable selon négociations avec le prestataire prévues au marché Selon convention Sur titre de recettes dont le rythme d'émission est défini dans le marché Coût calculé selon les heures effectives réalisées par les stagiaires.		CQP ET ASSIMILE	Par stagiaire	Heure	<b>18,00 €</b>
		COUT SELON LE NOMBRE DE STAGIAIRES EN FORMATION suivant les conditions des marchés et organisations (Pôle emploi, Région, organismes de formation...)	Par stagiaire	Heure	Selon convention ou documents de contractualisation

**FACULTE DES METIERS  
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<b>1.2 - STAGES A L'EXTERIEUR OU AU SEIN DE LA FDM</b>					
Tarif calculé selon le coût horaire de l'intervenant Selon convention Sur titre de recettes A terme	<b>NF</b>	Stages de formation professionnelle réalisés au sein de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	<b>60,00 €</b>
Tarif calculé selon le coût horaire du formateur Selon convention Sur titre de recettes A terme Il conviendra d'ajouter le coût du déplacement et de l'hébergement du formateur, tel que calculé par la Direction des Ressources Humaines.		Stages de formation professionnelle réalisés à l'extérieur de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	<b>60,00 €</b>
<b>1.3 - MASTERCLASS</b>					
Coût horaire/stagiaire, en fonction du type de formation, du nombre d'heures des professeurs mis à disposition et du coût de la matière d'oeuvre  Selon convention simplifiée  Sur titre de recettes  Modalités de règlement: acompte de 25% payable à l'inscription et solde le jour du cours  Conditions d'annulation : les annulations doivent se faire dans les 7 jours précédant le début de la formation. Au delà, les 25% d'acompte seront définitivement dus.	<b>NF</b>	Masterclass Ateliers de 2 à 4 heures, tarif par stagiaire matière d'oeuvre incluse, pour un minimum de 8 stagiaires par session;	Coiffure (max 14)	Heure	<b>26,50 €</b>
			Cuisine (max 12)	Heure	<b>26,50 €</b>
			Pâtisserie (max 14) de 6 à 10 personnes	Heure	<b>32,00 €</b>
			Pâtisserie (max 14) au-delà de 10 personnes	Heure	<b>21,50 €</b>
			Art floral (max 14)	Heure	<b>26,50 €</b>
<b>2- CONTRATS D'APPRENTISSAGE</b>					
<b>NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO</b>					
Selon convention  Régie de recettes  Sur facture, la facturation pouvant commencer à la date d'accord de prise en charge par l'OPCO	<b>NF</b>	contrat d'apprentissage signé jusqu'au 31/12/19	par apprenti	1	application du tarif conformément à l'article R6241-3-1 du code du travail
50% du montant dû est facturé à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage, 25% au bout de 6 mois et 25% à 9 mois ou 40%, 30%, et 30% après le 01/01/2021. Par virement bancaire.		contrat d'apprentissage signé à compter du 01/01/20	par apprenti	1	application du tarif conformément à la Loi du 05/09/18 et article L.6332-1 du code du travail

**FACULTE DES METIERS  
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

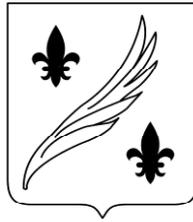
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<b>3 - MISE A DISPOSITION DE SALLES</b>					
<b>3.1 - OCCUPATION DES LOCAUX DE LA FACULTE DES METIERS EN DEHORS DE LEUR UTILISATION SCOLAIRE</b>					
<p>Tarifs différenciés en fonction de la durée d'occupation et du type de salle (nombre de personnes limité)</p> <p>Selon convention</p> <p>Sur titre de recettes D'avance</p> <p>Les boissons seront facturées selon le tarif de la carte des vins et eaux du restaurant.</p> <p>La mise à disposition d'ingrédients ou de fournitures jetables sera facturée avec un coefficient de 2 au prix d'achat HT</p> <p>Conditions de gratuité : - aux partenaires des branches professionnelles lors des séances de démonstration et d'information à destination des apprentis, des formateurs et des maîtres d'apprentissages - à raison de deux fois par an et par branche professionnelle ; - à l'Education Nationale et au Conseil Régional dans le cadre de la formation ; - aux prescripteurs de la formation.</p>	NF	Mise à disposition gratuite et ponctuelle des salles du CFA	Atelier, amphithéâtre, hall, restaurant, salle du Conseil et salle informatique.	Par jour ou 1/2 journée	Gratuit
	NF	<p>Tarifs d'occupation journée (entre 8h et 18h)</p> <p>50% du tarif pour les partenaires organismes de formation</p>	Salle de classe (25)	Journée	69,50 €
				1/2 journée	35,00 €
			Salle de réunion (40)	Journée	112,50 €
				1/2 journée	59,50 €
			Ateliers cuisine (24), art floral (14), boucherie (15), pâtisserie (18), salon de coiffure (30), Amphithéâtre (68) Salle informatique (14)	Journée	223,50 €
1/2 journée	112,50 €				
		<p>Tarifs d'occupation soirée (entre 18h30 à 24h00)</p> <p>L'occupation donne automatiquement lieu à la facturation de la remise en état des locaux et éventuellement les frais de gardiennage selon les cas.</p>	Salle du restaurant en soirée, pour une activité liée à la culture, la formation, l'activité associative.	Soirée	499,00 €
<b>3.2 - FRAIS DE GARDIENNAGE EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES ET LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES</b>					
<p>Coût d'une heure supplémentaire</p> <p>Selon convention Sur titre de recettes A terme.</p>	NF	<p>Horaires et frais de gardiennage Minimum 1 heure facturée.</p>	Utilisation exceptionnelle les samedis et en dehors des horaires 8h00 à 18h00 la semaine	Heure	38,00 €
			Utilisation exceptionnelle les dimanches et jours fériés	Heure	48,00 €
<b>3.3 - FRAIS DE REMISE EN ETAT DES LOCAUX</b>					
<p>Coût d'une heure de remise en état</p> <p>Sur titre de recettes Selon convention A terme.</p>	NF	<p>Frais de nettoyage à l'heure. Majoration de 50% en heure de nuit et de 75% en heure de jour férié.</p>	Salles de classe	Heure	22,50 €
			Salle de réunion, salle d'art floral et amphithéâtre	Heure	6,50 €
			Ateliers	Heure	17,50 €
			Salon de coiffure	Heure	11,50 €
			Restaurant	Heure	40,00 €

**FACULTE DES METIERS  
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<b>4 - RESTAURANT</b>					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION RESTAURANT					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (divers menus...) et de la catégorie d'usager  Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	<b>NF</b>	Restaurant Gratuité totale pour les réunions de travail et les actions de promotion relatives au CFA, et possibilité de gratuité, mais comptabilisé en "Avantages en Nature" hors vins pour le personnel du CFA participant au service en hôtellerie (Formateurs en cuisine, restaurant et pâtisserie, personnel affecté à la caisse, personnels de service affecté à la plonge et au nettoyage des ateliers) et cadres ou personnels qui assure une permanence de contrôle et/ou de surveillance. 1 menu	Menu Gourmet (hors boisson)	1 menu	<b>24,50 €</b>
			Menu Classique (hors boisson)	1 menu	<b>16,50 €</b>
			Menu Saveurs des terroirs (hors boisson)	1 menu	<b>21,00 €</b>
			Forfait boisson par personne (pour groupe de 12 personnes minimum) comprenant 1 apéritif, 1/2 bouteille de vin réserve FDM, 1/2 bouteille d'eau, 1 café ou infusion.	1 forfait à ajouter à 1 menu gourmet, classique ou saveurs des terroirs	<b>8,50 €</b>
			Menus des jours d'examens (1/2 bouteille vin réserve FDM, eau minérale et café compris).	1 menu classique	<b>19,00 €</b>
				1 menu brasserie	<b>13,50 €</b>
			Dessert simple	1 dessert	<b>2,00 €</b>
			Formule snacking (panini, hot dog...) avec une boisson et un café.	1 formule	<b>8,00 €</b>
			Plat à emporter pour le personnel Faculté des Métiers	1 plat	<b>5,50 €</b>
			Buffet hors boissons	sucré et salé	<b>13,00 €</b>
			Petit déjeuner (café ou infusion, viennoiserie, jus de fruits).	1	<b>6,00 €</b>
			Café	1	<b>1,50 €</b>
			Infusion	1	<b>2,30 €</b>
			Apéritif, digestif au verre	1	<b>2,50 €</b>
			Vin au verre	1	<b>2,20 €</b>
			Cocktail sans alcool	1	<b>3,50 €</b>
			Bière pression	1	<b>2,20 €</b>
Cocktail alcoolisé, champagne à la coupe	1	<b>5,50 €</b>			
Carte des vins et eaux minérales	Coefficient de 1,75 pour les vins et de 2 pour les eaux et vin réserve Faculté des Métiers du prix d'achat HT consignes incluses arrondis à la dizaine de centimes				
<b>5 - ART FLORAL</b>					
CONFECTIONS DE BOUQUETS ET COMPOSITIONS PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION ART FLORAL					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (différentes compositions florales...)  Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	<b>NF</b>	Art Floral pour le personnel de la Faculté des Métiers	Bouquet simple	1 bouquet	<b>8,50 €</b>
			Bouquet élaboré	1 bouquet	<b>12,50 €</b>
			Grosse composition	1 composition	<b>17,00 €</b>

**FACULTE DES METIERS  
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025 (*)
<b>6 - COIFFURE</b>					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION COIFFURE					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (coupe, couleur...)  Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	<b>NF</b>	Coiffure	Coupe Homme	1 forfait	<b>8,50 €</b>
			Brushing sans coupe	1 forfait	<b>10,50 €</b>
			Lissage botox	1 forfait	<b>105,00 €</b>
			Coupe, coiffage clientèle extérieure	1 forfait	<b>16,00 €</b>
			Coupe, coiffage modèle d'examen permanent	1 forfait	<b>Gratuit</b>
			Couleur ou mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	<b>21,00 €</b>
			Couleur ou mèches clientèle extérieure	1 forfait	<b>31,50 €</b>
			Couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	<b>42,00 €</b>
			Couleur + mèches ou changement de couleur modèle d'examen permanent	1 forfait	<b>31,50 €</b>
			Changement de couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	<b>52,00 €</b>
			Changement de couleur + mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	<b>42,00 €</b>
			Permanente ou défrisage	1 forfait	<b>31,50 €</b>
			Protocole rasage	1 forfait	<b>16,00 €</b>
			Traçage barbe	1 forfait	<b>5,50 €</b>
			Shampoings et produits coiffants	1	<b>7,50 €</b>
Soins	1	<b>13,00 €</b>			
Traitement anti-chute	1	<b>26,00 €</b>			
<b>7- CAFETERIA</b>					
CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX POUR L'EXPLOITATION DE LA CAFETERIA					
Convention du 21/08/2024 à partir du 01/09/2024 pour une durée de 3 ans  Titre de recettes Payable par mois A terme.	<b>NF</b>	Restauration rapide	Snack	Par jour	<b>36,00 €</b>



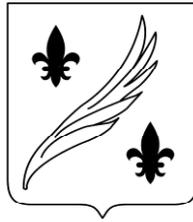
Ville de Cannes

# **BUDGET 05**

# **CREMATORIUM**

**AFFAIRES FUNERAIRES  
CREMATORIUM**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
<b>CREMATORIUM</b>						
<b>CREMATION DE CORPS, DE RESTES MORTELS ET DE DECHETS ANATOMIQUES, DISPERSION DES CENDRES</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>
Crémation de corps, de restes mortels et de déchets anatomiques, dispersion de cendres  Sur place A terme  Régie de recettes Numéraire, chèque	<b>F</b>	Crémation corps	Adulte	1	575,00 €	690,00 €
			Enfant ( - de 12 ans)	1	287,50 €	345,00 €
		Crémation restes mortels	+ de 5 ans	1	287,50 €	345,00 €
			- de 5 ans	1	575,00 €	690,00 €
		Crémation de pièces anatomiques en provenance des divers centres hospitaliers	1	104,17 €	125,00 €	
		Dépôt d'une urne (après crémation, le dépôt est gratuit pendant trois mois, ensuite un forfait est dû quel que soit le temps du dépôt)	Forfait	72,50 €	87,00 €	
		Dispersion de cendres au jardin du souvenir sans crémation préalable au crématorium de Cannes	1	38,33 €	46,00 €	
		Incinération reprise administrative	1	1 158,33 €	1 390,00 €	
		Incinération reprise administrative Ville de Cannes	1	266,67 €	320,00 €	



Ville de Cannes

# BUDGET 08

# PARKINGS

**PARKING AMENAGES DE SURFACE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2025	
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>						
<b>PARKING MONTFLEURY</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	<b>F</b>	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
				02:15	<b>0,58 €</b>	<b>0,70 €</b>
				02:30	<b>1,08 €</b>	<b>1,30 €</b>
				02:45	<b>1,58 €</b>	<b>1,90 €</b>
				03:00	<b>2,08 €</b>	<b>2,50 €</b>
				1/4 h suivants	<b>0,42 €</b>	<b>0,50 €</b>
<b>PARKING ROUBAUD</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	<b>F</b>	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée.  De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	<b>Fermé / en travaux</b>	
				02:15	<b>Fermé / en travaux</b>	
				02:30	<b>Fermé / en travaux</b>	
				02:45	<b>Fermé / en travaux</b>	
				1/4 h suivants	<b>Fermé / en travaux</b>	
<b>PARKING EVÊCHÉ</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	<b>F</b>	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée.  De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
				02:15	<b>0,58 €</b>	<b>0,70 €</b>
				02:30	<b>1,08 €</b>	<b>1,30 €</b>
				02:45	<b>1,58 €</b>	<b>1,90 €</b>
				03:00	<b>2,08 €</b>	<b>2,50 €</b>
				1/4 h suivants	<b>0,42 €</b>	<b>0,50 €</b>
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	<b>F</b>	Abonnement grand public prélevé	Abonnement Actif 6/7 de 7h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	<b>32,00 €</b>	<b>38,40 €</b>
<b>PARKING PALM BEACH</b>					<b>H.T.</b>	<b>TTC (tva 20%)</b>
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	<b>F</b>	Stationnement dans le parking Palm Beach	de octobre à avril		<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
			de mai à septembre			
			de 6h à 21h	- Gratuit la journée de 6h00 à 21h00, - Tout véhicule entrant entre 6h00 et 21h00 et sortant avant 21h00 le même jour aura un stationnement gratuit. - Tout véhicule stationnant à partir de 21h00 devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 5 € quelle que soit son heure de sortie. - Tout stationnement de plus de 48h00 n'est pas autorisé	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
				de 21h à 6h		<b>4,17 €</b>

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
--	---	------------------------	------------	-------	----------------------

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PARKINGS**

Gratuité de 2h une fois par semaine dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. Toute sortie avant la fin des deux heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.  
 Gratuité de 3h le samedi, le dimanche et les jours fériés dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. Toute sortie avant la fin des trois heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.  
 Au-delà des périodes de gratuité, la grille tarifaire s'applique hors franchise d'une heure dans les parkings concernés.  
 Du samedi 19h00 au dimanche 9h00, tarification plafonnée à 3 €.  
 Remplacement d'un badge, en cas de perte, tarif à 21 €.

**PARKING SUQUET - FORVILLE**

				H.T.	TTC (tva 20%)
				15mn*	- € - €
				30mn*	- € - €
				45mn*	- € - €
				1h*	- € - €
				1h15	1,50 € 1,80 €
				1h30	2,25 € 2,70 €
				1h45	2,92 € 3,50 €
				2h	3,50 € 4,20 €
				2h15	4,08 € 4,90 €
				2h30	4,67 € 5,60 €
				2h45	5,25 € 6,30 €
				3h	5,83 € 7,00 €
				3h15	6,33 € 7,60 €
				3h30	6,83 € 8,20 €
				3h45	7,33 € 8,80 €
				4h	7,75 € 9,30 €
				4h15	8,08 € 9,70 €
				4h30	8,42 € 10,10 €
				4h45	8,75 € 10,50 €
				5h	9,08 € 10,90 €
				5h15	9,42 € 11,30 €
				5h30	9,75 € 11,70 €
				5h45	10,08 € 12,10 €
				6h	10,42 € 12,50 €
				6h15	10,67 € 12,80 €
				6h30	10,92 € 13,10 €
				6h45	11,17 € 13,40 €
				7h	11,42 € 13,70 €
				7h15	11,58 € 13,90 €
				7h30	11,75 € 14,10 €
				7h45	11,92 € 14,30 €
				8h	12,08 € 14,50 €
				8h15	12,25 € 14,70 €
				8h30	12,42 € 14,90 €
				8h45	12,58 € 15,10 €
				9h	12,75 € 15,30 €
				9h15	12,92 € 15,50 €
				9h30	13,08 € 15,70 €
				9h45	13,25 € 15,90 €
				10h	13,42 € 16,10 €
				10h15	13,50 € 16,20 €
				10h30	13,58 € 16,30 €
				10h45	13,67 € 16,40 €
				11h	13,75 € 16,50 €
				11h15	13,83 € 16,60 €
				11h30	13,92 € 16,70 €
				11h45	14,00 € 16,80 €
				de 12h à 24h	14,08 € 16,90 €
				Ticket perdu	
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 € 6,10 €
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5,08 € 6,10 €
			Participation restaurants, chèques parking (y compris l'heure gratuite avec un minimum de 500 chèques)	3h	3,17 € 3,80 €
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1 € 1,67 € 2 € ou 2,5 € ou 3 €
			Fête du Port		
			Forfait soirées loisirs culturels (de sept à juin hors saison centre culturel)	de 18h à 7h00	2,67 € 3,20 €
			Autres Forfaits	4 jours	50,83 € 61,00 €
				5 jours	56,67 € 68,00 €
				6 jours	62,50 € 75,00 €
				7 jours	67,92 € 81,50 €
				8 jours	73,75 € 88,50 €
				10 jours	79,17 € 95,00 €
				15 jours	96,25 € 115,50 €
				30 jours	130,00 € 156,00 €

Parking  
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire  
Sur place, d'avance  
Régie de recettes  
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque  
\*, Chèque parking, Liber-T, virement bancaire  
\* Chèque étranger non accepté

Tarifs horaires

\* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.

F

Tarifs forfaits

Parking  
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire  
Sur place, d'avance  
Régie de recettes  
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque\*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire  
\* Chèque étranger non accepté

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnement	Moto de la police municipale (flotte)		Gratuit	Gratuit	
		Abonnement Résidents du Suquet	Dans la limite de 100 cartes	Mensuel	24,17 €	29,00 €	
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €	
				Mensuel	88,33 €	106,00 €	
			Permanent banalisé (+3 mois)	Trimestriel	257,08 €	308,50 €	
				Semestriel	495,83 €	595,00 €	
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €	
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36,67 €	44,00 €	
				Trimestriel	107,08 €	128,50 €	
				Annuel	385,83 €	463,00 €	
			Commerçant	Trimestriel	146,25 €	175,50 €	
				Annuel	566,25 €	679,50 €	
				Mensuel	41,25 €	49,50 €	
			HLM	Trimestriel	120,83 €	145,00 €	
				Semestriel	232,50 €	279,00 €	
		Annuel (payable en une seule fois)		435,83 €	523,00 €		
		Annuel payable en quatre fois (soit 128,12 € par trimestre), par prélèvement ou autre moyen de paiement)		435,83 €	523,00 €		
		Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €		
			Trimestriel	142,92 €	171,50 €		
			Semestriel	275,00 €	330,00 €		
			Annuel	514,17 €	617,00 €		
		Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €		
			Trimestriel	142,92 €	171,50 €		
			Semestriel	275,00 €	330,00 €		
			Annuel	514,17 €	617,00 €		
		Matin 4h/14h 7/7	Trimestriel	84,58 €	101,50 €		
		Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 €	30,00 €		
			Trimestriel	75,00 €	90,00 €		
			Annuel	300,00 €	360,00 €		
		Abonnement permanent réservé au vélos les emplacements sont dans un local sous contrôle d'accès	Mensuel	12,50 €	15,00 €		
			Trimestriel	37,50 €	45,00 €		
			Annuel	150,00 €	180,00 €		
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.			Gratuit	Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €	
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €	
				Semestriel	247,50 €	297,00 €	
				Annuel	495,00 €	594,00 €	
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €	
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €	
				Semestriel	247,50 €	297,00 €	
Annuel	495,00 €			594,00 €			
Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel		46,67 €	56,00 €			
	Trimestriel		140,00 €	168,00 €			
	Semestriel		280,00 €	336,00 €			
	Annuel		560,00 €	672,00 €			
Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel		46,67 €	56,00 €			
	Trimestriel		140,00 €	168,00 €			
	Semestriel		280,00 €	336,00 €			
	Annuel		560,00 €	672,00 €			
Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel		53,33 €	64,00 €			
	Trimestriel		160,00 €	192,00 €			
	Semestriel		320,00 €	384,00 €			
	Annuel		640,00 €	768,00 €			
Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel		53,33 €	64,00 €			
	Trimestriel		160,00 €	192,00 €			
	Semestriel		320,00 €	384,00 €			
	Annuel		640,00 €	768,00 €			
Pompiers	Mensuel		83,75 €	100,50 €			
	Mensuel		83,75 €	100,50 €			
	Trimestriel	250,83 €	301,00 €				
	Semestriel	502,08 €	602,50 €				
Etablissement public Permanent	Annuel	1 003,75 €	1 204,50 €				
Stanislas 6h - 19h	selon convention	- €	- €				
Stanislas	selon convention	- €	- €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
PARKING LAMY					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,25 €	2,70 €
				1h45	2,92 €	3,50 €
				2h	3,50 €	4,20 €
				2h15	4,08 €	4,90 €
				2h30	4,67 €	5,60 €
				2h45	5,25 €	6,30 €
				3h	5,83 €	7,00 €
				3h15	6,33 €	7,60 €
				3h30	6,83 €	8,20 €
				3h45	7,33 €	8,80 €
				4h	7,75 €	9,30 €
				4h15	8,08 €	9,70 €
				4h30	8,42 €	10,10 €
				4h45	8,75 €	10,50 €
				5h	9,08 €	10,90 €
				5h15	9,42 €	11,30 €
				5h30	9,75 €	11,70 €
				5h45	10,08 €	12,10 €
				6h	10,42 €	12,50 €
				6h15	10,67 €	12,80 €
				6h30	10,92 €	13,10 €
				6h45	11,17 €	13,40 €
				7h	11,42 €	13,70 €
				7h15	11,58 €	13,90 €
				7h30	11,75 €	14,10 €
7h45	11,92 €	14,30 €				
8h	12,08 €	14,50 €				
8h15	12,25 €	14,70 €				
8h30	12,42 €	14,90 €				
8h45	12,58 €	15,10 €				
9h	12,75 €	15,30 €				
9h15	12,92 €	15,50 €				
9h30	13,08 €	15,70 €				
9h45	13,25 €	15,90 €				
10h	13,42 €	16,10 €				
10h15	13,50 €	16,20 €				
10h30	13,58 €	16,30 €				
10h45	13,67 €	16,40 €				
11h	13,75 €	16,50 €				
11h15	13,83 €	16,60 €				
11h30	13,92 €	16,70 €				
11h45	14,00 €	16,80 €				
de 12h à 24h	14,08 €	16,90 €				
Ticket perdu						

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-	
				30mn*	-	-	
				45mn*	-	-	
				1h*	-	-	
				1h15	3,00 €	3,60 €	
				1h30	3,75 €	4,50 €	
				1h45	4,33 €	5,20 €	
				2h	4,92 €	5,90 €	
				2h15	5,42 €	6,50 €	
				2h30	5,83 €	7,00 €	
				2h45	6,25 €	7,50 €	
				3h	6,67 €	8,00 €	
				3h15	7,08 €	8,50 €	
				3h30	7,50 €	9,00 €	
				3h45	7,92 €	9,50 €	
				4h	8,33 €	10,00 €	
				4h15	8,75 €	10,50 €	
				4h30	9,08 €	10,90 €	
				4h45	9,42 €	11,30 €	
				5h	9,75 €	11,70 €	
				5h15	10,08 €	12,10 €	
				5h30	10,42 €	12,50 €	
				5h45	10,75 €	12,90 €	
				6h	11,08 €	13,30 €	
				6h15	11,25 €	13,50 €	
				6h30	11,42 €	13,70 €	
				6h45	11,58 €	13,90 €	
				7h	11,75 €	14,10 €	
				7h15	11,92 €	14,30 €	
				7h30	12,08 €	14,50 €	
				7h45	12,25 €	14,70 €	
				8h	12,42 €	14,90 €	
8h15	12,58 €	15,10 €					
8h30	12,75 €	15,30 €					
8h45	12,92 €	15,50 €					
9h	13,08 €	15,70 €					
9h15	13,25 €	15,90 €					
9h30	13,42 €	16,10 €					
9h45	13,58 €	16,30 €					
10h	13,75 €	16,50 €					
10h15	13,83 €	16,60 €					
10h30	13,92 €	16,70 €					
10h45	14,08 €	16,90 €					
11h	14,17 €	17,00 €					
11h15	14,25 €	17,10 €					
11h30	14,33 €	17,20 €					
11h45	14,33 €	17,20 €					
de 12h à 24h	14,42 €	17,30 €					
Ticket perdu							
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours	50,83 €	61,00 €	
				5 jours	56,67 €	68,00 €	
				6 jours	62,50 €	75,00 €	
				7 jours	67,92 €	81,50 €	
				8 jours	73,75 €	88,50 €	
				10 jours	79,17 €	95,00 €	
				15 jours	96,25 €	115,50 €	
				30 jours	130,00 €	156,00 €	
				Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
				Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 5h à 19h	5,08 €	6,10 €
Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5,08 €	6,10 €				
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €
				Semestriel	495,83 €	595,00 €
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36,67 €	44,00 €
				Trimestriel	107,08 €	128,50 €
				Annuel	385,83 €	463,00 €
			Salarié 6h/20h lund au vendredi (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €
				Trimestriel	142,92 €	171,50 €
				Semestriel	275,00 €	330,00 €
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €
				Trimestriel	142,92 €	171,50 €
				Semestriel	275,00 €	330,00 €
			Nuit (19h à 8h) 7/7	Mensuel	22,92 €	27,50 €
				Mensuel	105,42 €	126,50 €
				Trimestriel	307,08 €	368,50 €
			Permanent réservé VL	Semestriel	593,75 €	712,50 €
		Annuel		1 114,17 €	1 337,00 €	
		Mensuel		25,00 €	30,00 €	
		Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Trimestriel	75,00 €	90,00 €	
			Annuel	300,00 €	360,00 €	
			Gratuit	Gratuit		
		Abonnements spécifiques	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Annuel	495,00 €	594,00 €
				Mensuel	46,67 €	56,00 €
				Trimestriel	140,00 €	168,00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
				Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel	53,33 €	64,00 €
				Trimestriel	160,00 €	192,00 €
				Semestriel	320,00 €	384,00 €
			Etablissement public Permanent	Annuel	640,00 €	768,00 €
				Mensuel	53,33 €	64,00 €
				Trimestriel	160,00 €	192,00 €
			Pompiers	Semestriel	320,00 €	384,00 €
				Annuel	640,00 €	768,00 €
				Mensuel	83,75 €	100,50 €
			Etablissement public Permanent	Trimestriel	250,83 €	301,00 €
Semestriel	502,08 €			602,50 €		
Annuel	1 003,75 €			1 204,50 €		

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
PARKING FERRAGE MEYNADIER					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,25 €	2,70 €
				1h45	2,92 €	3,50 €
				2h	3,50 €	4,20 €
				2h15	4,08 €	4,90 €
				2h30	4,67 €	5,60 €
				2h45	5,25 €	6,30 €
				3h	5,83 €	7,00 €
				3h15	6,33 €	7,60 €
				3h30	6,83 €	8,20 €
				3h45	7,33 €	8,80 €
				4h	7,75 €	9,30 €
				4h15	8,08 €	9,70 €
				4h30	8,42 €	10,10 €
				4h45	8,75 €	10,50 €
				5h	9,08 €	10,90 €
				5h15	9,42 €	11,30 €
				5h30	9,75 €	11,70 €
				5h45	10,08 €	12,10 €
				6h	10,42 €	12,50 €
				6h15	10,67 €	12,80 €
				6h30	10,92 €	13,10 €
				6h45	11,17 €	13,40 €
				7h	11,42 €	13,70 €
				7h15	11,58 €	13,90 €
				7h30	11,75 €	14,10 €
7h45	11,92 €	14,30 €				
8h	12,08 €	14,50 €				
8h15	12,25 €	14,70 €				
8h30	12,42 €	14,90 €				
8h45	12,58 €	15,10 €				
9h	12,75 €	15,30 €				
9h15	12,92 €	15,50 €				
9h30	13,08 €	15,70 €				
9h45	13,25 €	15,90 €				
10h	13,42 €	16,10 €				
10h15	13,50 €	16,20 €				
10h30	13,58 €	16,30 €				
10h45	13,67 €	16,40 €				
11h	13,75 €	16,50 €				
11h15	13,83 €	16,60 €				
11h30	13,92 €	16,70 €				
11h45	14,00 €	16,80 €				
de 12h à 24h	14,08 €	16,90 €				
Ticket perdu						

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	3,00 €	3,60 €
				1h30	3,75 €	4,50 €
				1h45	4,33 €	5,20 €
				2h	4,92 €	5,90 €
				2h15	5,42 €	6,50 €
				2h30	5,83 €	7,00 €
				2h45	6,25 €	7,50 €
				3h	6,67 €	8,00 €
				3h15	7,08 €	8,50 €
				3h30	7,50 €	9,00 €
				3h45	7,92 €	9,50 €
				4h	8,33 €	10,00 €
				4h15	8,75 €	10,50 €
				4h30	9,08 €	10,90 €
				4h45	9,42 €	11,30 €
				5h	9,75 €	11,70 €
				5h15	10,08 €	12,10 €
				5h30	10,42 €	12,50 €
				5h45	10,75 €	12,90 €
				6h	11,08 €	13,30 €
				6h15	11,25 €	13,50 €
				6h30	11,42 €	13,70 €
				6h45	11,58 €	13,90 €
				7h	11,75 €	14,10 €
				7h15	11,92 €	14,30 €
				7h30	12,08 €	14,50 €
				7h45	12,25 €	14,70 €
				8h	12,42 €	14,90 €
				8h15	12,58 €	15,10 €
				8h30	12,75 €	15,30 €
				8h45	12,92 €	15,50 €
				9h	13,08 €	15,70 €
				9h15	13,25 €	15,90 €
				9h30	13,42 €	16,10 €
				9h45	13,58 €	16,30 €
				10h	13,75 €	16,50 €
10h15	13,83 €	16,60 €				
10h30	13,92 €	16,70 €				
10h45	14,08 €	16,90 €				
11h	14,17 €	17,00 €				
11h15	14,25 €	17,10 €				
11h30	14,33 €	17,20 €				
11h45	14,33 €	17,20 €				
de 12h à 24h	14,42 €	17,30 €				
Ticket perdu						

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours	50,83 €   61,00 €	
				5 jours	56,67 €   68,00 €	
				6 jours	62,50 €   75,00 €	
				7 jours	67,92 €   81,50 €	
				8 jours	73,75 €   88,50 €	
				10 jours	79,17 €   95,00 €	
				15 jours	96,25 €   115,50 €	
			30 jours	130,00 €   156,00 €		
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit   Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 5h à 19h	5,08 €   6,10 €	
Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5,08 €   6,10 €				
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 €   1 € 1,67 €   2 € ou 2,5 €   ou 3 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €   112,00 €	
				Mensuel	88,33 €   106,00 €	
			Permanent banalisé (+3 mois)	Trimestriel	257,08 €   308,50 €	
				Semestriel	495,83 €   595,00 €	
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	927,08 €   1 112,50 €	
				Annuel	36,67 €   44,00 €	
			Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	385,83 €   463,00 €	
				Annuel	49,58 €   59,50 €	
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	514,17 €   617,00 €	
				Annuel	49,58 €   59,50 €	
		Permanent réservé	Mensuel	514,17 €   617,00 €		
			Annuel	105,42 €   126,50 €		
		Permanent box	Trimestriel	1 114,17 €   1 337,00 €		
		613,75 €   736,50 €				
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	Gratuit   Gratuit
					Trimestriel	41,25 €   49,50 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Trimestriel	123,75 €   148,50 €
					Semestriel	247,50 €   297,00 €
					Annuel	495,00 €   594,00 €
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €   49,50 €
					Trimestriel	123,75 €   148,50 €
					Semestriel	247,50 €   297,00 €
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Annuel	495,00 €   594,00 €
Mensuel	46,67 €   56,00 €					
Trimestriel	140,00 €   168,00 €					
Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Semestriel			280,00 €   336,00 €		
	Annuel			560,00 €   672,00 €		
	Mensuel			46,67 €   56,00 €		
Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Trimestriel			140,00 €   168,00 €		
	Semestriel			280,00 €   336,00 €		
	Annuel			560,00 €   672,00 €		
Etablissement public Permanent	Mensuel			53,33 €   64,00 €		
	Trimestriel			160,00 €   192,00 €		
	Semestriel			320,00 €   384,00 €		
Pompiers	Annuel			640,00 €   768,00 €		
	Mensuel			53,33 €   64,00 €		
	Trimestriel			160,00 €   192,00 €		
Etablissement public Permanent	Semestriel	320,00 €   384,00 €				
	Annuel	640,00 €   768,00 €				
	Mensuel	83,75 €   100,50 €				
Etablissement public Permanent	Trimestriel	250,83 €   301,00 €				
	Semestriel	502,08 €   602,50 €				
	Annuel	1 003,75 €   1 204,50 €				
83,75 €   100,50 €						

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
PARKING VAUBAN					H.T.	TTC (tva 20%)	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €	
				30mn*	- €	- €	
				45mn*	- €	- €	
				1h*	- €	- €	
				1h15	1,50 €	1,80 €	
				1h30	2,25 €	2,70 €	
				1h45	2,92 €	3,50 €	
				2h	3,50 €	4,20 €	
				2h15	4,08 €	4,90 €	
				2h30	4,67 €	5,60 €	
				2h45	5,25 €	6,30 €	
				3h	5,83 €	7,00 €	
				3h15	6,33 €	7,60 €	
				3h30	6,83 €	8,20 €	
				3h45	7,33 €	8,80 €	
				4h	7,75 €	9,30 €	
				4h15	8,08 €	9,70 €	
				4h30	8,42 €	10,10 €	
				4h45	8,75 €	10,50 €	
				5h	9,08 €	10,90 €	
				5h15	9,42 €	11,30 €	
				5h30	9,75 €	11,70 €	
				5h45	10,08 €	12,10 €	
				6h	10,42 €	12,50 €	
				6h15	10,67 €	12,80 €	
				6h30	10,92 €	13,10 €	
				6h45	11,17 €	13,40 €	
				7h	11,42 €	13,70 €	
				7h15	11,58 €	13,90 €	
				7h30	11,75 €	14,10 €	
7h45	11,92 €	14,30 €					
8h	12,08 €	14,50 €					
8h15	12,25 €	14,70 €					
8h30	12,42 €	14,90 €					
8h45	12,58 €	15,10 €					
9h	12,75 €	15,30 €					
9h15	12,92 €	15,50 €					
9h30	13,08 €	15,70 €					
9h45	13,25 €	15,90 €					
10h	13,42 €	16,10 €					
10h15	13,50 €	16,20 €					
10h30	13,58 €	16,30 €					
10h45	13,67 €	16,40 €					
11h	13,75 €	16,50 €					
11h15	13,83 €	16,60 €					
11h30	13,92 €	16,70 €					
11h45	14,00 €	16,80 €					
de 12h à 24h	14,08 €	16,90 €					
Ticket perdu							
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours	50,83 €	61,00 €	
				5 jours	56,67 €	68,00 €	
				6 jours	62,50 €	75,00 €	
				7 jours	67,92 €	81,50 €	
				8 jours	73,75 €	88,50 €	
				10 jours	79,17 €	95,00 €	
				15 jours	96,25 €	115,50 €	
				30 jours	130,00 €	156,00 €	
				Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
				Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 5h à 19h	5,08 €	6,10 €
Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5,08 €	6,10 €				
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025			
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €		
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €		
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €		
				Semestriel	495,83 €	595,00 €		
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €		
			Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €		
				Trimestriel	142,92 €	171,50 €		
				Semestriel	275,00 €	330,00 €		
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €		
				Trimestriel	142,92 €	171,50 €		
				Semestriel	275,00 €	330,00 €		
			Permanent réservé	Mensuel	105,42 €	126,50 €		
				Trimestriel	307,08 €	368,50 €		
				Semestriel	593,75 €	712,50 €		
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 €	30,00 €		
				Trimestriel	75,00 €	90,00 €		
		Annuel		300,00 €	360,00 €			
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.						
		Abonnements spécifiques	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €		
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €		
				Semestriel	247,50 €	297,00 €		
				Annuel	495,00 €	594,00 €		
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €	
					Trimestriel	123,75 €	148,50 €	
					Semestriel	247,50 €	297,00 €	
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46,67 €	56,00 €	
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €	
					Semestriel	280,00 €	336,00 €	
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €	
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €	
			Semestriel		280,00 €	336,00 €		
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel	53,33 €	64,00 €		
Trimestriel	160,00 €			192,00 €				
Semestriel	320,00 €			384,00 €				
Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel		53,33 €	64,00 €				
	Trimestriel		160,00 €	192,00 €				
	Semestriel		320,00 €	384,00 €				
Etablissement public Permanent	Mensuel		83,75 €	100,50 €				
	Trimestriel		250,83 €	301,00 €				
	Semestriel		502,08 €	602,50 €				
	Annuel		1 003,75 €	1 204,50 €				
Pompiers	Mensuel		83,75 €	100,50 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
PARKING ROSERAIE (anciennement CROISSETTE)					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de octobre à mai Jour de 1h à 18h	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,25 €	2,70 €
				1h45	2,92 €	3,50 €
				2h	3,50 €	4,20 €
				2h15	4,08 €	4,90 €
				2h30	4,67 €	5,60 €
				2h45	5,25 €	6,30 €
				3h	5,83 €	7,00 €
				3h15	6,33 €	7,60 €
				3h30	6,83 €	8,20 €
				3h45	7,33 €	8,80 €
				4h	7,75 €	9,30 €
				4h15	8,08 €	9,70 €
				4h30	8,42 €	10,10 €
				4h45	8,75 €	10,50 €
				5h	9,08 €	10,90 €
				5h15	9,42 €	11,30 €
				5h30	9,75 €	11,70 €
				5h45	10,08 €	12,10 €
				6h	10,42 €	12,50 €
				6h15	10,67 €	12,80 €
				6h30	10,92 €	13,10 €
				6h45	11,17 €	13,40 €
				7h	11,42 €	13,70 €
				7h15	11,58 €	13,90 €
				7h30	11,75 €	14,10 €
				7h45	11,92 €	14,30 €
				8h	12,08 €	14,50 €
8h15	12,25 €	14,70 €				
8h30	12,42 €	14,90 €				
8h45	12,58 €	15,10 €				
9h	12,75 €	15,30 €				
9h15	12,92 €	15,50 €				
9h30	13,08 €	15,70 €				
9h45	13,25 €	15,90 €				
10h	13,42 €	16,10 €				
10h15	13,50 €	16,20 €				
10h30	13,58 €	16,30 €				
10h45	13,67 €	16,40 €				
11h	13,75 €	16,50 €				
11h15	13,83 €	16,60 €				
11h30	13,92 €	16,70 €				
11h45	14,00 €	16,80 €				
De 12h à 24h	14,08 €	16,90 €				
Ticket perdu						

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de octobre à mai Soir de 18h à 1h	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	0,33 €	0,40 €
				1h30	0,67 €	0,80 €
				1h45	1,00 €	1,20 €
				2h	1,33 €	1,60 €
				2h15	1,58 €	1,90 €
				2h30	1,83 €	2,20 €
				2h45	2,08 €	2,50 €
				3h	2,33 €	2,80 €
				3h15	2,58 €	3,10 €
				3h30	2,83 €	3,40 €
				3h45	3,08 €	3,70 €
				4h	3,33 €	4,00 €
				4h15	3,58 €	4,30 €
				4h30	3,83 €	4,60 €
				4h45	4,08 €	4,90 €
				5h	4,33 €	5,20 €
				5h15	4,58 €	5,50 €
				5h30	4,83 €	5,80 €
				5h45	5,08 €	6,10 €
				6h	5,33 €	6,40 €
				6h15	5,50 €	6,60 €
6h30	5,67 €	6,80 €				
6h45	5,83 €	7,00 €				
7h	6,00 €	7,20 €				
De 12h à 24h	14,08 €	16,90 €				
Ticket perdu						

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de juin à septembre Jour de 7h à 18h	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- € - €
				30mn*	- € - €
				45mn*	- € - €
				1h*	- € - €
				1h15	1,50 € 1,80 €
				1h30	1,50 € 1,80 €
				1h45	1,50 € 1,80 €
				2h	1,50 € 1,80 €
				2h15	1,50 € 1,80 €
				2h30	1,50 € 1,80 €
				2h45	1,50 € 1,80 €
				3h	1,50 € 1,80 €
				3h15	1,67 € 2,00 €
				3h30	1,83 € 2,20 €
				3h45	2,00 € 2,40 €
				4h	2,17 € 2,60 €
				4h15	2,25 € 2,70 €
				4h30	2,33 € 2,80 €
				4h45	2,42 € 2,90 €
				5h	2,50 € 3,00 €
				5h15	2,58 € 3,10 €
				5h30	2,67 € 3,20 €
				5h45	2,75 € 3,30 €
				6h	2,92 € 3,50 €
				6h15	3,33 € 4,00 €
				6h30	3,75 € 4,50 €
				6h45	4,17 € 5,00 €
				7h	4,58 € 5,50 €
				7h15	5,00 € 6,00 €
				7h30	5,42 € 6,50 €
7h45	5,83 € 7,00 €				
8h	6,25 € 7,50 €				
8h15	6,67 € 8,00 €				
8h30	7,08 € 8,50 €				
8h45	7,50 € 9,00 €				
9h	7,92 € 9,50 €				
9h15	8,33 € 10,00 €				
9h30	8,75 € 10,50 €				
9h45	9,17 € 11,00 €				
10h	9,58 € 11,50 €				
10h15	10,00 € 12,00 €				
10h30	10,42 € 12,50 €				
10h45	10,83 € 13,00 €				
11h	11,25 € 13,50 €				
Ticket perdu	14,08 € 16,90 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de juin à septembre nuit de 18h à 7h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	0,42 €	0,50 €
				1h30	0,75 €	0,90 €
				1h45	1,08 €	1,30 €
				2h	1,33 €	1,60 €
				2h15	1,58 €	1,90 €
				2h30	1,83 €	2,20 €
				2h45	2,08 €	2,50 €
				3h	2,33 €	2,80 €
				3h15	2,58 €	3,10 €
				3h30	2,83 €	3,40 €
				3h45	3,08 €	3,70 €
				4h	3,33 €	4,00 €
				4h15	3,58 €	4,30 €
				4h30	3,83 €	4,60 €
				4h45	4,08 €	4,90 €
				5h	4,33 €	5,20 €
				5h15	4,58 €	5,50 €
				5h30	4,83 €	5,80 €
				5h45	5,08 €	6,10 €
				6h	5,33 €	6,40 €
				6h15	5,50 €	6,60 €
				6h30	5,67 €	6,80 €
				6h45	5,83 €	7,00 €
				7h	6,00 €	7,20 €
				7h15	6,17 €	7,40 €
				7h30	6,33 €	7,60 €
				7h45	6,50 €	7,80 €
				8h	6,67 €	8,00 €
				8h15	6,83 €	8,20 €
				8h30	7,00 €	8,40 €
				8h45	7,17 €	8,60 €
				9h	7,33 €	8,80 €
				9h15	7,42 €	8,90 €
				9h30	7,50 €	9,00 €
				9h45	7,58 €	9,10 €
				10h	7,67 €	9,20 €
10h15	7,75 €	9,30 €				
10h30	7,83 €	9,40 €				
10h45	7,92 €	9,50 €				
11h	8,00 €	9,60 €				
11h15	8,08 €	9,70 €				
11h30	8,17 €	9,80 €				
11h45	8,25 €	9,90 €				
12h00	8,33 €	10,00 €				
13h00	8,42 €	10,10 €				
Ticket perdu	14,08 €	16,90 €				
				4 jours	50,83 €	61,00 €
				5 jours	56,67 €	68,00 €
				6 jours	62,50 €	75,00 €
				7 jours	67,92 €	81,50 €
				8 jours	73,75 €	88,50 €
				10 jours	79,17 €	95,00 €
				15 jours	96,25 €	115,50 €
				30 jours	130,00 €	156,00 €

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 €	6,10 €	
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	8h à 21h	5,08 €	6,10 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
		Abonnement spécial	Hôtel (places limitées)	Mensuel	46,67 €	56,00 €	
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €	
				Mensuel	88,33 €	106,00 €	
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €	
				Semestriel	495,83 €	595,00 €	
			Permanent banalisé (+3 mois)	Annuel	927,08 €	1 112,50 €	
				Abonnement Résident Cannois 7/7j 24h/24 dans la limite de 150 cartes. Justificatifs à présenter	Mensuel	42,08 €	50,50 €
				Abonnement Actif 5/7j de 6h à 20h du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Abonnement Actif 6/7j de 6h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	65,83 €	79,00 €	
				Abonnement permanent réservé au vélos les emplacements sont dans un local sous contrôle d'accès	Mensuel	12,50 €	15,00 €
					Trimestriel	37,50 €	45,00 €
		Annuel		150,00 €	180,00 €		
		Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 €	30,00 €		
			Trimestriel	75,00 €	90,00 €		
			Annuel	300,00 €	360,00 €		
		Location Grand Public	Emplacement réservé équipé d'un arceau 7/7j 24h/24	Mensuel	121,67 €	146,00 €	
			Permanent box	Trimestriel	613,75 €	736,50 €	
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
					Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Semestriel	247,50 €	297,00 €
					Annuel	495,00 €	594,00 €
					Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Trimestriel	123,75 €	148,50 €
					Semestriel	247,50 €	297,00 €
					Annuel	495,00 €	594,00 €
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €
					Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Annuel	560,00 €	672,00 €
					Mensuel	46,67 €	56,00 €
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Semestriel	280,00 €	336,00 €
					Annuel	560,00 €	672,00 €
					Mensuel	53,33 €	64,00 €
				Etablissement public Permanent	Trimestriel	160,00 €	192,00 €
					Semestriel	320,00 €	384,00 €
Annuel	640,00 €				768,00 €		
Pompiers	Mensuel			53,33 €	64,00 €		
	Trimestriel			160,00 €	192,00 €		
	Semestriel			320,00 €	384,00 €		
Fourrière avec place réservée	Annuel			640,00 €	768,00 €		
	Mensuel			83,75 €	100,50 €		
	Trimestriel			250,83 €	301,00 €		
Loueur (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Semestriel			502,08 €	602,50 €		
	Annuel			1 003,75 €	1 204,50 €		
	Mensuel	83,75 €	100,50 €				
Fourrière avec place réservée	Trimestriel	153,75 €	184,50 €				
	Mensuel	50,42 €	60,50 €				
	Trimestriel	146,25 €	175,50 €				
Loueur (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Annuel	520,83 €	625,00 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
PARKING REPUBLIQUE					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/visa/Master card, Chèque*, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	0,42 €	0,50 €
				1h30	0,75 €	0,90 €
				1h45	1,08 €	1,30 €
				2h	1,33 €	1,60 €
				2h15	1,58 €	1,90 €
				2h30	1,83 €	2,20 €
				2h45	2,08 €	2,50 €
				3h	2,33 €	2,80 €
				3h15	2,58 €	3,10 €
				3h30	2,83 €	3,40 €
				3h45	3,08 €	3,70 €
				4h	3,33 €	4,00 €
				4h15	3,58 €	4,30 €
				4h30	3,83 €	4,60 €
				4h45	4,08 €	4,90 €
				5h	4,33 €	5,20 €
				5h15	4,58 €	5,50 €
				5h30	4,83 €	5,80 €
				5h45	5,08 €	6,10 €
				6h	5,33 €	6,40 €
				6h15	5,50 €	6,60 €
				6h30	5,67 €	6,80 €
				6h45	5,83 €	7,00 €
				7h	6,00 €	7,20 €
				7h15	6,17 €	7,40 €
				7h30	6,33 €	7,60 €
7h45	6,50 €	7,80 €				
8h	6,67 €	8,00 €				
8h15	6,83 €	8,20 €				
8h30	7,00 €	8,40 €				
8h45	7,17 €	8,60 €				
9h	7,33 €	8,80 €				
9h15	7,42 €	8,90 €				
9h30	7,50 €	9,00 €				
9h45	7,58 €	9,10 €				
10h	7,67 €	9,20 €				
10h15	7,75 €	9,30 €				
10h30	7,83 €	9,40 €				
10h45	7,92 €	9,50 €				
11h	8,00 €	9,60 €				
11h15	8,08 €	9,70 €				
11h30	8,17 €	9,80 €				
11h45	8,25 €	9,90 €				
de 12h à 24h	8,33 €	10,00 €				
Ticket perdu						

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP), Virement * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours	50,83 €	61,00 €
				5 jours	56,67 €	68,00 €
				6 jours	62,50 €	75,00 €
				7 jours	67,92 €	81,50 €
				8 jours	73,75 €	88,50 €
				10 jours	79,17 €	95,00 €
				15 jours	96,25 €	115,50 €
			30 jours	130,00 €	156,00 €	
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 €	6,10 €
Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	8h à 21h	5,08 €	6,10 €			
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €			
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, Paiement en ligne (PAYFIP), Prélèvement, Virement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €
				Semestriel	495,83 €	595,00 €
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €
			Salarié 6h/20h lundi au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €
			Annuel	514,17 €	617,00 €	
			Salarié 6h/20h mardi au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 €	59,50 €
			Annuel	514,17 €	617,00 €	
			Permanent box	Trimestriel	613,75 €	736,50 €
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.		Gratuit	Gratuit	
		Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €	
			Trimestriel	123,75 €	148,50 €	
			Semestriel	247,50 €	297,00 €	
			Annuel	495,00 €	594,00 €	
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
				Annuel	495,00 €	594,00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
				Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
				Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel		53,33 €	64,00 €		
	Trimestriel	160,00 €	192,00 €			
	Semestriel	320,00 €	384,00 €			
	Annuel	640,00 €	768,00 €			
Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel	53,33 €	64,00 €			
	Trimestriel	160,00 €	192,00 €			
	Semestriel	320,00 €	384,00 €			
	Annuel	640,00 €	768,00 €			
Etablissement public Permanent	Mensuel	83,75 €	100,50 €			
	Trimestriel	250,83 €	301,00 €			
	Semestriel	502,08 €	602,50 €			
	Annuel	1 003,75 €	1 204,50 €			
Pompiers	Mensuel	83,75 €	100,50 €			

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
					H.T.	TTC (tva 20%)	
<b>PARKING PALAIS</b>							
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, Liber-T, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €	
				30mn	1,75 €	2,10 €	
				45mn	2,58 €	3,10 €	
				1h	3,33 €	4,00 €	
				1h15	4,08 €	4,90 €	
				1h30	4,83 €	5,80 €	
				1h45	5,58 €	6,70 €	
				2h	6,25 €	7,50 €	
				2h15	6,92 €	8,30 €	
				2h30	7,50 €	9,00 €	
				2h45	8,08 €	9,70 €	
				3h	8,67 €	10,40 €	
				3h15	9,17 €	11,00 €	
				3h30	9,67 €	11,60 €	
				3h45	10,17 €	12,20 €	
				4h	10,67 €	12,80 €	
				4h15	11,08 €	13,30 €	
				4h30	11,50 €	13,80 €	
				4h45	11,92 €	14,30 €	
				5h	12,33 €	14,80 €	
				5h15	12,75 €	15,30 €	
				5h30	13,17 €	15,80 €	
				5h45	13,58 €	16,30 €	
				6h	14,00 €	16,80 €	
				6h15	14,33 €	17,20 €	
				6h30	14,67 €	17,60 €	
				6h45	15,00 €	18,00 €	
				7h	15,33 €	18,40 €	
				7h15	15,67 €	18,80 €	
				7h30	16,00 €	19,20 €	
				7h45	16,33 €	19,60 €	
				8h	16,67 €	20,00 €	
				8h15	16,83 €	20,20 €	
				8h30	17,00 €	20,40 €	
				8h45	17,17 €	20,60 €	
				9h	17,33 €	20,80 €	
				9h15	17,50 €	21,00 €	
				9h30	17,67 €	21,20 €	
				9h45	17,83 €	21,40 €	
				10h	18,00 €	21,60 €	
				10h15	18,17 €	21,80 €	
				10h30	18,33 €	22,00 €	
				10h45	18,50 €	22,20 €	
				11h	18,67 €	22,40 €	
				11h15	18,83 €	22,60 €	
				11h30	19,00 €	22,80 €	
				11h45	19,17 €	23,00 €	
				de 12h à 24h	19,33 €	23,20 €	
	Ticket perdu						
	4 jours	62,50 €	75,00 €				
	5 jours	70,00 €	84,00 €				
	6 jours	77,08 €	92,50 €				
	7 jours	83,75 €	100,50 €				
	8 jours	90,42 €	108,50 €				
	10 jours	98,33 €	118,00 €				
	15 jours	127,92 €	153,50 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card , Paiement en ligne (PAYFIP), Virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits				
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 €	6,10 €	
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	8h à 21h	5,08 €	6,10 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	102,50 €	123,00 €	
			Manifestations liées à l'emploi ou pour les étudiants	8h00 à 21h00	Gratuit	Gratuit	
Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit				

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

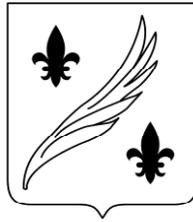
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnement spécial	Manèges et Cannes 2000 (places limitées)	Mensuel	46,67 €	56,00 €
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €
				Semestriel	495,83 €	595,00 €
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 €	30,00 €
				Trimestriel	75,00 €	90,00 €
				Annuel	300,00 €	360,00 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36,67 €	44,00 €
				Trimestriel	107,08 €	128,50 €
		Annuel		385,83 €	463,00 €	
		Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est pas commercialisé, et uniquement renouvelé pour 1 historiquement)	Mensuel	49,58 €	59,50 €	
		Location Grand Public	Location d'un emplacement (selon les places disponibles)	Mensuel	121,67 €	146,00 €
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcours sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.		Gratuit	Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
				Annuel	495,00 €	594,00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
				Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
				Annuel	495,00 €	594,00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
				Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
				Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel	53,33 €	64,00 €
				Trimestriel	160,00 €	192,00 €
				Semestriel	320,00 €	384,00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel	53,33 €	64,00 €
				Trimestriel	160,00 €	192,00 €
				Semestriel	320,00 €	384,00 €
Etablissement public Permanent	Mensuel		83,75 €	100,50 €		
	Trimestriel		250,83 €	301,00 €		
	Semestriel	502,08 €	602,50 €			
	Annuel	1 003,75 €	1 204,50 €			
Pompiers		Mensuel	83,75 €	100,50 €		
Casino - 3		Annuel	1 114,17 €	1 337,00 €		
Casino Zone publique		Annuel	927,08 €	1 112,50 €		
SEMEC		Trimestriel	245,00 €	294,00 €		

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025	
PARKING PANTIERO					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €
				30mn	1,75 €	2,10 €
				45mn	2,58 €	3,10 €
				1h	3,33 €	4,00 €
				1h15	4,08 €	4,90 €
				1h30	4,83 €	5,80 €
				1h45	5,58 €	6,70 €
				2h	6,25 €	7,50 €
				2h15	6,92 €	8,30 €
				2h30	7,50 €	9,00 €
				2h45	8,08 €	9,70 €
				3h	8,67 €	10,40 €
				3h15	9,17 €	11,00 €
				3h30	9,67 €	11,60 €
				3h45	10,17 €	12,20 €
				4h	10,67 €	12,80 €
				4h15	11,08 €	13,30 €
				4h30	11,50 €	13,80 €
				4h45	11,92 €	14,30 €
				5h	12,33 €	14,80 €
				5h15	12,75 €	15,30 €
				5h30	13,17 €	15,80 €
				5h45	13,58 €	16,30 €
				6h	14,00 €	16,80 €
				6h15	14,33 €	17,20 €
				6h30	14,67 €	17,60 €
				6h45	15,00 €	18,00 €
				7h	15,33 €	18,40 €
				7h15	15,67 €	18,80 €
				7h30	16,00 €	19,20 €
				7h45	16,33 €	19,60 €
				8h	16,67 €	20,00 €
8h15	16,83 €	20,20 €				
8h30	17,00 €	20,40 €				
8h45	17,17 €	20,60 €				
9h	17,33 €	20,80 €				
9h15	17,50 €	21,00 €				
9h30	17,67 €	21,20 €				
9h45	17,83 €	21,40 €				
10h	18,00 €	21,60 €				
10h15	18,17 €	21,80 €				
10h30	18,33 €	22,00 €				
10h45	18,50 €	22,20 €				
11h	18,67 €	22,40 €				
11h15	18,83 €	22,60 €				
11h30	19,00 €	22,80 €				
11h45	19,17 €	23,00 €				
de 12h à 24h	19,33 €	23,20 €				
Ticket perdu						
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire  * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours	62,50 €	75,00 €
				5 jours	70,00 €	84,00 €
				6 jours	77,08 €	92,50 €
				7 jours	83,75 €	100,50 €
				8 jours	90,42 €	108,50 €
				10 jours	98,33 €	118,00 €
			15 jours	127,92 €	153,50 €	
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 €	6,10 €
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	8h00 à 21h00	5,08 €	6,10 €
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €			
Exposants du Marché de Noël et Forains de l'esplanade de la Pantiero pendant le période des fêtes de Noël	01/12 au 15/01	102,50 €	123,00 €			
Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit			
Sur place - Régie de recettes : Espèces, CB Visa/MasterCard Tarif appliqué contre présentation du badge de participation à l'évènement						
Participants à la manifestation "Cannes is Up" dont le DDA est organisé sur l'île Sainte Marguerite, en partenariat avec la Ville de Cannes et dans la limite de 100 places.	de 18h00 à 01h00 le lendemain	9,58 €	11,50 €			

**PARKINGS EN OUVRAGE  
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2025		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement  * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €	
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €	
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €	
				Semestriel	495,83 €	595,00 €	
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €	
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	25,00 €	44,00 €	
				Trimestriel	75,00 €	128,50 €	
				Annuel	300,00 €	463,00 €	
			Abonnement permanent réservé aux vélos Les emplacements sont dans un local sous contrôle d'accès	Mensuel	36,67 €	15,00 €	
				Trimestriel	107,08 €	45,00 €	
		Annuel		385,83 €	180,00 €		
		Abonnements Plaisanciers (quota de 130 unités maximum)	sous conditions voir chef de parc	Mensuel	93,33 €	112,00 €	
			sous conditions voir chef de parc	Trimestriel	251,67 €	302,00 €	
			sous conditions voir chef de parc	Semestriel	425,42 €	510,50 €	
			sous conditions voir chef de parc	Annuel	826,67 €	992,00 €	
		Abonnements Prud'homme de pêche - Pêcheurs professionnels (limité à 24 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit	Gratuit	
		Abonnements Douanes (limité à 6 abonnements)	Abonnements 7h à 19h (lund au vend)	Annuel	257,08 €	308,50 €	
			Abonnements permanents	Annuel	292,50 €	351,00 €	
		Abonnements Autorité portuaire (limité à 6 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit	Gratuit	
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
					Trimestriel	123,75 €	148,50 €
					Semestriel	247,50 €	297,00 €
					Annuel	495,00 €	594,00 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 €	49,50 €
					Trimestriel	123,75 €	148,50 €
					Semestriel	247,50 €	297,00 €
					Annuel	495,00 €	594,00 €
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €
					Semestriel	280,00 €	336,00 €
					Annuel	560,00 €	672,00 €
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
					Trimestriel	140,00 €	168,00 €
					Semestriel	280,00 €	336,00 €
					Annuel	560,00 €	672,00 €
Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel			53,33 €	64,00 €		
	Trimestriel			160,00 €	192,00 €		
	Semestriel			320,00 €	384,00 €		
	Annuel			640,00 €	768,00 €		
Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel			53,33 €	64,00 €		
	Trimestriel			160,00 €	192,00 €		
	Semestriel			320,00 €	384,00 €		
	Annuel			640,00 €	768,00 €		
Etablissement public Permanent	Mensuel			83,75 €	100,50 €		
	Trimestriel			250,83 €	301,00 €		
	Semestriel			502,08 €	602,50 €		
	Annuel			1 003,75 €	1 204,50 €		
<b>TARIFS RELATIFS A LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES</b>					H.T.	TTC (tva 20%)	
La mise en place du service payant des recharges électriques sera applicable au fur et à mesure que les parkings qui seront équipés et les bornes de recharge connectées							
Régie de recettes Paiement CB uniquement	F	Recharge électrique incluant les frais de service associés	Facturation par kwh consommés	1 KWH	0,33 €	0,40 €	
		Occupation des emplacements électriques au delà de 4 heures de branchement sur la borne de 7h à 20h et au delà de 11 heures de branchement sur la borne de 20h à 7h	facturation de l'occupation de l'emplacement électrique au delà de la durée autorisée et selon arrêté municipal	1 heure	0,83 €	1,00 €	



Ville de Cannes

# **BUDGET 06**

# **PORTS COMMUNAUX**

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

Conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques (CG3P) toutes les redevances sont payables d'avance.

## 1 / REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON Mai à Septembre			HORS SAISON Octobre à Avril			CONVENTION D'AMARRAGE*	
	Longueur		Largeur	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois		
	de	à									
A	0,00	7,49	2,70	HT	18,92 €	113,08 €	452,17 €	9,67 €	57,42 €	229,42 €	2 212,42 €
				TTC	22,70 €	135,70 €	542,60 €	11,60 €	68,90 €	275,30 €	2 654,90 €
B	7,50	8,99	3,10	HT	29,67 €	177,50 €	709,67 €	11,83 €	70,50 €	281,75 €	3 329,00 €
				TTC	35,60 €	213,00 €	851,60 €	14,20 €	84,60 €	338,10 €	3 994,80 €
C	9,00	10,99	3,70	HT	34,25 €	205,40 €	821,00 €	15,40 €	91,80 €	366,90 €	4 072,50 €
				TTC	41,10 €	246,40 €	985,20 €	18,50 €	110,20 €	440,30 €	4 887,00 €
D	11,00	11,99	4,00	HT	37,92 €	227,25 €	908,58 €	16,50 €	98,83 €	395,25 €	4 814,83 €
				TTC	45,50 €	272,70 €	1 090,30 €	19,80 €	118,60 €	474,30 €	5 777,80 €
E	12,00	12,99	4,30	HT	44,83 €	268,67 €	1 074,42 €	22,42 €	134,33 €	537,25 €	6 002,25 €
				TTC	53,80 €	322,40 €	1 289,30 €	26,90 €	161,20 €	644,70 €	7 202,70 €
F	13,00	13,99	4,60	HT	48,50 €	291,08 €	1 164,00 €	27,25 €	163,33 €	653,08 €	7 500,92 €
				TTC	58,20 €	349,30 €	1 396,80 €	32,70 €	196,00 €	783,70 €	9 001,10 €
G	14,00	15,99	4,90	HT	57,17 €	342,83 €	1 371,33 €	32,33 €	193,33 €	773,08 €	8 781,08 €
				TTC	68,60 €	411,40 €	1 645,60 €	38,80 €	232,00 €	927,70 €	10 537,30 €
H	16,00	17,99	5,20	HT	70,25 €	421,00 €	1 683,67 €	39,25 €	235,42 €	941,25 €	10 951,92 €
				TTC	84,30 €	505,20 €	2 020,40 €	47,10 €	282,50 €	1 129,50 €	13 142,30 €
I	18,00	19,99	6,00	HT	109,67 €	657,33 €	2 629,00 €	51,25 €	307,42 €	1 229,50 €	14 703,67 €
				TTC	131,60 €	788,80 €	3 154,80 €	61,50 €	368,90 €	1 475,40 €	17 644,40 €
I.1	20,00	21,99	6,00	HT	114,67 €	687,42 €	2 749,25 €	55,50 €	332,58 €	1 329,83 €	15 645,08 €
				TTC	137,60 €	824,90 €	3 299,10 €	66,60 €	399,10 €	1 595,80 €	18 774,10 €
I.2	22,00	23,99	6,50	HT	117,00 €	701,58 €	2 805,92 €	59,08 €	354,33 €	1 417,17 €	20 982,08 €
				TTC	140,40 €	841,90 €	3 367,10 €	70,90 €	425,20 €	1 700,60 €	25 178,50 €
J	24,00	25,99	7,00	HT	140,08 €	840,25 €	3 360,67 €	71,42 €	428,00 €	1 711,92 €	25 189,92 €
				TTC	168,10 €	1 008,30 €	4 032,80 €	85,70 €	513,60 €	2 054,30 €	30 227,90 €
K	26,00	29,99	8,00	HT	154,67 €	927,58 €	3 709,92 €	83,17 €	498,50 €	1 993,58 €	28 451,58 €
				TTC	185,60 €	1 113,10 €	4 451,90 €	99,80 €	598,20 €	2 392,30 €	34 141,90 €
L	30,00	34,99	9,00	HT	284,75 €	1 708,25 €	6 832,58 €	170,17 €	1 020,33 €	4 081,25 €	58 535,58 €
				TTC	341,70 €	2 049,90 €	8 199,10 €	204,20 €	1 224,40 €	4 897,50 €	70 242,70 €
M	35,00	39,99	9,50	HT	436,58 €	2 619,25 €	10 476,58 €	226,00 €	1 355,67 €	5 422,50 €	84 013,33 €
				TTC	523,90 €	3 143,10 €	12 571,90 €	271,20 €	1 626,80 €	6 507,00 €	100 816,00 €
N	40,00	49,99	10,00	HT	615,17 €	3 690,50 €	14 762,08 €	307,83 €	1 846,08 €	7 384,25 €	116 846,92 €
				TTC	738,20 €	4 428,60 €	17 714,50 €	369,40 €	2 215,30 €	8 861,10 €	140 216,30 €
O	50,00	59,99	11,00	HT	801,83 €	4 810,75 €	19 242,75 €	401,08 €	2 406,33 €	9 624,92 €	152 477,67 €
				TTC	962,20 €	5 772,90 €	23 091,30 €	481,30 €	2 887,60 €	11 549,90 €	182 973,20 €
P	60,00	69,99	12,00	HT	1 000,50 €	6 002,25 €	24 009,00 €	510,00 €	3 059,60 €	12 238,25 €	191 799,42 €
				TTC	1 200,60 €	7 202,70 €	28 810,80 €	612,00 €	3 671,60 €	14 685,90 €	230 159,30 €
Q	70,00	79,99	14,00	HT	1 219,83 €	7 318,67 €	29 274,25 €	637,75 €	3 825,92 €	15 224,00 €	236 304,33 €
				TTC	1 463,80 €	8 782,40 €	35 129,10 €	765,30 €	4 591,10 €	18 268,80 €	283 565,20 €
R	80 et plus	+ 14,00		HT	1 456,42 €	8 737,75 €	34 950,75 €	784,58 €	4 707,42 €	18 829,33 €	285 638,42 €
				TTC	1 747,70 €	10 485,30 €	41 940,90 €	941,50 €	5 648,90 €	22 595,20 €	342 766,10 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024  
Retour Préfecture : 24/12/2024

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.	
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6	
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24	
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une convention annuelle d'amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports	
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur	
* TARIFS ESCALE MINUTE NAVIRE DE PLAISANCE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.	
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement	29,16 € HT // 35 € TTC pour les navires de moins de 20 m 50 € HT // 60 € TTC pour les navires de plus de 20 m
	Les transports à passagers quotidien en saison	1,30 € HT // 1,60€ TTC par personne et par opération (embarquement ou débarquement).
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.		
* Les redevances de stationnement durant les manifestations organisées dans l'enceinte du port correspondent aux redevances journalières majorées de .....		50%

**Les redevances d'amarrage jusqu'à la catégorie "I1" incluse, comprennent la fourniture d'eau et l'électricité, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance.**

**L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.**

**\* ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

**\* CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15% du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Tout navire présentant un intérêt patrimonial				abattement de 50% sur les tarifs séjours			
Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage				abattement de 30% sur les tarifs séjours			
<b>Gratuité de l'amarrage :</b>							
- aux navires des membres du Yacht Club relógés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président.							
- aux navires intervenant pour une opération à la demande d'un service public.							
<b>Taxe de séjour :</b>		catégorie	A à D	0,00 €	catégorie	I1 à J	0,80 €
0,20 € par personne et par nuit	soit	catégorie	E à G	0,40 €	catégorie	K à R	1,20 €
(abattement de 50% pour tout contrat d'amarrage annuel)	par catégorie :	catégorie	H à I	0,60 €			

**2 / REDEVANCES D'USAGE DES RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE**

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,44 €	0,53 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

Utilisation d'énergie électrique via les bornes électriques de recharge des véhicules

prix coûtant

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

3 / REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, DES TERRE-PLEINS, DES JARDINS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES		HT	TTC	
<b>a) Frais de gestion pour toute occupation payante</b>		Forfait	51,25 €	61,50 €
<b>b) Occupation des quais et terre-pleins hors manifestations culturelles ou événementielles (y compris les tournages de films)</b>				
* par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés avec autorisation		Par m2 et par jour	0,75 €	0,90 €
* par des des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation		Par m2 et par mois	4,83 €	5,80 €
<b>c) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles soumise à une redevance de :</b>			<b>HT</b>	<b>TTC</b>
* Pour toute occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup>	Prix au m <sup>2</sup>	Par jour	4,20 €	5,04 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 259,08 €	1 510,90 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 445,00 €	1 734,00 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 657,50 €	1 989,00 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 870,00 €	2 244,00 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés			
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)	Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m2 occupés			
* Pour une occupation du domaine public par une association artistique ou d'artisanat		Par m2	1,33 €	1,60 €
* Pour une occupation par un food trucks			94,55 €	113,46 €
<b>Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance</b>		Majoration de 30% du tarif des occupations selon les m2 occupés		
<i>En application des dispositions de l'article L.215-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, toutes les demandes d'occupation du domaine public maritime formulées par des associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général, sont exonérées.</i>				
<b>d) Occupation des quais et terres pleins pour l'exploitation d'un point d'accueil de location de navires</b>		Par m2 et par mois	18,67 €	22,40 €
<b>e) Occupation des quais et terre-pleins à usage de terrasse commerciale extérieure, en dehors de l'occupation des locaux</b>		Par m2 et par mois	2,25 €	2,70 €
<b>f) Occupation des terre-pleins identifiés ci-après par des expositions, des manifestations culturelles et des démonstrations de matériel autorisés :</b>				
* Rotonde pelouse du Square Verdun 4 000 m <sup>2</sup> , caution de 50 % de la mise à disposition, libérable après évènement si non détérioration de la pelouse. Les frais de remise en état de la pelouse seront à la charge du bénéficiaire de la mise à disposition plafonné à <b>50 000 € TTC</b>		Forfait jour	1 253,08 €	1 503,70 €
* Parking Verdun		Prix par m <sup>2</sup> et par jour	4,20 €	5,04 €

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

g) Occupation de la capitainerie (salle et terrasse, quais, parvis)					
* 1er étage de la Capitainerie : intérieur 64 m <sup>2</sup> + terrasse 248 m <sup>2</sup>	Location	Commerçants du Port	jour	2 000,00 €	2 400,00 €
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	4 000,00 €	4 800,00 €
		Périodes basses	jour	6 000,00 €	7 200,00 €
		Périodes hautes	jour	12 000,00 €	14 400,00 €
* Quais + Parvis de la Capitainerie	Location	Commerçants du Port	jour	1 500,00 €	1 800,00 €
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	2 000,00 €	2 400,00 €
		Périodes basses	jour	3 000,00 €	3 600,00 €
		Périodes hautes	jour	6 000,00 €	7 200,00 €
* Intégralité des espaces (Quais + Parvis + 1er étage de la Capitainerie)	Location	Commerçants du Port	jour	2 500,00 €	3 000,00 €
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	4 500,00 €	5 400,00 €
		Périodes basses	jour	7 500,00 €	9 000,00 €
		Périodes hautes	jour	15 000,00 €	18 000,00 €
* Occupation de courte durée (ex : prises de vues...)			Par heure	167,17 €	200,60 €
* Forfait occupation pour réunion (hors évènementiel)			Par demi-journée	232,08 €	278,50 €
* Occupation pour la tenue des réunions du groupement des commerçants du Port Canto (assemblée générale ou bureau) qui en fera la demande 15 jours auparavant			<b>Gratuit</b>		
* Occupation du premier étage de la capitainerie pour la tenue de réunions (assemblées générales ou bureau) des associations dont l'objet à un lien avec le nautisme cannois qui en feront la demande au moins 15 jours auparavant			<b>Gratuit</b>		
* Le nettoyage des locaux et de la terrasse			La prestation	92,83 €	111,40 €
* espace de coworking			le mois	7 072,00 €	8 486,40 €
Ces tarifs seront réduits de 50% pour une occupation à la 1/2 journée					
Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.					

\*\* Possibilité de gratuité pour motif d'intérêt général

h) Occupation des installations annexes du Port Canto				
		HT	TTC	
* Consommations électriques sur relevé de compteur défalcateur	Par KW heure	0,44 €	0,53 €	
* Consommations d'eau sur relevé de compteur défalcateur	Par m <sup>3</sup>	3,00 €	3,60 €	
* Redevances d'occupation de l'aire de jeux d'enfant	Par mois	823,50 €	988,20 €	
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau	Par mois et par m <sup>2</sup>	5,67 €	6,80 €	
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau ou d'un local de stockage par les professionnels	Par mois et par m <sup>2</sup>	8,42 €	10,10 €	
i) Occupation de camions grues réalisant une prestation de courte durée (2 heures maximum) à la demande d'un navire amarré au port Canto				
<b>Gratuit</b>				
j) Occupation commerciale d'un stand durant des manifestations				
		HT	TTC	
* Dimensions du stand	de 0 à 5,99 m <sup>2</sup>	Forfait	9,58 €	11,50 €
	de 6 à 19,99 m <sup>2</sup>	Forfait	18,75 €	22,50 €
	supérieur à 20 m <sup>2</sup>	Forfait	37,50 €	45,00 €
k) Toute occupation du domaine public portuaire par les services publics				
<b>gratuit</b>				

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

l) Occupation Square Daniel Cordier			HT	TTC	
* Square Daniel Cordier	Location	périodes basses	jour	3 712,83 €	4 455,40 €
			demi-journée	1 856,42 €	2 227,70 €
		périodes hautes	jour	9 282,00 €	11 138,40 €
			demi-journée	4 641,00 €	5 569,20 €
	Montage / Démontage	périodes basses	jour	1 856,42 €	2 227,70 €
			demi-journée	928,25 €	1 113,90 €
		périodes hautes	jour	3 712,83 €	4 455,40 €
			demi-journée	1 856,42 €	2 227,70 €
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			9 282,00 €	11 138,40 €	

Tarif forfaitaire par jour hors frais de personnel supplémentaire. Tarifs de location applicables en période dite de "saison haute" correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et de démontage. Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux.

Acompte de 30 % à la réservation.

m) Occupation du Skatepark	HT	TTC
Skatepark (1 188 m2)	1 500,00 €	1 800,00 €

n) Occupation de travaux	HT	TTC
--------------------------	----	-----

Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.

En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.

* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m2	Forfait jour	1,92 €	2,30 €
	Supérieure à 1 000 m2	Forfait jour	3,75 €	4,50 €
* Redevances d'amarrage		% de la redevance journalière		4%
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,44 €	0,53 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	3,00 €	3,60 €

#### 4 / FOURNITURES DIVERSES ET ASSISTANCE PORTUAIRE

a) Redevances pour le pompage ou le déplacement des navires de selon l'article 6 du règlement de police portuaire	HT	TTC
Moins de 7,00 m	Forfait	20,50 € / 24,60 €
De 7,00 m à 8,99 m	Forfait	30,75 € / 36,90 €
De 9,00 m à 11,99 m	Forfait	50,17 € / 60,20 €
De 12,00 m à 15,99 m	Forfait	100,33 € / 120,40 €
De 16,00 m à 19,99 m	Forfait	200,58 € / 240,70 €
De 20,00 m à 25,00 m	Forfait	299,00 € / 358,80 €

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée. Il est précisé qu'au delà de 25 mètres, les déplacements de navires ne peuvent être effectués que par le propriétaire sommé à cet effet.

b) Réparations et locations de prises électriques	Puissance	Remplacement		location	
		HT	TTC	HT	TTC
	16 ampères	67,92 €	81,50 €	2,33 €	2,80 €
	32 ampères	79,58 €	95,50 €	5,75 €	6,90 €
	63 ampères	91,33 €	109,60 €	11,42 €	13,70 €
	125 ampères	159,17 €	191,00 €	22,92 €	27,50 €
	90 ampères (prise Maréchal)	169,75 €	203,70 €	19,17 €	23,00 €
	150 ampères (prise Maréchal)	477,42 €	572,90 €	37,17 €	44,60 €
	240 ampères (prise Maréchal)	1 060,83 €	1 273,00 €	45,67 €	54,80 €
	600 ampères (prise Maréchal)	5 304,00 €	6 364,80 €	106,08 €	127,30 €

Le tarif pour le raccord (adaptateur / prolongateur) est équivalent à deux fois le prix de la prise  
En cas de non restitution, il sera facturé 1,5 fois le prix du remplacement.

c) Mise à disposition d'un agent du port	HT	TTC
* Pour intervention sur un mouillage	L'heure	47,83 € / 57,40 €
* Pour toute autre intervention	L'heure	47,83 € / 57,40 €
* Pour toute intervention avec un engin de type manitou ou autre	L'heure	74,33 € / 89,20 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

<b>d) Pose d'une ligne de mouillage complète incluant fourniture, main d'œuvre, et intervention plongeurs pour des navires de :</b>	Moins de 15,00 m	Forfait	427,08 €	512,50 €
	De 15,00 m à 34,99 m	Forfait	854,00 €	1 024,80 €
	De 35,00 m à 44,99 m	Forfait	1 137,17 €	1 364,60 €
	De 45,00 m à 54,99 m	Forfait	1 703,33 €	2 044,00 €
	De 55,00 m à 65,00 m	Forfait	1 986,42 €	2 383,70 €

e) Fournitures diverses	Ø	Pendille HT	Pendille TTC	Chaîne HT	Chaîne TTC	Cosse HT	Cosse TTC	Manille HT	Manille TTC
En mètres pour pendille et chaîne - à l'unité pour manille et cosse	12	1,42 €	1,70 €	9,00 €	10,80 €	1,08 €	1,30 €	0,92 €	1,10 €
	14	1,83 €	2,20 €	12,50 €	15,00 €	1,50 €	1,80 €	1,50 €	1,80 €
	16			15,75 €	18,90 €	2,00 €	2,40 €	2,08 €	2,50 €
	18	2,75 €	3,30 €	21,42 €	25,70 €	2,50 €	3,00 €	2,92 €	3,50 €
	20	3,92 €	4,70 €	26,42 €	31,70 €	2,92 €	3,50 €	3,83 €	4,60 €
	30	4,83 €	5,80 €			3,33 €	4,00 €	15,00 €	18,00 €
	40	8,25 €	9,90 €			3,83 €	4,60 €		

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

**5 / REDEVANCES DES SERVICES PORTUAIRES POUR DES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)**

a) Interventions destinées à libérer les terre-pleins (occupations non autorisées)		HT	TTC
* Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons	Forfait	76,17 €	91,40 €
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		HT	TTC
* Rejet d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	487,00 €	584,40 €
* Vidange de cales dans le Port			
* Fourniture de consommables anti-pollution	Barrages absorbants (1 sac)	143,25 €	171,90 €
	Barrage absorbant (l'unité)	38,25 €	45,90 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	95,58 €	114,70 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	2,00 €	2,40 €
	10 Feuilles absorbantes	9,67 €	11,60 €
* Dépollution des absorbants	Forfait	120,00 €	144,00 €
* Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	47,83 €	57,40 €
* Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	70,00 €	84,00 €
* Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	78,42 €	94,10 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

**6 / RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS**

		HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container	62,17 €	74,60 €
b) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port et exerçant une activité commerciale sous couvert d'un arrêté d'occupation	Par container	20,42 €	24,50 €
c) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	43,08 €	51,70 €
d) Dépôt de tri sélectif et verres pour les navires ne séjournant pas dans le port et exerçant une activité commerciale sous couvert d'un arrêté d'occupation	Par container	8,17 €	9,80 €
e) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m3	194,92 €	233,90 €
f) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) gratuit pour les quantités de 1 à 20 l	Les 50 litres	20,17 €	24,20 €

**7 / REDEVANCES POUR LA LIVRAISON DE CARBURANTS**

		HT	TTC
Livraison par camion citerne	Le m3 livré	26,00 €	31,20 €

**8 / SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN**

			HT	TTC
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €

**9 / DOUCHES ET TOILETTES**

Réservés aux usagers du port		Gratuit

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024  
Retour Préfecture : 24/12/2024

10 / LAVERIE AUTOMATIQUE				HT	TTC
a) Le cycle de lavage		L'unité		4,17 €	5,00 €
b) Le cycle de séchage		45 mm		1,67 €	2,00 €
		20 mm		0,83 €	1,00 €
11 / MISE A DISPOSITION DE VELOS				HT	TTC
<i>Des vélos sont mis gratuitement à la disposition des usagers plaisanciers du Port Pierre Canto moyennant le dépôt d'une pièce d'identité en cours de validité.</i>					
a) En cas de perte de la clef		L'unité		12,50 €	15,00 €
b) En cas de dégradation partielle d'un des éléments du vélo		Forfait		58,33 €	70,00 €
c) En cas de dégradation totale ou de non restitution		Forfait		350,00 €	420,00 €
12 / GESTION DES COLIS				HT	TTC
* Gardiennage des colis ( <b>refus de colis sur palette</b> )					
Au-delà des délais indiqués ci-après, le gardiennage des colis sera facturé comme suit :					
		par 24 heures supplémentaires :			
	du lundi au vendredi au-delà de 24 heures de gardiennage	petit colis (cf gabarit)		8,67 €	10,40 €
	du samedi au dimanche : à partir du mardi suivant	gros colis (cf gabarit)		13,00 €	15,60 €
13/ KIOSQUES				HT	TTC
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public	Face Handiplage	N°4	au mois	662,00 €	794,40 €
	Face Bijou Plage	N°5	au mois	662,00 €	794,40 €

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## 14 / PARKINGS

HT

TTC

**Tout ticket de parking ou carte délivrés par la régie du port ne sera ni repris ni remboursé**

a) Usagers horaires			
* Première heure			<b>Gratuite</b>
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec un plafond de 21,00 €)	Le quart d'heure	0,75 €	<b>0,90 €</b>
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec un plafond de 10,00 €)	Le quart d'heure	0,75 €	<b>0,90 €</b>
* Perte du ticket d'entrée (journée calendaire)	Forfait	26,67 €	<b>32,00 €</b>

b) Abonnés annuels ou semestriels			
b1) Titulaires d'une convention annuelle d'amarrage ou d'une convention de vestiaire à bateaux			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	<b>Gratuit</b>
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	128,75 €
	Semestriel	Forfait	64,42 €
b2) Commerçants du port ou professionnels du nautisme (sur production d'un K-bis et des cartes grises des véhicules professionnels)			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	<b>Gratuite</b>
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	103,00 €
* Flotte (quelque soit le nombre de véhicule appartenant à l'entreprise)	Annuel	Forfait	412,00 €
b3) patrons-taxis (sur production de la licence taxi en cours de validité)			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €
* Abonnement annuel	Annuel	Forfait	<b>gratuit</b>

Le demandeur de carte professionnelle devra justifier du caractère professionnel de son ou ses véhicule(s).

La validité de toutes les cartes d'accès au parking en retard de paiement sera suspendue par la régie du second port de Cannes. Jusqu'au rétablissement de sa situation envers la régie du second port de Cannes, l'usager devra s'acquitter des redevances horaires au moyen de tickets.

c) Abonnés de passage (séjour au port avec un bateau)			
* Jour	Ticket	Forfait	9,08 €
* Semaine	Ticket	Forfait	25,75 €
* Mois	Ticket	Forfait	70,42 €
* Période hivernale valable 1/10 au 30/04	Carte	Forfait	218,92 €
* Période estivale valable du 1/5 au 30/09	Carte	Forfait	262,67 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder	Carte	L'unité	12,92 €

d) Clientèle des locaux commerciaux du port			
* Première heure			<b>Gratuite</b>
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 12,00 €)	Le quart d'heure	0,42 €	<b>0,50 €</b>
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 6,00 €)	Le quart d'heure	0,42 €	<b>0,50 €</b>
* Réservation de places de stationnement pour la clientèle	Par place et par heure	1,00 €	<b>1,20 €</b>

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU)

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

e) Stationnement durant les manifestations et des tournages de films organisés sur le port (durée de validité : période de la manifestation ou du tournage)			
* Pour toute occupation de quais et de terres pleins de plus de 400 m <sup>2</sup> , en période de manifestation, délivrance de 10 tickets d'accès au parking, valables durant toute la durée de la manifestation		10 tickets gratuits	
* Accès illimité à usage des exposants ou des organisateurs		Forfait jour	8,75 €
* Pour les clients de la manifestation			10,50 €
Première heure		Gratuite	
Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 21,00 €)		Le quart d'heure	0,75 €
Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 10,00 €)		Le quart d'heure	0,90 €
			0,90 €

Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU).

f) Gratuité de stationnement - carte ou ticket de sortie remis :			
* les véhicules du personnel du Port ;			
* les véhicules des services municipaux, départementaux, régionaux ou d'Etat ;			
* les véhicules de secours ;			
* les véhicules des entreprises liées par un marché public Ville de Cannes ou CAPL et travaillant sur le port Canto ;			
* les véhicules identifiés titulaires d'une carte européenne de stationnement ;			
* les camions effectuant une prestation de livraison de carburant ou de pompage des eaux usées pour un navire amarré au port ou exploitant du port ;			
* les camions grues effectuant une prestation pour un navire amarré au port.			
		HT	TTC

g) Stationnement non autorisé			
* stationnement sur un emplacement non autorisé	forfait	50,00 €	60,00 €
* stationnement d'une remorque	forfait	100,00 €	120,00 €
* stationnement sur deux places de parking	redevance horaire doublée		

h) Tarifs horodateurs sur le square Verdun - Stationnement en zone jaune appliqués à compter du 01/02/2024			
* Parking de surface gratuit 1 heure, une fois par jour, avec un ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou le smartphone.		HT	TTC
* Durée limitée à 2 heures 30 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, sauf dimanches et jours fériés			
FPS 16,67 ht / 20 € ttc		15 min	0,25 €
		30 min	0,50 €
		45 min	0,75 €
		1 h 00	1,08 €
		1 h 15	1,50 €
		1 h 30	1,92 €
		1 h 45	2,33 €
		2 h 00	2,75 €
		2 h 15	8,58 €
		2 h 30	16,67 €
* ECOPARK Actifs, employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone		Forfait 24 h	1,50 €
* ECOPARK Résident validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone		Forfait 24 h	1,80 €

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

## I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAÏ (fournitures d'eau , d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)				SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE*
	Longueur		Largeur		Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	4,50 €	26,83 €	107,00 €	3,50 €	20,33 €	80,83 €	531,75 €
				TTC	5,40 €	32,20 €	128,40 €	4,20 €	24,40 €	97,00 €	638,10 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	6,42 €	37,75 €	150,75 €	4,08 €	24,17 €	96,25 €	708,58 €
				TTC	7,70 €	45,30 €	180,90 €	4,90 €	29,00 €	115,50 €	850,30 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	7,17 €	42,67 €	170,42 €	4,50 €	26,83 €	107,00 €	816,67 €
				TTC	8,60 €	51,20 €	204,50 €	5,40 €	32,20 €	128,40 €	980,00 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	7,92 €	47,08 €	187,92 €	5,08 €	30,08 €	120,08 €	900,92 €
				TTC	9,50 €	56,50 €	225,50 €	6,10 €	36,10 €	144,10 €	1 081,10 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	8,75 €	52,00 €	207,58 €	5,17 €	30,67 €	122,42 €	970,33 €
				TTC	10,50 €	62,40 €	249,10 €	6,20 €	36,80 €	146,90 €	1 164,40 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	9,67 €	57,42 €	229,42 €	5,50 €	32,83 €	131,08 €	1 048,08 €
				TTC	11,60 €	68,90 €	275,30 €	6,60 €	39,40 €	157,30 €	1 257,70 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	10,17 €	60,67 €	242,42 €	6,08 €	36,08 €	144,25 €	1 124,08 €
				TTC	12,20 €	72,80 €	290,90 €	7,30 €	43,30 €	173,10 €	1 348,90 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	10,75 €	64,00 €	255,58 €	6,25 €	36,58 €	146,33 €	1 178,50 €
				TTC	12,90 €	76,80 €	306,70 €	7,50 €	43,90 €	175,60 €	1 414,20 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	11,08 €	66,17 €	264,25 €	6,75 €	39,92 €	159,42 €	1 255,75 €
				TTC	13,30 €	79,40 €	317,10 €	8,10 €	47,90 €	191,30 €	1 506,90 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	12,00 €	71,67 €	286,25 €	7,00 €	41,58 €	165,92 €	1 340,00 €
				TTC	14,40 €	86,00 €	343,50 €	8,40 €	49,90 €	199,10 €	1 608,00 €
J	9,00	9,49	3,25	HT	12,75 €	75,92 €	303,58 €	7,58 €	45,42 €	181,42 €	1 424,33 €
				TTC	15,30 €	91,10 €	364,30 €	9,10 €	54,50 €	217,70 €	1 709,20 €
K	9,50	9,99	3,40	HT	13,17 €	78,67 €	314,50 €	8,00 €	47,58 €	190,08 €	
				TTC	15,80 €	94,40 €	377,40 €	9,60 €	57,10 €	228,10 €	
L	10,00	10,49	3,55	HT	14,92 €	89,08 €	355,92 €	8,75 €	52,00 €	207,58 €	occupation exceptionnelle uniquement en cas d'avarie ou d'urgence
				TTC	17,90 €	106,90 €	427,10 €	10,50 €	62,40 €	249,10 €	
M	10,50	10,99	3,70	HT	16,25 €	97,17 €	388,67 €	9,83 €	58,50 €	233,83 €	
				TTC	19,50 €	116,60 €	466,40 €	11,80 €	70,20 €	280,60 €	

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement 29,16 € HT / 35 € TTC pour les navires de moins de 20 m 50 € HT / 60 € TTC pour les navires de plus de 20 m Les transports à passagers quotidien en saison (embarquement ou débarquement). 1,30 € HT / 1,60 € TTC par personne et par opération
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements	

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance.

## \* ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN.  
Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie des Ports communaux quelque soit la raison de l'annulation.

## \* CONVENTION D'AMARRAGE :

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage

abattement de 30 % sur les tarifs séjours

Gratuité de l'amarrage : aux navires des membres du Yacht Club relógés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

**2 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE**

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,44 €	0,53 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

**3 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ECHOUAGE**

	Par m <sup>2</sup> et par jour		Mensuel par m <sup>2</sup>	
	HT	TTC	HT	TTC
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,42 €	0,50 €	1,42 €	1,70 €
b) Occupation des quais et des terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,50 €	0,60 €	2,58 €	3,10 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0,75 €	0,90 €	7,75 €	9,30 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles			HT	TTC
* Pour toute occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup>	Prix au m <sup>2</sup>	Par jour	4,20 €	5,04 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 259,08 €	1 510,90 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 445,00 €	1 734,00 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 657,50 €	1 989,00 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait	Par jour	1 870,00 €	2 244,00 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés			
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)	Majoration 20% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés			
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :	Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés			
f) Frais de gestion pour toute occupation payante			51,25 €	61,50 €
g) En période de travaux	Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking. En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.			
			HT	TTC
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m <sup>2</sup>	Forfait jour	1,92 €	2,30 €
	Supérieure à 1 000 m <sup>2</sup>	Forfait jour	3,75 €	4,50 €
* Redevances d'amarrage	4% de la redevance journalière			
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,44 €	0,53 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	3,00 €	3,60 €

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## 4 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents portuaires sont qualifiés pour effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

			HT	TTC	
a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	moins de 5 m	Forfait	20,50 €	24,60 €
		de 5 m à 7 m	Forfait	24,17 €	29,00 €
		de 7 m à 9 m	Forfait	29,75 €	35,70 €
		de 9 m à 11 m	Forfait	40,92 €	49,10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	33,50 €	40,20 €

## 5 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins			HT	TTC
- Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés	Forfait		76,17 €	91,40 €
- Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules				
- Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais				
- Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons				
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais			HT	TTC
- Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait		487,00 €	584,40 €
- Vidanges de cales dans le Port				
- Fourniture de consommables anti-pollution		Barrage absorbant (l'unité)	143,25 €	171,90 €
		Barrages absorbants (1 sac)	38,25 €	45,90 €
		Feuilles absorbantes (1 sac)	95,58 €	114,70 €
		1 feuille absorbante (l'unité)	2,00 €	2,40 €
		10 feuilles absorbantes	9,67 €	11,60 €
- Dépollution des absorbants		Forfait	120,00 €	144,00 €
- Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)		L'heure	47,83 €	57,40 €
- Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)		L'heure	70,00 €	84,00 €
- Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait		78,42 €	94,10 €
- Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage				

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'utilisateur.

## 6 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

			HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container		62,17 €	74,60 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container		43,08 €	51,70 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m <sup>3</sup>		194,92 €	233,90 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) <i>gratuité pour les quantités de 1 à 20 l</i>	Les 20 litres		20,17 €	24,20 €

## 7 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

			HT	TTC
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €

## 8 - PARKING CONVENTIONNES

			HT	TTC
a) 1ère clé (pour tous les titulaires d'une convention annuelle d'amarrage)		l'unité	gratuite	
b) Clé détériorée ou perdue		l'unité	34,67 €	41,60 €

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUN

## TARIFS DU PORT POINTE CROISSETT

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

## I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAÏ (fournitures d'eau , d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)				SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE
	Longueur		Largeur		Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	4,50 €	26,83 €	107,00 €	3,50 €	20,33 €	80,83 €	531,75 €
				TTC	5,40 €	32,20 €	128,40 €	4,20 €	24,40 €	97,00 €	638,10 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	6,42 €	37,75 €	150,75 €	4,08 €	24,17 €	96,25 €	708,58 €
				TTC	7,70 €	45,30 €	180,90 €	4,90 €	29,00 €	115,50 €	850,30 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	7,20 €	42,70 €	170,40 €	4,50 €	26,80 €	107,00 €	816,67 €
				TTC	8,60 €	51,20 €	204,50 €	5,40 €	32,20 €	128,40 €	980,00 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	7,92 €	47,08 €	187,92 €	5,08 €	30,08 €	120,08 €	900,92 €
				TTC	9,50 €	56,50 €	225,50 €	6,10 €	36,10 €	144,10 €	1 081,10 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	8,75 €	52,00 €	207,58 €	5,17 €	30,67 €	122,42 €	970,33 €
				TTC	10,50 €	62,40 €	249,10 €	6,20 €	36,80 €	146,90 €	1 164,40 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	9,67 €	57,42 €	229,42 €	5,50 €	32,83 €	131,08 €	1 048,08 €
				TTC	11,60 €	68,90 €	275,30 €	6,60 €	39,40 €	157,30 €	1 257,70 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	10,17 €	60,67 €	242,42 €	6,08 €	36,08 €	144,25 €	1 124,08 €
				TTC	12,20 €	72,80 €	290,90 €	7,30 €	43,30 €	173,10 €	1 348,90 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	10,75 €	64,00 €	255,58 €	6,25 €	36,58 €	146,33 €	1 178,50 €
				TTC	12,90 €	76,80 €	306,70 €	7,50 €	43,90 €	175,60 €	1 414,20 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	11,08 €	66,17 €	264,25 €	6,75 €	39,92 €	159,42 €	1 255,75 €
				TTC	13,30 €	79,40 €	317,10 €	8,10 €	47,90 €	191,30 €	1 506,90 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	12,00 €	71,67 €	286,25 €	7,00 €	41,58 €	165,92 €	1 340,00 €
				TTC	14,40 €	86,00 €	343,50 €	8,40 €	49,90 €	199,10 €	1 608,00 €
J	9,00	9,49	3,25	HT	12,75 €	75,92 €	303,58 €	7,58 €	45,42 €	181,42 €	1 424,33 €
				TTC	15,30 €	91,10 €	364,30 €	9,10 €	54,50 €	217,70 €	1 709,20 €
K	9,50	9,99	3,40	HT	13,17 €	78,67 €	314,50 €	8,00 €	47,58 €	190,08 €	1 486,00 €
				TTC	15,80 €	94,40 €	377,40 €	9,60 €	57,10 €	228,10 €	1 783,20 €
L	10,00	10,49	3,55	HT	14,92 €	89,08 €	355,92 €	8,75 €	52,00 €	207,58 €	1 537,08 €
				TTC	17,90 €	106,90 €	427,10 €	10,50 €	62,40 €	249,10 €	1 844,50 €
M	10,50	10,99	3,70	HT	16,25 €	97,17 €	388,67 €	9,83 €	58,50 €	233,83 €	1 654,00 €
				TTC	19,50 €	116,60 €	466,40 €	11,80 €	70,20 €	280,60 €	1 984,80 €

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.	

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance

\* **ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION** : La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

\* **CONVENTION D'AMARRAGE** : La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement. En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30 % sur les tarifs séjours
--	---

**Gratuité de l'amarrage** : aux navires des membres du Yacht Club relógés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUN

## TARIFS DU PORT POINTE CROISSETT

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

## 2 - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES SUR PLAN D'EAU (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur		SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE*
	Longueur				Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	2,17 €	12,67 €	50,42 €	1,50 €	8,83 €	35,00 €	163,00 €
				TTC	2,60 €	15,20 €	60,50 €	1,80 €	10,60 €	42,00 €	195,60 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	2,67 €	15,92 €	63,50 €	1,67 €	9,42 €	37,33 €	290,75 €
				TTC	3,20 €	19,10 €	76,20 €	2,00 €	11,30 €	44,80 €	348,90 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	3,83 €	22,50 €	89,75 €	1,83 €	10,42 €	41,50 €	321,33 €
				TTC	4,60 €	27,00 €	107,70 €	2,20 €	12,50 €	49,80 €	385,60 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	4,08 €	24,17 €	96,25 €	2,17 €	12,67 €	50,42 €	344,58 €
				TTC	4,90 €	29,00 €	115,50 €	2,60 €	15,20 €	60,50 €	413,50 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	4,33 €	25,75 €	102,75 €	2,42 €	14,25 €	56,92 €	383,33 €
				TTC	5,20 €	30,90 €	123,30 €	2,90 €	17,10 €	68,30 €	460,00 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	4,58 €	27,42 €	109,42 €	2,75 €	16,42 €	65,58 €	418,75 €
				TTC	5,50 €	32,90 €	131,30 €	3,30 €	19,70 €	78,70 €	502,50 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	4,83 €	28,42 €	113,50 €	3,25 €	18,58 €	74,17 €	454,00 €
				TTC	5,80 €	34,10 €	136,20 €	3,90 €	22,30 €	89,00 €	544,80 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	5,08 €	30,08 €	120,08 €	3,58 €	20,83 €	83,17 €	475,75 €
				TTC	6,10 €	36,10 €	144,10 €	4,30 €	25,00 €	99,80 €	570,90 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	5,83 €	34,50 €	137,67 €	3,67 €	21,42 €	85,25 €	513,42 €
				TTC	7,00 €	41,40 €	165,20 €	4,40 €	25,70 €	102,30 €	616,10 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	6,08 €	36,08 €	144,25 €	3,83 €	22,50 €	89,75 €	541,42 €
				TTC	7,30 €	43,30 €	173,10 €	4,60 €	27,00 €	107,70 €	649,70 €

Les annexes à rame des navires à flot déposées sur la zone d'échouage sont exonérées de redevance.

La redevance d'amarrage à quai des annexes motorisées est égale à 50 % du montant de la redevance à flot du navire principal.

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif,	est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.

## \* ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

## \* CONVENTION D'AMARRAGE :

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payantes uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT POINTE CROISSETT**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

**3 - ZONE D'ECHOUAGE POUR LES DERIVEURS (HT)**

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur		SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE
	Longueur				Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	1,50 €	8,83 €	35,00 €	1,25 €	7,17 €	28,33 €	138,67 €
				TTC	1,80 €	10,60 €	42,00 €	1,50 €	8,60 €	34,00 €	166,40 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	2,42 €	14,25 €	56,92 €	1,50 €	8,83 €	35,00 €	241,00 €
				TTC	2,90 €	17,10 €	68,30 €	1,80 €	10,60 €	42,00 €	289,20 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	2,58 €	15,33 €	61,17 €	1,75 €	9,92 €	39,33 €	262,75 €
				TTC	3,10 €	18,40 €	73,40 €	2,10 €	11,90 €	47,20 €	315,30 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	3,50 €	20,33 €	80,83 €	1,83 €	10,42 €	41,50 €	290,75 €
				TTC	4,20 €	24,40 €	97,00 €	2,20 €	12,50 €	49,80 €	348,90 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	3,83 €	22,50 €	89,75 €	2,17 €	12,67 €	50,42 €	316,50 €
				TTC	4,60 €	27,00 €	107,70 €	2,60 €	15,20 €	60,50 €	379,80 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	4,08 €	24,17 €	96,25 €	2,25 €	13,17 €	52,50 €	340,83 €
				TTC	4,90 €	29,00 €	115,50 €	2,70 €	15,80 €	63,00 €	409,00 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	4,33 €	25,75 €	102,75 €	2,42 €	14,25 €	56,92 €	367,50 €
				TTC	5,20 €	30,90 €	123,30 €	2,90 €	17,10 €	68,30 €	441,00 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	4,50 €	26,83 €	107,00 €	2,67 €	15,92 €	63,50 €	401,67 €
				TTC	5,40 €	32,20 €	128,40 €	3,20 €	19,10 €	76,20 €	482,00 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	4,92 €	29,08 €	115,92 €	3,58 €	20,83 €	83,17 €	422,17 €
				TTC	5,90 €	34,90 €	139,10 €	4,30 €	25,00 €	99,80 €	506,60 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	5,17 €	30,67 €	122,42 €	3,83 €	22,50 €	89,75 €	457,50 €
				TTC	6,20 €	36,80 €	146,90 €	4,60 €	27,00 €	107,70 €	549,00 €
<b>* TARIFS JOURNEE</b>				Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.							
<b>* TARIFS SEMAINE</b>				Tarifs journaliers x 6							
<b>* TARIFS MOIS</b>				Tarifs journaliers x 24							
<b>* TARIFS ANNUELS</b>				Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports							
<b>* TARIFS MULTICOQUES</b>				1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur							
<b>* TARIFS ESCALE MINUTE</b>				Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.							
<b>* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance.</b>											

**L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.**

**\* ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

**\* CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX**  
**TARIFS DU PORT POINTE CROISSETT**  
**TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025** - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

**4 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE (HT)**

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,44 €	0,53 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

*Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.*

**5 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS, ZONES D'ECHOUAGE et TOIT-TERRASSE YACHT CLUB**

		Par m <sup>2</sup> et par jour		Mensuel par m <sup>2</sup>	
		HT	TTC	HT	TTC
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation		0,42 €	0,50 €	1,42 €	1,70 €
b) Occupation des quais et terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation		0,50 €	0,60 €	2,58 €	3,10 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation		0,75 €	0,90 €	7,75 €	9,30 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles		HT		TTC	
* Pour toute occupation inférieure à 400 m <sup>2</sup>	Prix au m <sup>2</sup> par jour	4,20 €		5,04 €	
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m <sup>2</sup>	Forfait par jour	1 259,08 €		1 510,90 €	
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m <sup>2</sup>	Forfait par jour	1 445,00 €		1 734,00 €	
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait par jour	1 657,50 €		1 989,00 €	
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m <sup>2</sup>	Forfait par jour	1 870,00 €		2 244,00 €	
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés				
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)				
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)				
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)	Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés				
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :	Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m <sup>2</sup> occupés				
f) Frais de gestion pour occupation payante		51,25 €		61,50 €	
g) Aire de kitesurf, avec cheminement piéton 1160 m <sup>2</sup>		1 500,00 €		1 800,00 €	
h) En période de travaux	Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking. En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.				
		HT		TTC	
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m <sup>2</sup>	1,92 €		2,30 €	
	Supérieure à 1 000 m <sup>2</sup>	3,75 €		4,50 €	
* Redevances d'amarrage	4% de la redevance journalière				
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	0,44 €		0,53 €	
	Eau potable évaluée au compteur	3,00 €		3,60 €	
i) Location du toit terrasse du Yacht Club (du 1er novembre au 31 mars)		HT		TTC	
	par jour période Basse	833,33 €		1 000,00 €	
Pour toute location concomitante avec un évènement Cannois majeur (se référer à la liste des évènements du Protocole)	par jour période Haute	majoration de 20%			

## BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

## TARIFS DU PORT POINTE CROISSET

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2024

Retour Préfecture : 24/12/2024

## TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025 - (selon délibération du CM du 19 décembre 2024)

## 6 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

				HT	TTC
a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	Moins de 5 m	Forfait	20,50 €	24,60 €
		De 5 m à 7 m	Forfait	24,17 €	29,00 €
		De 7 m à 9 m	Forfait	29,75 €	35,70 €
		De 9 m à 11 m	Forfait	40,92 €	49,10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	33,50 €	40,20 €

## 7 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins		HT	TTC
Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés	Forfait	76,17 €	91,40 €
Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules			
Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais			
Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons			
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		HT	TTC
Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	487,00 €	584,40 €
Vidanges de cales dans le Port			
Fourniture de consommables anti-pollution	Barrage absorbant (l'unité)	143,25 €	171,90 €
	Barrages absorbants (1 sac)	38,25 €	45,90 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	95,58 €	114,70 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	2,00 €	2,40 €
	10 feuilles absorbantes	9,67 €	11,60 €
Dépollution des absorbants	Forfait	120,00 €	144,00 €
Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	47,83 €	57,40 €
Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	70,00 €	84,00 €
Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	78,42 €	94,10 €
Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage	Forfait	78,42 €	94,10 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'utilisateur.

## 8 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

		HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Le container	62,17 €	74,60 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	43,08 €	51,70 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Le m <sup>3</sup>	194,92 €	233,90 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Les 20 litres	20,17 €	24,20 €

## 9 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

		HT	TTC	
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €